This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

RC
17725
NEDL TRANSFER
HN 67RJ D

KC
17725

Digitized by Google

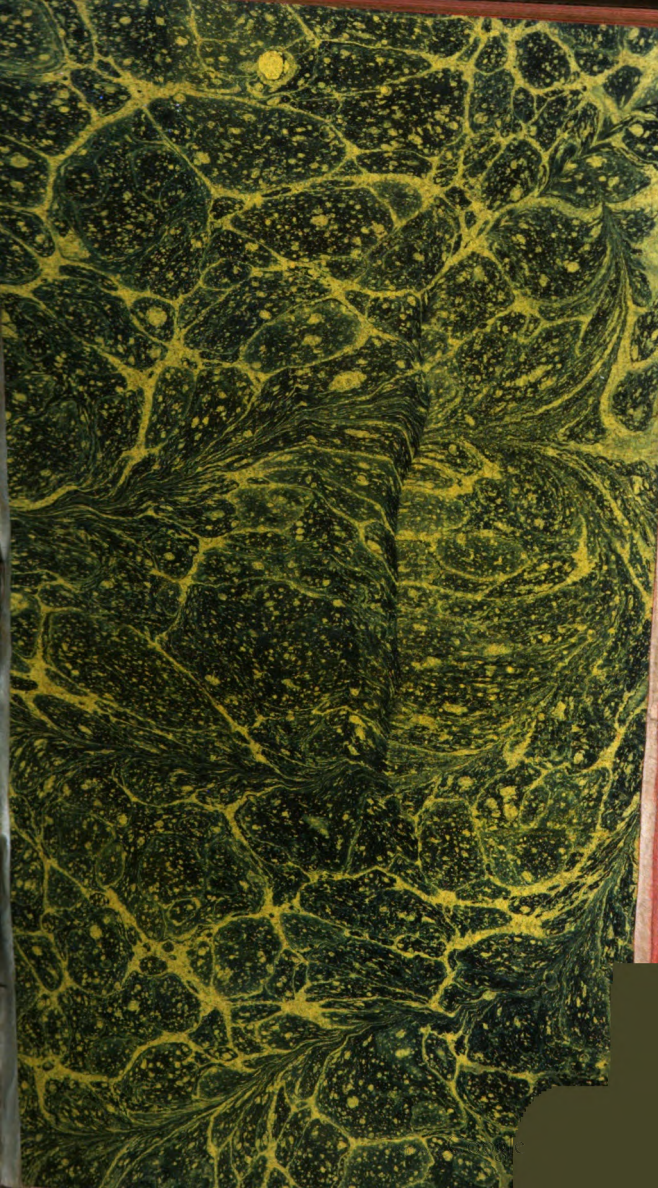

Digitized by Google

DISSERTATION HISTORIQUE & CRITIQUE, SUR LE MARTYRE DE LA LEGION THEBE'ENE.

Avec l'Hiſtoire du Martyre de cette Legion attribuée à St. EUCHER; en Latin & en François.

Par JEAN DUBOURDIEU, *ci-devant Miniſtre de* Montpelier, *& préſentement de l'Egliſe de la* Savoye *à* Londres.

A AMSTERDAM,
Aux Dépens D'ESTIENNE ROGER, Marchand Libraire chez qui l'on trouve un Aſſortiment général de toute ſorte de Muſique.

M DCC V.

Digitized by Google

KC 17725

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY NOV 22 1957

53K137

Digitized by Google

TABLE
DES
CHAPITRES.

CHAP. I. *Occasion de l'Ouvrage.* pag. 1

II. *Que la Cour & la Ville de* Turin *venerent depuis long-tems les Soldats Thebéens.* p. 9

III. *Qu'il ne faut pas laisser d'examiner la Passion des Soldats Thebéens, quoi qu'elle passe pour certaine dans toutes les Sociétez Chrétiennes.* p. 16

Digitized by Google

CHAP. IV. *Que les plus habiles se trompent quelquefois dans le discernement des Ouvrages des Anciens.* p. 21

V. *Que St.* Eucher *Evêque de* Lion *n'est point l'Auteur de la Passion des Soldats Thebéens que* Surius *&* Baronius *ont suivie.* p. 29

VI. *Que les Actes du Concile d'* Agaunum *touchant la Legion Thebéene sont aussi faux que les Actes de leur Passion.* p. 41

VII. *Que la Passion des Martyrs d'* Agaunum *que* Pierre François Chif-

Digitized by Google

Chiffler *a publiée dans son Edition de* Paulin *eſt auſſi fauſſe que celle qu'ont ſuivie* Surius *&* Baronius. p. 52

CHAP. VIII. *Que le Style du vrai* S. Eucher *eſt different de celui de la Paſſion des* Martyrs d'Agaunum *que* Chiffler *a publiée.* p. 66

IX. *Que dans l'Exemplaire du* P. Chiffler *comme dans celui de* Surius, *le Commandant d'une Legion eſt appellé d'un nom qui n'étoit pas alors en uſage, & qu'il y a une faute ſur le nombre*

bre des Soldats Legionaires. p. 77

CHAP. X. Qu'il est rapporté un Miracle qui paroit fabuleux dans l'Edition de Surius & de Chifflet. p. 88

XI. Où l'on examine les sentimens que les Actes des Saints d'Agaunum leur attribuent touchant le Martyre p. 95

XII. Qu'il n'est pas vraisemblable que l'on ait fait venir de l'Orient une Legion, pour appaiser un tumulte dans les Gaules. p. 105

XIII. Que si l'Histoire de cette Legion étoit veritable

Digitized by Google

ble, il y auroit moins d'incertitude sur le tems qu'elle est arrivée. p. 117

CHAP. XIV. Qu'on ne sauroit rapporter le Martyre de la Legion Thebéene ni à la Persecution générale ni à une Persecution locale & particuliere. p. 123

XV. Qu'on ne sauroit ajuster le Martyre de la Legion Thebéene avec l'Histoire & les Années de l'Empereur Maximien. p. 131

XVI. Qu'il n'est pas vrai que les Bagaudes fussent Chrétiens, & que la

la Legion Thebéene ait souffert la mort à cause du refus qu'elle fit de les perſecuter. p. 152

CHAP. XVII. *Qu'il n'eſt pas vrai que des Cohortes de la Legion Thebéene ayent été détachées de l'Armée de* Maximien *pour aller contre* Carauſius. p. 184

XVIII. *Que pendant deux cens ans après* Maximien *aucun Ecrivain n'a parlé du Martyre de la Legion Thebéene.* p. 201

DISSER-

Digitized by Google

DISSERTATION HISTORIQUE & CRITIQUE, SUR LE MARTYRE DE LA LEGION THEBE'ENE.

CHAPITRE I.

Occasion de l'Ouvrage.

MYLORD Duc de *Schomberg*, que j'eus l'honneur d'accompagner dans son voyage d'*Italie*, arriva à *Turin* le 18. de Juillet 1691. Il y trouva les affaires en mauvais état & les Esprits fort consternez. Les *François* avoient fortifié *Carmagnole*: *Coni* étoit assiegé; & on le croyoit perdu. *La Hoguette* avoit forcé les passages de la *Val-d'Aoste* qui lui ouvroient le *Vercellois* & les frontieres du *Milanois*.

Digitized by Google

Notre armée au lieu de faire quelque mouvement qui embarrassât les ennemis, étoit campée sur la pente de la Montagne de *Montcallier*, d'où elle regardoit manger & brûler le plat pais. *Turin* craignoit d'être investi à toute heure. L'épouvante y étoit universelle. La retraitte des Princesses à *Verceil* avoit encore augmenté la frayeur des habitans. Les partisans de la *France* y publioient que Son Alteſſe Royale alloit être dépouillée de tous ses Etats cette Campagne, & qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que de se resigner à la misericorde du Roi.

Il est sûr que tout étoit alors perdu sans la fermeté & la grandeur d'ame que S. A. R. fit paroître en cette rencontre; & quoi que le commencement de son Regne ne nous fasse esperer que des merveilles dans toute la suite de sa vie, cet endroit de son Histoire n'en sera pas le moins brillant. *Emanuël-Philibert* accablé pendant les guerres de *Charles* V. & de *François* I. plia sous le poids de ses Disgraces; il eut la foibleſſe de se faire appeller FILS DE S. MARC, &

pour

pour être secouru des *Venitiens*, il sacrifia à la République la préséance, qu'il avoit sur elle dans toutes les Cours de l'*Europe*. Les affaires de son A. R. étoient presque aussi desesperées. Cependant on vit toûjours éclatter un air mâle & intrepide sur le front de ce jeune Héros. Ni les propositions de la *France* jointes aux ruses de l'*Italie*, ni le mauvais état de ses Troupes, ni l'épuisement de ses Finances, ni l'Armée ennemie campée dans la Plaine de *Millefleurs* à une lieuë de *Turin*, ne furent point capables de lui rien inspirer qui pût blesser sa gloire; & on peut dire qu'en se roidissant avec tant de magnanimité contre ses Disgraces, il empêcha la ruïne entiere de ses affaires.

Monsieur le Duc de *Schomberg* arriva alors fort à propos, pour soutenir par son exemple & par ses conseils, la fermeté & les bonnes intentions de S. A. R. En effet deux ou trois jours après son arrivée, comme il accompagnoit ce Prince, qui étoit monté à cheval pour aller reconnoître l'Armée de *France*, qui avoit passé le *Pô*, & qui étoit alors campée entre

Carmagnole & *Montcallier*, Monsieur le Duc de *Schomberg* ayant parlé Allemand à une Garde qui étoit de cette Nation, S. A. R. lui témoigna la passion qu'elle avoit d'apprendre cette Langue; qu'il l'avoit essayé deux ou trois fois, & qu'il s'étoit toûjours rebuté; ce qui ayant donné occasion à Monsieur de *Schomberg* de lui offrir d'être son maître; ce Prince lui répondit que *d'autres pourroient lui enseigner la Langue Allemande, & que c'étoit dans le métier de la Guerre qu'il souhaitoit de l'avoir pour Maître.* Peu de tems après on remarqua un changement considerable dans l'état des affaires. Nôtre Infanterie qui occupoit les hauteurs de *Montcallier* descendit au pied de la Montagne. Nôtre Cavalerie s'étendit dans la Plaine où les Ennemis étoient campez. On fit lever le siége de *Coni*; le Maréchal de *Catinat* fut contraint de se retirer; & *Turin* fut délivré de ses allarmes.

Tout le monde donna à la sagesse & à la valeur de Son A. R. les justes éloges qu'Elle meritoit. On fit des prieres publiques pour benir Dieu d'avoir

Digitized by Google

d'avoir dissipé l'orage & ramené la tranquilité. Tout alloit bien jusques-là. Mais franchement je ne pûs voir sans douleur brûler à l'honneur des Soldats Thebéens, une partie de cet encens, qui ne devoit fumer qu'à la Gloire du Dieu des Armées. J'assistai au retour de la Campagne, au Sermon que fit un Jesuite dans l'Eglise du vieux College, le jour de la fête des trois Soldats Thebéens SOLUTOR, ADVENTOR & OCTAVIUS, à la memoire desquels cette Eglise est consacrée, & que la Ville de *Turin* vénere comme ses Patrons. *Peuple de Turin*, s'écria cent fois le Prédicateur, *Peuple de Turin, benissez vos Liberateurs, benissez ces saints Martyrs, qui veillent pour vôtre protection, & dont les merites & les prieres ont conservé vôtre ville, vos familles & vos biens.* Je vis ensuite tous les Ordres Religieux & toutes les Confrairies venir au pied des Autels où reposent les Reliques des Soldats, recevoir ce que l'Eglise Romaine appelle *la bénediction.*

Voilà ce qui me donna la premiere fois le desir d'examiner le Martyre de la Legion Thebéene, aussi-tôt que je

Digitized by Google

pourrois avoir le loisir & les Livres qui m'étoient nécessaires. Je me confirmai d'autant plus dans cette pensée, que je fus témoin du service que Mrs. de la Maison de ville firent commencer le 20. de Janvier 1693. pour s'acquiter d'un vœu qu'ils avoient fait à l'honneur des Soldats Thebéens & auquel des affaires qui leur étoient survenuës les avoient empêché de satisfaire.

On mit dans l'Eglise des Jesuites les Reliques des Soldats Thebéens sur un Trône couvert d'un brocard d'or, & éclairé d'un nombre infini de flambeaux. Mr. l'Archevêque s'y rendit avec tout son Chapitre, & y officia pontificalement. La Cour assista à ce service, & *adorò l'Urne qui renferme ces Corps sacrez.* Ce sont les termes du Jesuite qui fit imprimer une Relation de la Ceremonie. *Indi sopravenne la Corte, e s'espose alla publica adorazione l'Urna de' sacri Corpi* *. Tous les Ordres, tous les Moines, toutes les Confrairies, tous les Pénitens, les blancs, les bleus, les noirs, les rouges,

* Ferrero, *p.* 203.

ges, les gris, vinrent en procession adorer cette Urne, qui contient les destins & les esperances de leur ville. Sur le soir on la porta hors de l'Eglise sous un Dais, qui étoit soûtenu par quatre personnes de la premiere qualité. Ce Dais étoit accompagné de douze Chevaliers de St *Maurice* & de St. *Lazare*, que le Corps avoit deputé pour cette Ceremonie. La plûpart des plus considerables de la Ville suivoient avec des Cierges allumez & presque tous y étoient accourus pour adorer cette Urne qui contient les prétenduës Reliques de leurs Protecteurs.

Je me retirai pénétré de douleur de voir la dévotion de tant de sortes de personnes occupée à honorer des Saints; au lieu de se répandre sur Dieu seul, le vrai Auteur de leur délivrance & de leur repos. Et ma douleur étoit d'autant plus grande que je me sentois particulierement attendri par les honnêtetez que je recevois de tout le monde à *Turin*, où ma qualité de Ministre, si odieuse dans le reste de l'*Italie*, ne m'a jamais rendu de mauvais office, pendant près de deux ans que j'y ai prêché. J'avouë

que la plupart des honnêtetez que j'y ai reçues venoient sans doute de la consideration que l'on y avoit pour Mr. le Duc de *Schomberg* & surtout de l'estime que l'on y a pour la Nation *Angloise*, dont la valeur & la puissance sont respectées aujourd'hui de toute l'*Europe*. Mais je ne saurois sans ingratitude m'empêcher de rendre ici cette justice aux habitans de *Turin*, qu'ils sont infiniment affables & honnêtes aux Etrangers & qu'ils s'y ressentent de la politesse de la Cour de *Savoye*, laquelle soutient depuis longtemps la reputation d'être une des plus polies & des plus civilisées; & où regnent tous les agrémens du commerce dans un milieu raisonnable entre la liberté de *Paris* & la contrainte de *Florence*.

Ce n'est donc point par ingratitude, ni faute de respect envers la Ville de *Turin*, que j'attaque ses Patrons dans cet Ouvrage; j'espere qu'on ne prendra pas mon dessein en mauvaise part. D'ailleurs comme tout dépend de la qualité de mes preuves, si elles ne sont pas solides, les Soldats Thebéens continueront à jouïr paisible-

ment

Digitized by Google

ment de la gloire de leur Martyre ; mais ſi elles ſont bonnes, je ne doute point qu'on ne me ſache bon gré d'avoir deſabuſé le monde de cette vieille erreur. Au reſte on me fera plaiſir de ne m'attribuer pas d'autres penſées. Il y a des Proteſtans qui employent le martyre de la Legion Thebéene en d'autres queſtions : mais je déclare que je n'ai point en vûë ces ſortes de queſtions. Ceux qui me connoiſſent me rendront cette juſtice. Outre que j'ai toujours trouvé beaucoup de ſageſſe dans ce conſeil ; *Exſul tace.*

CHAPITRE II.

Que la Cour & la ville de Turin *vénerent depuis long-tems les Soldats Thebéens.*

IL y a long-tems que l'on a une vénération extraordinaire à *Turin* pour les Soldats Thebéens. C'eſt l'opinion de tout le monde qu'ils s'y ſont ſignalés par un grand nombre de miracles. Le Jeſuite *Hyacinte Ferrero*

rapporte que ce furent eux qui firent obtenir à *Constantin* cette victoire memorable qui lui ouvrit le chemin de *Rome*, & de l'Empire. Il dit que quand il fait reflexion que la bataille se donna dans le voisinage de *Turin*, où SOLUTOR, ADVENTOR & OCTAVIUS ses Protecteurs étoient morts pour la foi de JESUS-CHRIST, il ne sauroit s'empêcher de croire que cet Escadron volant, que l'on vit en l'air, & qui crioit, *a Constantino n'andiamo, a soccorso di Constantino* *, étoient ces Soldats Thebéens que *Maximien* avoit fait mourir, & que le Ciel arma en cette occasion pour faire triompher la Religion Chrétienne, que ce Tyran avoit voulu détruire. Si après l'elevation de *Constantin* à l'Empire, le Paganisme commença à tomber, & si les progrès de l'Evangile dans *Turin* furent si rapides, que l'on y vit des Eglises, un Evêque & un Clergé nombreux; *Tout cela*, ajoûte le même Auteur, *fut l'Ouvrage du Sang, des Miracles & des Prieres des Soldats Thebéens* †.

Il

* Carolo Hiacinto Ferrero, *Vita di primi protettori &c. pag.* 72.

† Ferrero. *pag.* 76. *Tutto si deve al Sangue,*

Digitized by Google

Il raconte enſuite deux ou trois avantures, où les Soldats Thebéens ont témoigné viſiblement qu'ils veilloient pour *Turin*, & étoient appliqués à attirer ſur cette Ville les bénédictions du Ciel. Il dit * que la Religion Romaine étoit à *Turin* dans un extrême peril, lorſque le fameux *Claude* qui en étoit Evêque tâchoit d'abolir l'adoration de la Croix, & des Images ſacrées, & le culte des Martyrs; & lors que pluſieurs années après, le Connêtable de *Lesdiguieres* entra dans le *Piemont* avec une Armée Calviniſte, ſi les Soldats Thebéens, par le merite de leur Martyre, & l'efficace de leurs prieres n'y avoient maintenu la Religion Romaine †. Voici quelque choſe encore de bien plus merveilleux. Le même Jeſuite dit qu'un Général de l'Empereur *Charles V.* aſſiegeoit *Turin* en l'année 1537. & qu'il l'auroit pris infailliblement par les intelligen-

e Miracoli, alle Preghiere de noſtri benigniſſimi Protettori.

* Ferrero. *pag.* 76.

† Ferrero pag. 131. *Difeſero in un pericolo eſtremo il Principe e la Città dall'armi e dall'eresia de' Calviniſti.*

ces qu'il y avoit pratiquées, s'il eût fait escalader ses Soldats, par tout autre endroit que celui qu'on appelle aujourd'hui le Bastion de *St. George*; mais que par malheur pour lui, les Reliques des Soldats Thebéens reposoient alors près de ce Bastion; & que lorsque ses gens y voulurent monter, ils furent épouvantés par les armes étincelantes, & les regards menaçants de ces Saints Martyrs, qui apparurent miraculeusement pour défendre la Ville. C'est peut-être de ce Miracle que le Cardinal de la *Rouëre* vouloit parler dans un Sermon, qu'il prononça devant *Emanuel Philibert* dans une ceremonie qui regardoit les Soldats Thebéens. * *Ce sont ces Saints*, disoit-il, *grand Prince, qui vous ont conservé vôtre fidelle ville de* Turin, *& qui en ont éloigné les desolations de la Guerre. Ce sont ces Saints, ô Ville de* Turin, *qui sont les tours & les remparts, qui l'ont défenduë & qui te défendront, afin que tu restes toûjours à ton Prince paisible &*

* Il Card. de la Roüere. *Questi sono quei Sti. lequali, Serenissimo Principe, ve hanno restituita intiera questa fidelissima Città vostra, &c.*

& triomphante. O glorieux Saints, faites que nous puissions toûjours nous écrier avec joye & avec dévotion ,, ,, facta est pax ,, in virtute vestra & abundantia in turribus vestris.

Charles Emanuel I. pouvoit-il temoigner d'une maniere plus éclatante la dévotion qu'il avoit pour eux, qu'en cedant aux *Valesans* la Ville de *St. Maurice*, & d'autres lieux qu'ils avoient usurpé sur lui pendant les guerres que son ayeul avoit euës avec *François* I. à condition que les *Valesans* lui permettroient de faire transporter à *Turin*, le corps de St. MAURICE Chef de la Legion Thebéene, duquel il avoit déja un bras qu'il avoit fait venir de *Boheme*, où il avoit été transporté l'an 1250. par le Roi *Ottocarus V.* Et ce fut peut-être en ce temps là que la Lance de St. MAURICE, dont nous parle *Chromer* *, fut apportée à *Cracovie*, où elle est encore exposée à la vénération des Peuples. Je doute fort que la *France* voulut ceder *Pignerol* à la Maison de *Savoye*, quand la Maison de *Savoye*, voudroit

* Chromerus *de Reb. pol. lib.* 3.

Digitized by Google

lui donner en échange le St. Suaire, quoi que la *France* affecte aujourd'hui tant de zele pour la Religion Romaine, & que ce Suaire soit la plus précieuse Relique de cette Religion.

Mais *Charles Emanuel* dans la dévotion qu'il eut pour les Soldats Thebéens, ne fit qu'imiter l'exemple que son Pere *Emanuel Philibert* lui avoit donné. Lorsque les Reliques des Soldats Thebéens furent transportées de l'Eglise de la Ste. Vierge, dans l'Eglise des Jesuites, où elles sont aujourd'hui, *Emanuel Philibert* honora la ceremonie de sa présence, & fit une grande dépense pour la rendre magnifique. Et ce sage Prince n'ignorant pas que des Saints sans pouvoir sont ordinairement négligez, & que ce sont les Indulgences qui mettent les Saints en reputation; il en obtint un trésor du Pape *Gregoire* XIII. pour tous ceux qui témoigneroient leur dévotion aux Soldats Thebéens par leurs offrandes & leurs prieres. Sa Bulle est de l'année 1574; & le Pape y dit *qu'il accorde ces Indulgences à la singuliere dévotion, que le Duc de Savoye & tout*

tout le Peuple de Turin témoignent pour les Soldats Thebéens *.

Charles Emanuel eut un si grand zele pour la gloire des Soldats Thebéens, qu'il fit part à l'*Espagne* de leurs Reliques, afin qu'elle participât à leurs merites & à leur interceſſion. Il en donna l'ordre à *Charles Broglia* Archevêque de *Turin*, comme il paroit par le certificat dont ce Prelat, ſuivant la coûtume de l'Egliſe Romaine, munit les Reliques, lequel eſt ſigné du mois de Septembre 1603. Cet Archevêque dit dans ce certificat, qu'il a tiré lui même une Côte du Corps de St. MAURICE, un Os du gros doigt du pied de St. SECOND, trois Os des doigts de SOLUTOR, ADVENTOR & OCTAVIUS, l'Os de la Jambe d'un compagnon de GERION. *Charles Emanuel* fit mettre ces Reliques dans une chaſſe d'argent doré enrichie de pierreries, & dépêcha *Leonardo Roncaſſio* ſon premier Secretaire d'Etat pour la préſen-

* Bull. Greg. XIII. *ob eximiam devotionem erga eoſdem Sanctos dilectus filius* Emanuel Phil. *Dux Sabaudiæ & univerſus Civitatis Taurinenſis Populus gerunt. &c.*

présenter à *Marguerite* d'*Autriche* Reine d'*Espagne*.

Tout cela marque le respect & la dévotion que la Cour & la Ville de *Turin* ont depuis long-temps pour les Martyrs de la Legion Thebéene.

CHAPITRE III.

Qu'il ne faut pas laisser d'examiner la Passion des Soldats Thebéens, quoi qu'elle passe pour certaine dans toutes les Societés Chrétiennes.

NOus allons essayer de prouver que les Soldats Thebéens n'ont jamais été, & que la Relation de leur Martyre, attribuée à S. *Eucher* Evêque de *Lion*, est une Piece supposée.

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante Trita solo.

Ce sujet est tout neuf, & n'a encore été traité par aucun Ecrivain, qui soit venu à ma connoissance; bien qu'après

près tant de Livres, il ſemble qu'il n'y ait point de recoin dans toute l'Antiquité Eccleſiaſtique, qui ait échappé à la curioſité des Critiques. Du moins, s'il y a eu des Savans qui ayent ſoupçonné la fauſſeté de la Paſſion de la Legion Thebéene, il n'y en a eu aucun, qui ait eu le courage de contredire une Opinion, qu'ils voyoient univerſellement établie. Le célébre Mr. *Spanheim* eſt le ſeul qui lui a donné quelque atteinte dans ſa grande *Introduction à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique* *.

Si le dogme de la Probabilité pouvoit être reçû il n'y auroit gueres d'Opinion plus probable, que celle du Martyre de la Legion Thebéene, par le grand nombre d'Auteurs graves & ſavans, qui l'ont mis en avant, comme un fait inconteſtable. *Rome*, *Geneve*, les Lutheriens, l'Egliſe Anglicane, & généralement toutes les Societés Chrétiennes, ont ajoûté foi à l'Hiſtoire de cette Legion; à cauſe ſans doute de l'honneur qu'elles ont crû que ſon Martyre faiſoit à la Religion

* Fred. Spanheim. *Introd. ad Hiſt. N. T. Sec.* 3. *p.* 325.

Digitized by Google

gion par le Merveilleux, les sentimens sublimes & les grands caracteres que l'on y remarque.

Jean Louis Fabrice rapporte l'exemple de la Legion Thebéene dans sa savante Dissertation *des justes bornes de l'obeissance des hommes*, pour établir cette Maxime si importante dans la Morale, *qu'il faut toûjours se ranger du côté de Dieu, s'il y a plus de certitude & d'évidence dans les défenses de Dieu, que dans les Ordonnances des Princes.* *Jacques Usher* Archevêque d'*Armagh*, qui avoit une si vaste connoissance de l'Antiquité Ecclesiastique, s'est laissé entraîner par la Multitude: Et le martyre des Soldats Thebéens faisant à son sujet, dans son Livre de *la Puissance des Rois*, il y appuye comme sur un fait certain. Le célébre *Grotius* en parle deux fois dans son beau Livre du *droit de la paix & de la guerre* *, l'allegue comme la chose du monde, dont il douroit le moins. Quoi que depuis la mort de ces deux grands hommes, on soit devenu plus exact dans la Critique des Ouvrages des Peres;

* Grot. *lib.* 1. *cap.* 2. *& cap.* 4. *¶.* 11. 12.

Digitized by Google

res, le Martyre des Soldats Thebéens eſt toûjours en vogue; comme les autres erreurs populaires dont le monde a de la peine à revenir. Monſieur *Edward Fuller* Evêque de *Glowceſter* en a orné un très-beau Traitté, qu'il a compoſé ſur l'Eſprit & le grand deſſein du Chriſtianiſme, qui eſt la ſanctification des hommes *. Mr. le Docteur *Cave* Chanoine de *Windſor* cite avec pompe l'Hiſtoire de cette Legion, dans un Ouvrage, où il nous donne une image ſi belle de la Religion & des Mœurs des premiers ſiecles †; quoi qu'il n'y ait gueres de Théologien, qui ait tant étudié l'Hiſtoire de l'Egliſe, comme il paroit par le gros Volume qu'il nous a donné, ſur les Ecrits des Peres. Cependant quelque reſpect que nous ayons pour le merite de ces Auteurs; nous ne devons pas laiſſer de rejetter leurs erreurs, quand même leurs erreurs ſeroient anciennes. Il n'y a point de preſ-

* Edward Fuller. *The Deſſ. of Chriſtian. Sect. 3. cap. 16. pag.* 187.

† Dr. Cave. *Primit. Chriſt. par.* 3 *cap.* 4. *pag.* 331.

Digitized by Google

prescription contre la Verité. La longueur de la possession ne donne aucun droit à l'Erreur. *J'ai vû*, disoit un de nos vieux Ecrivains, *la naissance de plusieurs miracles de mon temps. Encore qu'ils s'étouffent en naissant, nous ne laissons pas de prévoir le train, qu'ils eussent pris, s'ils avoient vêcu leur âge. Car il n'est que de trouver le bout du fil, on devide tant qu'on veut; & il y a plus loin de rien à la plus petite chose du monde, qu'il n'y a de celle-là jusques à la plus grande. L'erreur particuliere fait premierement l'erreur publique; & à son tour après, l'erreur publique fait l'erreur particuliere. Ainsi va tout ce bâtiment, s'étoffant & se formant de main en main: de maniere que le plus éloigné témoin, en est mieux instruit que le plus voisin; & le dernier informé, mieux persuadé que le premier.* Voila comment la Passion des Soldats Thebéens s'est insensiblement accreditée dans l'Eglise. Il y a huit ou neuf cens ans, qu'ils sont en possession de la gloire de leur Martyre. Ils en jouïssent aujourd'hui à l'ombre des plus grand noms, & des plus célébres Docteurs qu'il y ait dans toutes les Communions Chrétiennes.

Pour

Digitized by Google

Pour distinguer ici le Roman de l'Histoire, il faut percer tous les nuages qu'y ont repandu les Legendaires & les faiseurs de Martyrologes. Pour soutenir le Roman, on allegue des Manuscrits & des Pieces anciennes ; il faut faire voir que ceux qui ont le meilleur goût pour l'Antiquité, peuvent quelquefois se tromper.

CHAPITRE IV.

Que les plus habiles se trompent quelquefois dans le discernement des Ouvrages des Anciens.

ON verra dans la suite de cet Ouvrage, que *Baronius*, *Pierre François Chifflet*, *Usher* & *Grotius*, se sont trompez dans le Jugement qu'ils ont fait du martyre de la Légion Thebéene, & de la Relation que l'on a supposée à S. *Eucher* : car la Critique n'est pas une Science toûjours sûre. Quoiqu'elle ait beaucoup contribué à la renaissance des belles Lettres, il ne s'ensuit pas que les plus habiles

dans

Digitized by Google

dans cette Science, soient infaillibles. Il leur est souvent arrivé de prendre de fausses Copies pour des Originaux; & de donner au Moderne le prix & le merite de l'Antique.

Ceux qui ont quelque connoissance des Médailles, savent qu'il arrive, même aux plus savans, de se tromper quelquefois. Si on examine la premiere Edition des *Præstantiora Imperatorum Numismata* de Mr. *Vaillant*, imprimée à *Paris* en 1682. on y trouvera * des Médailles de *Germanicus*, de *Nero Drusi* son Pere, de l'Empereur *Claude*, de *Julie* femme de *Severe*, de *Gordien l'Afriquain* le fils, dont ce savant Médailliste vante extrémement le prix & la rareté. Mais si on jette les yeux sur la seconde Edition de 1692. on y trouvera † ces mêmes Médailles fort degradées; Mr. *Vaillant* avouant que les trois premieres sont suspectes, & les deux dernieres absolument fausses. Il loüe encore dans la premiere Edition * une Médaille de *Trajan* avec

* Vaill. *Præstant. Imp. Num.* pag. 12. 14. 16. 113.

† Vaill. *pag.* 49. * pag. 71.

Digitized by Google

avec une Colonne & une Chouëte au dessus ; & dans ses remarques sur les *Selecta Numismata Seguini*, publiées à *Paris* en 1684, il confesse ingenûment que ce revers singulier, est dû au burin d'un Faussaire.

Il n'est pas moins ordinaire de se tromper en matiere de Statuës & de Bas-reliefs, qu'en matiere de Médailles. Il y en a une infinité d'exemples, mais nous nous contenterons d'en rapporter un seul. *Le Vazari* dit que *Michel-Ange*, voulant un jour convaincre de prévention, des Curieux & des Antiquaires, qui ne vouloient estimer que l'Antique, fit un *Cupidon* qu'il enterra sous des ruïnes, après lui avoir rompu un bras qu'il garda chez lui. De sorte que ce *Cupidon* venant à être deterré quelque temps après, tous les Curieux y accoururent & personne ne douta qu'il ne fût antique, jusqu'à ce que *Michel-Ange* leur fit voir le bras, qu'il avoit conservé, pour les faire revenir de leur erreur.

Ces sortes de mépriſes ont été encore plus fréquentes, parmi ceux qui ont exercé leur Critique sur les Auteurs profanes qui nous restent de l'Anti-

l'Antiquité Grecque & Latine. Tout le monde sait le tour que *Muret* fit à *Scaliger* : il composa quelques vers, & lui dit qu'il les avoit trouvez dans un vieux Manuscrit. *Scaliger*, qui se piquoit de sentir le goût & le style de chaque siecle pour la prose & pour les vers, trouva d'abord un Auteur ancien à ceux de *Muret*, & ayant apris ensuite qu'il les avoit composez, il se vangea de sa supercherie par une sanglante Epigramme *. Il falloit que ces suppositions ne fussent pas inconnuës à l'ancienne Grece. Les Savans de ce temps-là étoient occupez à les demêler. *Denis Longin* † avoit fait un Traité sur cette matiere, & nous y verrions un grand nombre de faits fabuleux, que l'on avoit joints à l'Histoire ; si le malheur des belles Lettres, ne nous avoit pas ravi l'Ouvrage de cet excellent Critique.

Comme les hommes ont naturellement du respect pour les choses de la Re-

* *Qui rigida flammas evaserat antè* Tolosæ, Muretus, *fumos vendidit ille mihi.*

† τίνα παρὰ τὰς ἱστορίας οἱ γραμματικοὶ ὡς ἱστορικὰ ἐξηγοῦνται.

Religion; il semble qu'ils ne devoient pas se laisser seduire au plaisir dangereux d'inventer des fables, & de faire des suppositions dans les Ecrits, & dans les faits Ecclesiastiques. Cependant par je ne sai quel malheur, ces fourberies ont été plus fréquentes dans l'Eglise, qu'elles ne l'ont été ailleurs, & on pourroit faire une infinité de contes, des mépriſes où elles ont fait tomber des Sayans de toutes les Societés Chrétiennes. On avoit deja débité un si grand nombre d'Ecrits & de faits supposez dans les trois premiers siécles du Christianisme, qu'*Amphilochius* Evêque d'*Iconie*, si estimé par le grand St. *Basile*, en avoit composé un Livre, qui est allegué dans les *Actes* du septieme Concile *, *Ce n'étoient*, pour le rapporter dans les termes de Mr. de *Fontenelle* dans l'Histoire des Oracles †, *ce n'etoient que faux Evangiles, fausses Epîtres d'Apôtres, fausses Histoires de leurs Vies..... Quelques grands hommes de l'Eglise ont été quelquefois trompez..... Ils n'ont pas toujours examiné d'assez près ce qui leur sembloit*

B

* Concil. 7. Act. Tom. 3. pag. 552.
† Differt. I. Ch. IV.

bloit favorable à la Religion. L'ardeur avec laquelle ils combattoient pour une si bonne cause, ne leur laissoit pas toujours la liberté de choisir assez bien leurs armes. Le mal augmenta dans les siecles suivans au lieu de diminuër; & la hardiesse à inventer des fables, & à supposer de fausses vies des Martyrs, & des Saints, alla si loin, & devint si commune que l'Eglise crut être obligée de l'arrêter par l'autorité de ses Canons. Car dans le Concile de *Constantinople* tenu sous *Justinien* le jeune, en l'année 692, elle condamna dans le Canon 63. les fausses Passions, & les Vies fabuleuses des Saints & des Martyrs.

Il y a un grand nombre d'habiles gens, qui ont travaillé en ces derniers temps à decouvrir ces suppositions, & à rendre à chaque Auteur, les Ouvrages qui lui appartiennent. Leur travail auroit eû sans doute un succès plus heureux; s'ils ne s'étoient pas laissé conduire, par l'interêt de Parti, aussi bien que le Peuple. Car souvent la Passion & les Préjugés gouvernent leur esprit & leur plume: comme si un Ouvrage étoit bon, ou mau-

Digitized by Google

mauvais, ancien ou moderne ; selon qu'il eſt regardé par des yeux Proteſtans, ou par des yeux C. Romains. faux & ſuppoſé, s'il eſt contraire à nos ſentimens ; mais ancien & légitime, s'il les favoriſe.

Mais quand les Préjugez & les Paſſions ne s'en mêleroient pas ; il n'eſt pas ſurprenant, que les hommes jugent différemment des choſes. C'eſt une ſuite neceſſaire de la différence qu'il y a dans le tour & dans le caractere de leur Eſprit. Les uns les voyent par un côté, & les autres par un autre. La plûpart ſe déterminent, ſans avoir examiné toutes les raiſons pour & contre. Et il pourroit bien arriver que l'on s'intereſſe pour certains Ouvrages ; comme on le fait quelquefois, ſans ſavoir pourquoi, pour des perſonnes plûtôt que pour d'autres. De là vient que les Ecrivains d'une même communion, ne ſont pas toûjours dans les mêmes ſentimens. Le Cardinal *Baronius* * parle des *Reognitions* attribuées à St. *Clement*, comme d'un goufre d'ordures & de men-

* *Ann. Baron. Tom.* I. Ann. 51.

songes. *Bellarmin* † soûtient qu'elles sont de St. *Clement*, ou de quelqu'autre Auteur, aussi ancien & aussi savant que lui. On voit la même difference d'opinions parmi les Protestans, sur les Lettres de St. *Ignace*, que les uns regardent comme un des plus beaux monumens des siécles Apostoliques, & les autres comme des Piéces supposées. Et Mr. Dupin dans sa *Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques*, abandonne en cent occasions, son *Possevin*, son *Sixte de Sienne*, son *Raynaldus*, son *Bellarmin*, son *Labbe* & les autres Ecrivains de sa Religion, qui ont critiqué les Ouvrages des Peres.

Cela fait voir que les plus habiles gens se peuvent quelquefois tromper, dans le jugement qu'ils font des Ouvrages des Anciens. D'autant plus qu'il y a des faits d'histoire si embrouillez, & éloignez de nous de tant de siecles, qu'il est souvent difficile de discerner la Verité d'avec le Mensonge. Il faut que la Critique tire la plûpart de ses lumieres de la qualité

† Bell. *de lib. arb.* lib. 1. cap. 5.

lité des Manuscrits ; & quelquefois ces Manuscrits, dont on vante l'antiquité, sont des pieces modernes. On verra dans la suite le jugement, qu'il faut faire d'une Relation du Martyre de la Legion Thebéene, que *Pierre François Chiffle.* a tirée d'un ancien Manuscrit du Monastere de St. *Claude*. Mais il est temps de venir à nos preuves de faux.

CHAPITRE V.

Que St. Eucher Evêque de Lion *n'est point l'Auteur de la Passion des Soldats Thebéens, que* Surius *&* Baronius *ont suivie.*

LA premiere preuve de faux, que nous mettons en avant, contre la Relation du Martyre de la Legion Thebéene ; c'est qu'il est sensible que St. *Eucher* Evêque de *Lion* n'en est point l'Auteur ; & que son nom a été mis par quelque fourbe, à la tête de

cet Ouvrage, pour lui donner plus de credit, par l'estime que l'on avoit dans l'Eglise, pour les vertus & le merite de ce St. Prélat. Pour en être convaincu, il suffit d'en rapporter un endroit où il est parlé de *Sigismond* Roi de *Bourgogne*. * *On ne cesse*, dit-il, *ni la nuit ni le jour de chanter des Psaumes & des Hymnes dans le Monastere d'*Agaunum. *Cette sainte coûtume, qui a été établie par le bienheureux Roi & Martyr* Sigismond, *s'y est encore observée à présent.* Il est visible par ce passage, que lorsque cette Relation fut composée, le Roi *Sigismond* étoit mort. Il en resulte encore, qu'il faut qu'elle soit posterieure de plusieurs années à la mort de ce Prince; puis que l'Auteur, après avoir parlé de la regle que le Roi *Sigismond* y avoit fait établir, ajoute que cette regle s'y étoit conservée dans sa vigueur, *usque hodie*, jusques à present. Desorte que si St. *Eucher* avoit composé cette Piece; non seulement il faudroit qu'il eût été

* Diu Noctuque Hymnorum, Psalmorumque decantatio non desinit, quod jubente præclaro sanctoque Martyre beato *Sigismunda* Rege Institutum usque hodie conservatum est.

Digitized by Google

été contemporain du Roi *Sigiſmond*; mais encore qu'il lui eût ſurvêcu de pluſieurs années. Cependant c'eſt tout le contraire : puiſqu'il y avoit longtems que St. *Eucher* étoit mort, lorſque *Sigiſmond* étoit ſur le Trône.

La plupart des Hiſtoriens mettent la mort de ce Roi de *Bourgogne*, environ l'année 520, & rapportent la mort de St. *Eucher* en l'année 441. Il eſt vrai que Mr. *Dupin* * recule ſa mort juſques en l'année 454; ſe fondant ſur la Chronique de *Proſper*. Il y en a d'autres au contraire qui l'avancent, & la mettent en 421, comme *Gennadius* & *Ado*. Mais on a raiſon de ſoupçonner, dans ces deux Auteurs, l'infidelité de quelque Copiſte; puiſque *Gennadius* & *Ado* ne pouvoient pas ignorer, que St. *Eucher* avoit aſſiſté au premier Concile d'*Orange*; où l'on trouve ſon nom parmi les Souſcriptions; & que tout le monde convient que ce Concile s'aſſembla vers l'an de *Jeſus-Chriſt* 441. Il y en a enfin qui pour ſauver cet Anachroniſme, inventent deux *Eucherius*;

* Dupin, *Nouv. Bibl. Tom.* IV. *p.* 175.

Digitized by Google

de même que les Juifs, qui dans le desespoir de leur Cause, ont inventé deux Messies, pour faire trouver dans les deux la plenitude des Oracles, qu'ils ne sauroient appliquer à un seul.

Mais enfin il n'est pas possible que St. *Eucher* Evêque de *Lion*, soit l'Auteur de la Passion de la Legion Thebéene; à moins qu'on ne lui attribuë le don d'inspiration, & qu'on ne le fasse parler en Prophete, des regles qui devoient être établies dans le Monastere d'*Agaunum*, plusieurs années après sa mort. Si un jour on débitoit des Ecrits sous le nom de Mr. de *Marca*, ou du Cardinal *du Perron*; & qu'il fût parlé dans ces Ecrits de l'établissement & de la fondation de St. *Cyr*: pour montrer que ces Ecrits ne seroient pas de ces deux grands hommes, il suffiroit de faire voir, qu'ils étoient morts plusieurs années, avant que *Louis* XIV fit cette fondation. Cependant un caractere si sensible de fausseté, n'a pas empêché *Surius* *, en rapportant le Martyre de la Legion Thebéene au 22. de *Sep-*

* Surius *Tom.* V. 22. Septemb.

Septembre, d'avancer hardiment, que St. *Eucher* étoit l'Auteur des Actes de leur Passion. Il est surprenant que *Baronius* ait fait la même faute dans ses *Annales*, & dans ses Notes sur le Martyrologe Romain *. Il est vrai que cela surprendroit davantage, si l'on ne voyoit pas que ce savant Cardinal s'est moins proposé dans ses *Annales*, de nous donner l'Histoire de l'Eglise, que de défendre les préjugez de *Rome* & ses ambitieuses prétentions. C'est pourquoi quand il lui est avantageux de laisser passer quelque Piece supposée, il affecte de ne voir ni contradiction, ni anachronisme. Ce n'est plus cet habile Critique à qui rien n'échappe, & qui débrouille ce qu'il y a de plus obscur dans les ténébres de l'Antiquité : en un mot ce n'est plus *Baronius*.

Le Cardinal *Bellarmin* † qui n'étoit pas moins jaloux que *Baronius*, de la gloire de l'Eglise Romaine, a pris un autre tour pour sauver la Passion des Soldats Thebéens, afin que l'on

* *Martyr. Rom.* 10. Kalend. Octob. pag. 575.
† Bellarm. *in Catal. Script. Eccl. in Euch.*

l'on n'imputât point à son Eglise, de vénérer des Saints, qui n'ont jamais été. Comme l'on est d'abord choqué du grand intervalle qu'il y a entre St. *Eucher* & le Roi *Sigismond*; il a tâché de le diminuër, & de le rendre assez petit, pour empêcher qu'on n'y prît garde. Il avance que cet Evêque de *Lion* a vécu jusques à l'année 499; & il fonde sa conjecture sur un endroit de la vie de S. *Cesaire* Evêque d'*Arles* composée par le Prêtre *Cyprien*; où il est rapporté que ces deux Evêques se trouvant ensemble, guerirent une femme, qui étoit attaquée d'une cruelle Maladie. S'il y avoit quelque certitude dans la conjecture du Cardinal *Bellarmin*, St. *Eucher* auroit presque été contemporain du Roi *Sigismond*: car le Prêtre *Messanius*, & le Diacre *Etienne* autres disciples de St. *Cesaire*, dans le Livre qu'ils ajoûterent à la vie de ce saint Prelat, disent qu'il mourut après avoir été Evêque pendant quarante années, & comme tout le monde sait qu'il succeda à *Eonius* environ l'an 504; il faut mettre sa mort en l'an 544 ou 45: car il est certain qu'il

qu'il assista au Concile d'*Arles* en 524 & au second Concile d'*Orange* en 529, & qu'il étoit encore en vie en 538; puis que nous avons une Lettre que le Pape *Vigile* lui écrivit sous le Consulat de *Jean* & de *Volusien*.

Mais quand il y auroit quelque fondement dans la conjecture du Cardinal *Bellarmin*, sa Cause n'en seroit pas meilleure. Il ne suffit pas de prolonger la vie de St. *Eucher* jusqu'à l'année 499. Il ne sert non plus à rien, de prouver que St. *Eucher* a pû voir St. *Cesaire* Evêque d'*Arles*. Le Roi *Sigismond* est mort environ l'année 520; & il s'agit de justifier que St. *Eucher* lui a survêcu, & même de plusieurs années, pour garantir le *usque hodie*, du passage que nous avons rapporté. Or bien loin que St. *Eucher* ait survêcu au Roi *Sigismond*; il n'y a aucune apparence qu'il soit allé jusques à l'année 499, comme le conjecture le Cardinal *Bellarmin*. Il paroît par les Souscriptions du premier Concile d'*Orange*, qu'il étoit Evêque de *Lion* en 441; & il faloit qu'il eût alors pour le moins trente ou quarante ans; parce qu'en ce temps-là ce n'étoit gue-

Digitized by Google

res qu'à cet âge-là qu'on étoit élevé à l'Episcopat. Les Evêchés n'étant pas encore des recompenses des familles, & la Sainteté des Canons se défendant encore contre la Vanité du Clergé, & contre les usurpations des Rois. Cela étant, y a-t-il apparence que St. *Eucher* ait pû voir St. *Cesaire* Evêque d'*Arles*, qui ne fut élevé à cette dignité, qu'après la mort d'*Ennius* environ l'an 504. En verité, c'est être bien hardi dans ses conjectures, que de donner à St. *Eucher* plus de cent ans de vie, sans en avoir d'autre preuve, que cet endroit de la vie de St. *Cesaire*.

Ceux qui examineront avec soin cette vie de St. *Cesaire*, conviendront qu'il ne faut pas trop s'y fier. Il est vrai qu'elle est assez polie & assez judicieuse pour ce siecle-là, & qu'elle ne paroît pas indigne d'un Disciple de St. *Cesaire*, que sa pieté & son merite firent élever à l'Episcopat; puisque son nom se trouve dans les Souscriptions du second Concile d'*Orange*. Mais quelque fourbe ne se seroit-il pas ici déguisé, sous le nom d'un célebre Disciple de S. *Cesaire*? Au moins

ce

ce prétendu Disciple ne paroît pas fort instruit des affaires de son Maître. Il dit en un endroit que St. *Cesaire* envoya des hommes graves & savans à un Concile qui s'assembloit à *Valence*, pour y condamner les sentimens de *Pelage*: ce qui m'ayant donné lieu d'examiner les Actes des Conciles tenus à *Valence*, je n'y ai rien trouvé, qui regardât l'Heresie de *Pelage*, où St. *Cesaire* eût pû avoir quelque part. Desorte que s'étant trompé dans un fait de cette importance; il a bien pû aussi se tromper en joignant St. *Eucher* & St. *Cesaire* dans la guerison de cette femme malade.

Il paroit que le savant Mr. *Cave* * s'est un peu trop fié à cette Vie de St. *Cesaire*. Il dit dans son Histoire des Ecrivains Ecclesiastiques, que ce Saint Evêque ayant appris qu'on le soupçonnoit de Pelagianisme, fit assembler un Concile à *Valence* pour se purger de cette accusation; & que la santé ne lui permettant pas d'y aller, il y soûtint hautement par ses

* Cave, *Hist. litter. Script. Eccl.* p. 383. in Cæsario

Legats, que l'homme depuis son péché, ne sauroit travailler à son salut, sans une grace prévenante. Mais si au lieu de s'en rapporter à ce *Cyprien* Disciple de St. *Cesaire*, & qui fut ensuite Evêque de *Toulon*; Mr. le Docteur *Cave* avoit pris la peine de jetter les yeux sur les Conciles de *Valence*, il auroit remarqué que le premier qui se tint en 374, ne traitta que de l'affaire des Bigames; que dans le second, qui s'assembla en 599 *, on ne parla que des Donations que *Guntran* Roi de *Bourgogne* avoit faites à l'Eglise: & que le troisiéme, qui condamna *Pelage*, *Hincmare* & *Jean Scot*, & dont *Forbesius* † cite les Actes dans ses *Instructions*, ne fut convoqué qu'environ l'an 855, puisque les Actes en furent presentés à l'Empereur *Lothaire* & à *Charles* le Chauve. St. *Cesaire* n'étoit pas au monde du temps du premier Concile; puisque Mr. le Docteur *Cave* ne le fait naître qu'en 469. Il étoit déja mort, lorsque le second

* D'autres le mettent en 584 & d'autres en 589.

† Forbes. *Instr. Hist. Th.* Lib. 8. cap. 16. p. 410.

ſecond s'aſſembla; puiſque Mr. *Cave* rapporte ſa mort à l'an 542. Et je crois qu'il n'eſt pas néceſſaire d'ajoûter qu'il ne s'agiſſoit pas de lui dans le troiſieme, qui ſe tint en 855, & où l'on condamna les ſentimens de *Pelage*. On nous pardonnera cette petite digreſſion ſur St. *Ceſaire*, que nous avons crû neceſſaire, pour éloigner cet Evêque du temps de St. *Eucher*. Il paroît que *Bellarmin* avec ſa conjecture, ne ſauroit rapprocher St. *Eucher* de *Sigiſmond* Roi de *Bourgogne*. La diſtance eſt trop grande, pour y trouver quelque remede. Nous remarquerons en paſſant qu'*Uſuard* & *Aimoin* ont fait une faute ſemblable: mais comme il n'eſt queſtion que de trois ou quatre années, ils trouveront peut-être des amis, qui les tireront d'affaire. Ces deux Ecrivains diſent que *Clovis* fut délivré d'une dangereuſe Maladie, par les vœux & les prieres de *Severin* Abbé du Monaſtere d'*Agaunum*: Et cependant *Clovis* étoit mort trois ou quatre années, avant que *Sigiſmond* fondât ce Monaſtere. *Gregoire de Tours* dit qu'il le fit bâtir & le dota richement, après la

la mort de son Pere *Gombaud*. Mais *Marius* Evêque d'*Avanches* marque précisément l'année dans sa Chronique, puis qu'il dit que *Sigismond* fonda le Monastere d'*Agaunum*, sous le Consulat de *Florentius* & d'*Anthemius*; c'est-à-dire quatre ans après la mort de *Clovis*. C'est une remarque que nous devons à Mr. de *Valois* dans sa *Notice des Gaules* *; où il dit qu'il ne sauroit comprendre que *Severin* ait pû être Abbé de ce Monastere du temps de *Clovis*. Cependant comme la gueriſon miraculeuse d'un grand Roi accreditoit les prieres & les suffrages des Monasteres; *Usuard* & *Aimoin*, qui étoient tous deux Moines, ont fait prier Dieu pour *Clovis* dans *Agaunum*, avant que le Roi *Sigismond* songeât à bâtir ce Monastere. Il est vrai que *Bollandus* voudroit nous faire accroire, que ce Prince ne fit que le reparer & l'embellir. Mais ce fait est insoûtenable; puisque tout ce qu'il y a d'Ecrivains, anciens & modernes, qui parlent de la premiere fondation du

* Hadr. Valesius, Notit. Gall. in Agaunum.

du Monaſtere d'*Agaunum*, diſent tous que ce fut *Sigiſmond* Roi de *Bourgogne*, qui le fit bâtir à l'honneur de la Legion Thebéene, qui avoit ſouffert le Martyre en ce lieu-là.

CHAPITRE VI.

Que les Actes du Concile d'Agaunum touchant la Legion Thebéene, ſont auſſi faux, que les Actes de leur Paſſion.

MAis que le Roi *Sigiſmond* n'ait fait qu'embellir le Monaſtere d'*Agaunum*, ou qu'il en ait jetté les premiers fondemens, c'eſt pour nous la même choſe. Il ſuffit que nous prouvions, que la Paſſion, que nous accuſons de faux, eſt poſterieure à tout cela. On ne ſauroit nier qu'elle ne le ſoit; puiſqu'il y eſt parlé de la Baſilique, qui étoit conſacrée à *Agaunum*, à la memoire des Soldats Thebéens. Si on ne veut pas s'en rapporter à l'Hiſtoire de leur Paſſion, telle que *Surius* & *Baronius* nous l'ont donnée, & où il

est parlé des regles, que le Roi *Sigismond* avoit établies dans le Monastere d'*Agaunum*; nous nous en tiendrons volontiers aux derniers Actes, que l'on a corrigés; puisqu'il est parlé dans ceux-ci, comme dans les autres, d'un Miracle qui arriva, lorsque l'on bâtissoit l'Eglise d'*Agaunum* à l'honneur de la Legion Thebéene. Car quand le Roi *Sigismond* n'auroit fait faire alors, que des reparations & des embellissemens; il faudroit necessairement rapporter ces travaux après l'année 500; Et par conséquent St. *Eucher* n'auroit pas pû en faire mention, puisque tout le monde convient, qu'il est mort environ l'an 440.

Nous pouvons fortifier ce raisonnement par les Actes d'un Concile, que l'on suppose que le Roi *Sigismond* fit assembler à *Agaunum*; & où soixante Evêques lui inspirerent le dessein de recueillir les Os des Soldats Thebéens, & de leur consacrer une Basilique. Bien que ce Concile soit visiblement faux; il ne laisse pas de nous servir beaucoup à découvrir la supposition de la Passion des Martyrs d'*Agau-*

Digitized by Google

d'*Agaunum*, attribuée à St. *Eucher*. Les Actes de ce prétendu Concile sont rapportés au 4 Tome des Conciles de *Labbe* & de *Cossart* *. Ces deux habiles Jesuites n'ont pas manqué de connoître la fausseté de ces Actes; mais c'eût été un trop grand effort pour eux, que de l'avoüer. Ils se sont contentez de dire qu'ils s'étonnoient de ne pas voir parmi les Souscriptions le nom d'*Avitus* Archevêque de *Vienne*, lequel naturellement devoit se trouver à ce Concile; tant à cause de ses éminentes qualités, que pour la dignité de son Siége. Comme les Prêtres de l'Oratoire sont de meilleure foi que les Jesuites, *Le Cointe* a déclaré nettement dans ses *Annales* †; que les Actes de ce Concile étoient faux. Cependant tout faux qu'ils sont, ils ont procuré de grands revenus au Monastere d'*Agaunum*. Ils lui font donner par le Roi *Sigismond* un grand nombre de Villages, & de Terres considé-

* *Tom.* IV. *Concil.* Labbe & Cossart. *pag.* 1557.

† Le Cointe *Ann. Eccl.* an. Ch. 536. num. 224. p. 534.

Digitized by Google

siderables, dans les Dioceses de *Vienne*, de *Lion*, de *Grenoble*, de la Cité d'*Aoste*, d'*Avanches*, de *Lausanne*, & de *Besançon*. Franchement la fausseté en valoit la peine : mais il faut avoüer que ceux qui la firent n'étoient gueres habiles. Il est vrai qu'en ce temps-là, les Peuples étoient si credules, qu'ils ajoûtoient foi aux fables les plus grossieres. Elles étoient conçûës à l'ombre de la Saintetés des Monasteres ; & elles venoient au monde, sans y trouver des contradictions, ni des contredisans. Le Moine, qui inventa celle de ce Concile, y fait parler le Roi *Sigismond* & les Evêques de *Bourgogne* d'une maniere ridicule. Les Paysans du pays de *Vallais* parleroient aujourd'hui plus sensément. *Le Cointe* remarque que les Actes de ce Concile, sont au commencement datés du dernier d'*Avril*, & vers la fin, des Ides de *Mai* : Que d'abord il est dit, que le Concile se tînt à *Agaunum*, & ensuite qu'il fut assemblé près de ce lieu-là ; c'est-à-dire que ce pauvre Moine ne savoit ce qu'il faisoit. Il ajoûte que soixante Evêques s'assemblerent à *Agaunum* ; Et du tems du Roi

Roi *Sigismond*, il n'y avoit pas plus de vint-sept Evêques dans tout le Royaume de *Bourgogne*. Il dit que *Theodore Evêque de Sion* en *Vallais*, demanda, ce que l'on feroit des Corps des Soldats Thebéens, qui étoient encore sur la terre sans sepulture ; Et du temps du Roi *Sigismond*, il n'y avoit point encore d'Evêque à *Sion*. L'Evêché n'y fut transporté que plusieurs années après ; ayant toûjours été auparavant, en un lieu, qu'on nomme *Martinach*, ou *Martigni*, qui est l'ancien *Octodurum*. De sorte que ce *Theodore* étant Contemporain du Roi *Sigismond*, devoit être appellé, *Octodurensis Episcopus*, & non par *Sedunensis* ; comme l'a nommé le forgeur des Conciles.

Ce qu'il faut sur tout remarquer, c'est que *Labbe* & *Cossart* * mettent ce Concile en l'année 516. Les Actes portent expressément que lors qu'il se tenoit, les bâtimens que le Roi *Sigismond* avoit ordonnez à *Agaunum*, étoient achevés, & qu'il ne faloit que les consacrer, ou en déterminer l'usage. Ce Prince dit au commencement de sa donation qu'il établit *Hemnemond* pour

* *Tom. IV. Concil.* Labb. & Coss. *pag.* 1557.

pour Abbé dans le Monastere d'*Agaunum*, *qu'avec la grace de Dieu, il a bâti dans son Royaume de Bourgogne* *. Et un peu plus haut tous les Evêques lui représentent qu'il faloit mettre les Reliques de MAURICE, EXUPERIUS, CANDIDUS & VICTOR, dans la Basilique qu'il avoit fait bâtir †. Les Evêques de ce prétendu Concile y réglent sur tout le Chant, les Offices, les Observances, & tout ce qui devoit être pratiqué dans ce Monastere. Or il s'agit de savoir si l'Histoire de la Passion de la Legion Thebéene, que nous accusons de faux, est anterieure à ce Concile, ou si elle a été faite après sa tenuë. Si l'on dit qu'elle est anterieure ; nous demandons comment l'Auteur a pû parler d'un Monastere, qui n'étoit pas encore bâti, & des regles qui n'étoient pas encore établies. Si l'on répond que cette Passion a été écrite après la tenuë de ce Concile, lequel selon *Labbe* & *Cossart* s'assembla l'année 516, il resulte

* De jam dicto Monasterio, quod vocatur *Agaunum*, quod nunc, Domino adjuvante, infra Regnum nostrum *Burgundionum*, construximus.

† Infra ambitum Basilicæ quam clementia Regis ad hoc Opus ornare jussit.

Digitized by Google

ſulte que S. *Eucher* n'eſt pas l'Auteur de cette Paſſion, puis que S. *Eucher* étoit mort l'année 440.

Si l'on compare les Actes de ce Concile avec la Paſſion que nous combattons, on ne ſauroit s'empêcher de ſoupçonner que l'impoſteur qui la compoſa, n'eût devant les yeux les Actes de ce Concile. Il eſt dit dans ces Actes que les Evêques conſulterent avec le Roi *Sigiſmond* ſur la diſcipline, qu'il faloit établir dans le Monaſtere d'*Agaunum*, afin que les regles que l'on preſcriroit aux Moines duraſſent à toûjours; Et l'Auteur de la Paſſion des Soldats Thebéens, comme *Baronius* & *Surius* la rapportent, dit qu'on ne ceſſe ni la nuit ni le jour de chanter des Pſaumes & des Hymnes dans le Monaſtere d'*Agaunum*; cette coûtume y ayant été établie par le bienheureux Roi & Martyr *Sigiſmond*, & y durant encore juſques à nos jours.

Mais les Actes de ce Concile ſont faux. Le Pere *le Cointe* l'a prouvé invinciblement: & au lieu que *Labbe* & *Coſſart* rapportent ce Concile à l'année 516, nous ne hazarderions pas beau-

beaucoup en l'attribuant à quelque fourbe du septiéme ou huitiéme siécle. Voilà quelles sont les Pieces, qui servent aujourd'hui de titre & de fondement au culte & aux revenus immenses de l'Eglise Romaine. Il est vrai que l'on nous dit que les Manuscrits sont dans la Bibliotheque du *Vatican*, ou dans celle de *Florence*, & que ces Manuscrits ont tous les caracteres d'une Antiquité incontestable. Mais le Chevalier *Marsham* * si habile dans la Science des Manuscrits, nous a avertis qu'il faut s'en défier d'autant plus que leur Antiquité paroit plus reculée. Son sentiment est appuyé par le Jesuite *Papebroch* †, qui remarque qu'à peine l'on trouve des Manuscrits & des Actes fidéles & sinceres, si l'on remonte au delà du regne de *Dagobert* I, c'est-à-dire au delà de l'an 640 de *Jesus-Christ*, qui est à peu près le temps, que les fables que nous

* Marsh. *in propyl. ad Mon. Angl.* Cautè intuendæ sunt ejusmodi Cartæ, quæ fidem habent eò minorem quò majorem præferunt antiquitatem.

† Papebroch. *in propyl. Num.* 125. Cartas fingere & genuinas vix reperias.

nous combattons, ont été inventées.

Il eſt ſurprenant que le P. *Mabillon* *, qui eſt ſi verſé dans cette ſorte de Litterature, condamne le ſentiment de *Marsham* & de *Papebroch*. Il croit que ces deux Docteurs ſe ſont trompez; & pour le prouver il rapporte quelques Actes du VI & du VII Siécle. En verité ce Pere ſe forme des fantômes pour les combattre. *Marsham* & *Papebroch* n'ont jamais nié, qu'il n'y eût des Actes fideles, plus anciens que le regne de *Dagobert* I. mais ſeulement que ces pieces ſont fort rares, & qu'on a bien de la peine à les trouver. C'eſt-à-dire que le P. *Mabillon*, pour avoir occaſion de les contredire, leur fait dire abſolument, ce qu'ils ne diſent qu'avec reſtriction. Outre que ce ſont deux choſes fort differentes de prouver par le paſſage de quelques Auteurs, qu'il y a eu des Rois avant *Dagobert* I., qui ont fait des Donations par écrit à pluſieurs Egliſes, ou de faire voir que ces Ecrits ſont encore en nature, & qu'ils ſont venus juſques à nous, ſans

* Mabillon, *de Re Diplom.* pag. 102.

que le cours de tant de Siécles les ait fait perir, ou qu'ils ayent été falsifiez & corrompus par l'avarice, l'ignorance & l'infidelité des hommes. De ces deux choses le P. *Mabillon* s'amuse à prouver la premiere qui n'est point en question, & ne dit rien sur la seconde, qui est celle qu'il faloit prouver. Mais voici le fait. *Papebroch* est de bonne foi, parce qu'étant Jesuite, il est d'un Ordre qui n'est que de quatre jours, & qui ne va pas chercher ses titres fort loin: au lieu que le P. *Mabillon* est de la Congregation de S. *Maur*; & l'Ordre de S. *Benoit* est fort interessé à maintenir l'Antiquité de ses riches fondations. *Papebroch* ne fait pas façon d'avouër que les Moines ont falsifié la plûpart des Actes dans le dixiéme & l'onziéme siecle, parce que ce reproche ne pouvoit pas tomber sur les Jesuites, qui n'étoient pas encore au monde. Mais comme en ce temps-là il n'y avoit presque point d'autres Moines que des Bénedictins dans l'Occident, il faut voir avec quel zele le savant Pere *Mabillon* défend leur Cause. Mais pour la vouloir trop bien défendre, il trahit la sienne.

Il

Il prouve qu'il ne faut pas imputer la falsification des Actes aux seuls Ecclesiastiques ; que tout le monde se mêloit alors de les corrompre ; que les faussaires & les imposteurs étoient en ce temps-là aussi communs dans le monde que dans l'Eglise ; & que la vigilance & l'autorité des Empereurs, n'étoient occupées qu'à prévenir & à châtier ces friponeries. Voila justement ce que veulent dire *Marsham* & *Papebroch*. Nous avons cru devoir faire cette remarque. Car comme nous avons une profonde vénération pour la veritable Antiquité, nous ne voudrions pas que personne s'allarmât de l'accusation de faux que nous intentons contre le Martyre de la Legion Thebéene qui est crû depuis si long-temps dans l'Eglise.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

*Que la Passion des Martyrs d'*Agaunum *que* Pierre François Chifflet *a publiée dans son Edition de* Paulin *est aussi fausse que celle qu'ont suivie* Surius *&* Baronius.

LA Passion des Soldats Thebéens que *Surius* & *Baronius* ont suivie, a des caracteres de supposition si visibles, que c'est aujourd'hui une Piece abandonnée dans l'Eglise Romaine. Cela paroit par le jugement qu'*Antoine Pagi** en fait dans sa *Critique* sur *Baronius*. *Les Actes des Martyrs d'*Agaunum, dit-il, *que* Baronius *a tirés de* Surius, *& qu'il a crû avoir été écrits par S.* Eucher *Evêque de* Lion, *sont faux & supposés. Ils disent que ce Martyre est arrivé sous le Pontificat de* Marcellin, *lorsque* Maximien *alla dans les* Gau-

* Ant. Pagi *Crit. hist. Chr. an.* 5790. Ch. 29. Diocl. 14. Maxim. 12. p. 124.

Gaules *pour arrêter la rebellion des* Bagaudes; *& il eſt ſûr que ce fut au commencement de l'Empire de* Diocletien, *que* Maximien *fit ce Voyage, la ſiege de* Rome *étoit alors occupé par* Cajus. Auſſi les Docteurs qui ont travaillé à l'impreſſion de la *Bibliotheque des Peres*, qui s'eſt faite à *Lion* chez les *Anifſons* en 1677, ſe ſont bien donné garde de mettre entre les Ouvrages de S. *Eucher*, la *Paſſion des Soldats Thebéens*, comme *Surius* & *Baronius* l'avoient rapportée. *Nous donnons*, diſent-ils **, les Actes des Martyrs d'Agaunum qui ont été écrits par* S. Eucher *Evêque de* Lion, *& qui ont été tirés d'un très-ancien Manuſcrit; ceux que* Surius *avoit donnés ayant été gâtez & corrompus par quelque Ecrivain ignorant des derniers ſiécles.* C'eſt *Pierre François Chifflet* qui a fait imprimer ces nouveaux Actes des Martyrs d'*Agaunum* dans ſon *Paulinus illuſtratus*, & qu'il dit avoir tiré d'un Manuſcrit très-ancien du Monaſtere de S. *Claude*. *Theod. Ruinart* † a ſuivi l'exemplaire

* Bibl. Patrum, *apud Aniſſ. Lugduni*, an. 1677. Tom. 6. pag. 866.

† Theod. Ruin. *Acta prim. Mart.* pag. 285.

Digitized by Google

de *Chifflet*, dans la Collection des Actes des Martyrs, qu'il a fait imprimer à *Paris* en 1689. Il avouë que les Actes que *Surius* avoit publié étoient supposés, que ceux que *Mombritius* avoit donné ne valoient guere davantage, & que lors que l'on desesperoit d'avoir les vrais Actes des Martyrs d'*Agaunum*, *Chifflet* les avoit heureusement trouvés dans un autre Manuscrit.

Il semble donc que tout ne soit pas encore desesperé pour les Soldats Thebéens. Voici une ressource pour sauver la fidelité des Actes de leur Martyre. Il faut avouër que les Jesuites sont des gens admirables: ils trouvent des expediens à tout. Tout le monde étoit prêt à se desabuser des Soldats Thebéens & des Actes de leur Martyre; mais le P. *Chifflet* a trouvé tout à propos un Manuscrit dans un Monastere du Mont *Jura*, où la Passion de la Legion Thebéene est fidelement rapportée; c'est-à-dire qu'on n'y remarque pas ces caracteres de fausseté, qui sautent aux yeux dans les Actes de *Surius* & de *Baronius*; il n'y est parlé ni du Pontificat de *Marcellin*,

cellin, ni du Roi *Sigismond*, ni de la revolte d'*Ælius*, & d'*Amandus* qui firent soulever les *Bagaudes* dans les *Gaules*. A cela près tout le reste y est; les deux Passions sont entierement semblables. Il ne manque dans celle de *Chifflet* que deux ou trois évenemens, qui pouvoient servir d'Epoque certaine pour connoître le temps auquel elle avoit été faite. Des gens plus soupçonneux que moi, croiroient que ce n'est pas sans mystere, que ces endroits se sont éclipsez dans le Manuscrit de *Chifflet*. On auroit raison d'avoir moins d'ombrage, s'il y en manquoit quelques autres de peu de conséquence, & qui ne serviſſent point à caracteriser le temps & l'âge de la Piece.

C'est inutilement que le P. *Chifflet* vante l'antiquité de son Manuscrit: nous n'avons pas oublié l'avis que *Marsham* & *Papebroch* nous ont donné de nous défier des Manuscrits qui paroissoient les plus anciens. Si nous pouvions comparer le Manuscrit de *Chifflet* avec celui de *Surius*, nous verrions lequel a de meilleures marques d'antiquité & de sincerité. Les Actes

du Martyre des Soldats Thebéens furent imprimez à *Ingolstat* sous les yeux des Jesuites en 1617, par les soins de *Stevartius*, qui étoit assûré d'avoir consulté les meilleurs Manuscrits qu'il avoit pû trouver; *Pierre Natalis* & *Guillaume Baldesan* écrivant en *Italie* l'Histoire qu'ils nous ont donnée de la Legion Thebéene, n'ont pas manqué de consulter les Manuscrits qu'il y a dans les belles Bibliotheques de ce Païs-là. Bien que le P. *Le Cointe* * desavouë les Actes de *Surius*, il reconnoit pourtant qu'ils sont conformes au plus grand nombre des Manuscrits qui sont dans les Archives des Eglises. Cependant le P. *Chiflet* veut qu'il n'y ait que son seul Manuscrit de sincere, & que ceux de tous les autres Ecrivains soient faux & corrompus. Qui lui a dit que le sien n'a pas été corrigé par quelque Moine qui avoit assez de connoissance dans l'Histoire pour être frapé des Anachronismes & des con-

* Le Cointe, *Ann. Franc.* 3. *an. Ch.* 638. p. 78. Sed ea Acta quæ *Surius* edidit, Manuscriptique Codices plerarumque Ecclesiarum custodiunt spuria esse..... contendimus.

Digitized by Google

contradictions qu'il remarquoit dans les Actes du Martyre de la Legion Thebéene. Cela n'eſt pas ſans exemple. Nous en pourrions rapporter pluſieurs. Autrefois les Moines faiſoient ce qu'il leur plaiſoit des Ecrits de leurs Prédeceſſeurs. *Fauſtus* avoit fait la Vie de *Severin* Abbé d'*Agaunum*, dont nous avons déja parlé; un Anonyme, quelques ſiecles après, y ajoûta quelque choſe, en retrancha d'autres, & l'accommoda à ſa fantaiſie, comme le P. *Le Cointe* * s'en plaint dans ſes Annales. Il nous apprend encore qu'un autre *Fauſtus* ayant fait la Vie de S. *Maur*, cette Vie ne ſe trouva pas au gré d'un certain *Odo* Abbé dans le Diocéſe d'*Angers* en 863, & qu'il la changea d'une ſi étrange maniere, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'y eût jamais touché. Le Pere *Chifflet* nous garantira-t-il que quelque main auſſi hardie n'ait pas alteré ſon Manuſcrit? Comme les Actes des Martyrs d'*Agaunum* ne contenoient point de donations faites à des Moines & à des Monaſteres, on n'a pas eû

* Le Cointe. *an.* 606.

de peine à trouver des Manuscrits qui les ont corrigés. Mais je doute fort qu'on nous produise des Manuscrits qui corrigent les Actes du Concile d'*Agaunum*, où le Roi *Sigismond* donne aux Moines de ce lieu-là des revenus si considerables. Il ne faut que lire la Dissertation de Mr. *Dodwel* sur le petit nombre des Martyrs, & on y apprendra le fond qu'il faut faire sur les Actes & les Manuscrits desquels ils ont été tirés. Il est vrai que *Theodoric Ruinart* faisant imprimer depuis peu à *Paris* les Actes de quelques Martyrs, a mis à leur tête une longue Préface, où il combat le sentiment de Mr. *Dodwel*, sur le petit nombre des Martyrs; mais cependant il avouë que les Collecteurs de leurs Actes, y ont souvent ajoûté, & en ont retranché ce qu'il leur a plû *.

On voit dans la même Préface †, que

* Theod. Ruin. *Præf. in Act. Martyr.* Alii resecuerunt nonnulla, quæ sibi in illis actis displicebant.

† Ex iis etiam Actis pleraque perierunt quibus alia postmodum substituta fuere, sed quæ ad istorum auctoritatem non pertingunt nedum ad priorum sinceritatem.

Digitized by Google

que les Actes de la plûpart des Martyrs, ayant péri, ou par les ravages des Barbares, ou par les ordres des Magistrats Payens, on leur en substitua d'autres, qui ne pouvant pas être aussi sinceres, ne doivent pas aussi avoir la même autorité. Ces actes ont été tellement defigurés par les Moines des derniers siecles, & remplis de tant de fables, que les honnêtes gens de l'Eglise Romaine en ont eû honte, & ont témoigné au Public le chagrin qu'ils en avoient. *Louis Vivès* * & *Melchior Canus* † se sont plaints hautement, que *Diogene Laerce* avoit écrit les Vies des Philosophes Payens avec plus de fidelité & de sagesse que les Chrétiens n'avoient écrit celles de leurs Martyrs, de leurs Confesseurs & de leurs Vierges: Mr. de *Thou* nous aprend que le célébre *Claude Despence* perdit le Chapeau de Cardinal pour avoir appellé la Legende dorée, une

* Lud Vives *de trad. Discip.* lib. 5.

† Melchior Canus. *loc.* 11. *cap.* 6. Dolenter hoc dico; multò severiùs à *Laertio* Vitas Philosophorum scriptas, quàm à Christianis Vitas Sanctorum, longeque incorruptiùs & integriùs *Suitonius* &c.

Digitized by Google

Legende de fer: sur quoi les Jesuites le querellerent dans la Critique qu'ils firent publier à *Ingolstat* contre son Histoire sous le nom de *Joannes Baptista Gallus*. pag. 22.

Quand on apprit que *Lippomanus* Evêque de *Verone* travailloit à corriger les Actes & les Vies des Saints, cette nouvelle donna de la joye à tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans l'Eglise Romaine, par l'esperance qu'ils conçûrent, qu'il en ôteroit toutes les fausſetés que *Metaphraste*, *Comestor* & *Jacques de Voragine* avoient laissé passer. Mais *Lippomanus* & *Surius* augmenterent le mal, au lieu d'y apporter quelque remede. Auparavant on regardoit les Actes & les Vies des Saints, comme des Romans pieux, qu'un zele mal reglé avoit fait composer aux Legendaires. Mais ce ne fut plus cela, après que *Surius*, *Lippomanus*, *Junius Mombritius*, se contentant de retrancher les fausſetés les plus palpables, conserverent celles qui ne leur paroissoient pas si choquantes, protestant qu'ils avoient puisé dans les sources, & consulté les meilleurs Manuscrits. *Rosweide*, *Bollandus*

Laudas, *Godefroi Henſchenius*, *Papebroch* ſont venus après; leſquels croyant faire plaiſir aux Savans en ramaſſant tout, bon & mauvais, ne nous ont pas donné des Actes plus fideles des Martyrs & des Saints, & ont accablé les Cabinets par leurs immenſes Volumes.

Ce n'eſt pas que nous croyions que les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſoient bien aiſes de ſoûtenir des fauſſetés & des menſonges. Nous leur rendons plus de juſtice. Ils voudroient que tout cela fût ôté de leurs *Offices*, de leurs *Breviaires* & de leurs *Martyrologes*: mais ils ne ſavent comment s'y prendre. Ils craignent de donner quelque avantage aux Proteſtans & de leur fournir des armes contre l'infaillibilité de leur Egliſe. Les Savans ne veulent pas s'attirer les perſecutions des Moines & des Ordres Religieux, qui trafiquent de ces fauſſetés auprès des femmes & des ignorans. Toute la *France* fait les affaires qu'ils firent à Mr. l'Evêque de St. *Pons*, qui eſt un des plus dignes Prelats de ce Royaume, pour avoir ôté du Calendrier de ſon Diocèſe, pluſieurs Saints dont la

béatitude est incertaine, & dont il n'estimoit gueres les suffrages. C'est pourquoi la plûpart de ceux qui connoissent les abus, se contentent d'en gemir en secret, sans avoir le courage d'entreprendre de les redresser. Il y en a d'autres qui ne pouvant souffrir que leur culte soit appuyé sur de faux Actes des Saints & des Martyrs, croyent faire assez que d'ôter de la fable, les plus fabuleux, mais qui en conservent toûjours le fonds. Peut-être que le P. *Chifflet* étoit de ce nombre, & que c'est pour cela qu'il a trouvé fort à propos un Manuscrit de la Passion des Martyrs d'*Agaunum* plus correct & plus fidele que les Manuscrits de *Surius* & de *Baronius*. Enfin nous pourrions ajouter que les Manuscrits sont soûmis, aussi bien que les Livres à la rigueur de l'Indice Expurgatoire. Comment feroit-on scrupule de les tronquer, quand on soupçonne que les Protestans en pourront tirer quelque avantage; puis qu'on ne fait pas façon quelquefois de les supprimer tout à fait. Nous ne voulons pas faire ici l'histoire de l'impression d'*Anastase* par les Jesuites de *Mayence* en

Digitized by Google

en 1602, où ils retrancherent ce qui se lit dans le Manuscrit d'*Heidelberg*, touchant la Papesse *Jeanne*, & de la supercherie qu'ils firent à *Marquardus Freherus* qui le leur avoit communiqué. *Fabrot* en faisant r'imprimer le même Auteur à *Paris* en 1649. a eu la sincerité d'avoüer ce retranchement; mais il n'a pas eu assez de bonne foi pour rétablir le passage. Tout le monde sait l'Avanture de la Lettre de St. *Chrysostome* au Moine *Cesaire*, & du Commentaire de *Theodoret* sur le different de St. *Paul* & de St. *Pierre*, que l'on a tâché de faire disparoître, parce que ces Piéces ne sont pas favorables à la Transsubstantiation, à l'autorité & à l'infaillibilité des Papes. Mr. *Allix* * ayant découvert ce Mystere d'iniquité, en fit part au Public dans une belle Lettre, qu'il écrivit à Mr. *Hampden*. Mais après tout *Pierre François Chifflet* n'est pas le premier Ecrivain, qui pour se tirer d'un mauvais pas, ou avoir la gloire de quelque curieuse découverte, ait trouvé tout à propos un Manuscrit. Il y a long-

* Allix *Expostul. de SS. J. Chrysost.* pag. 9.

long-temps qu'il y a des *Annius* de *Viterbe* & des *Varillas*; sur tout parmi les Antiquaires, & les Compilateurs d'*Anecdotes*.

Cependant, quoi que les remarques que nous venons de faire, ne soient pas hors de propos, nous n'en avons pas besoin pour éclaircir le fait que nous traittons. Le Manuscrit du P. *Chifflet*, ne nous a pas mis si fort à l'étroit, que nous soyions réduits à des soupçons & à des conjectures. Quand nous lui avouërions que son Manuscrit est ancien & fidele, la Cause des Soldats Thebéens n'en seroit pas meilleure. Nous l'examinerons sur la fin independemment des Manuscrits & des Actes de leur Passion, & nous tirerons de leur Martyre même, des raisons pour en faire voir la supposition. Graces même au P. *Chifflet*, ce ne sera plus dans les ténébres, que nous combattrons, sans voir & sans connoître nôtre ennemi. Nous savons à cette heure à qui nous avons affaire, & où nous devons porter & adresser nos coups. Auparavant si nous attaquions les Actes que *Surius* & *Baronius* nous ont donnés; & si nous

nous prouvions que St. *Eucher* Evêque de *Lion* n'en pouvoit pas être l'Auteur, on pourvoit nous répondre que nous nous étions donné une peine inutile; Que nous devions savoir qu'il y avoit deux Sts. *Euchers*, & que les Actes de la Passion des Martyrs d'*Agaunum* étoient du dernier, qui assista au second Concile d'*Orange* en 529. C'est ce que *Theophile Raynaud* * a tâché de prouver dans son Catalogue des Saints de *Lion*; de sorte que nous nous trouvions dans l'embarras où se trouva le *Sofie* de *Plaute* à l'égard des deux *Amphitryons*, & où fut le Parlement de *Toulouse* sur l'affaire des deux *Martins Guerre*. Mais nous avons l'obligation au P. *Chiffle* de nous avoir tiré de ces incertitudes. Il est du sentiment de *Baronius*, qu'il n'y a qu'un S. *Eucher*; & ses raisons sont si solides, qu'il est sur prenant que le Docteur *Cave* † les ayant pû voir dans le *Paulinus Illustratus* de cet Auteur, soit encore dans l'opinion

* Theop. Raynaldus, *in Ind. Sanct. Lugd.* p. 227.

† Cave *an. Ch.* 434. *p.* 335. Quam plurimi *Eucherio* Juniori adscribunt & sectæ quidem.

Digitized by Google

pinion de *Theophile Raynaud*, touchant les deux Sts. *Euchers*, & attribuë au plus jeune les Actes de la Passion des Soldats Thebéens. Nous allons continuer nos preuves de faux contre la Passion des Martyrs d'*Agaunum*; & nous les tirerons de ce même Manuscrit ancien & fidele, sur lequel le P. *Chifflet* a corrigé les Actes que *Surius* & *Baronius* ont suivis.

CHAPITRE VIII.

Que le style du vrai S. Eucher *est different de celui de la* Passion des Martyrs d'Agaunum *que* Chifflet *a publiée.*

SI l'on compare l'exemplaire de *Chifflet* avec celui de *Surius*, on y remarquera le même style, les mêmes expressions, les mêmes pensées, & les mêmes sentimens; c'est-à-dire, que c'est précisément la même Piece, à cela près que l'on en a retranché le Roi *Sigismond*, que plusieurs années separoient du vrai S. *Eucher*. Mais on

Digitized by Google

on ne trouve pas dans ces Actes de *Chifflet*, le ſtyle, le genie & le tour d'eſprit de S. *Eucher*. *Eraſme* que l'on n'accuſera gueres d'avoir prodigué ſes loüanges, ne peut ſe laſſer de loüer la Lettre du vrai S. *Eucher* à *Valerien* ſur le mépris du monde. Il dit * que la Religion Chrétienne n'a point eu d'Ecrivains, parmi même les plus éloquents, qui ayent eu la Diction ſi pure que lui. *André Schottus* † appelle cette Lettre une *Lettre d'or* dans ſa Préface ſur l'impreſſion qu'il fit des Ouvrages de S. *Eucher*. Mais des loüanges ſi exquiſes & données par de ſi habiles Connoiſſeurs ne regardent pas l'Auteur de la *Paſſion des Martyrs d'Agaunum*. Il eſt ſûr que ſi *Eucher* Evêque de *Lion* a compoſé la Lettre à *Valerien*, il n'a pas fait l'Hiſtoire de ces Martyrs.

Il eſt vrai qu'un Ecrivain n'eſt pas égal

* Eraſm. *Biblioth. Patr. tom. 6. p.* 886. Nihil video profectum à noſtræ Religionis hominibus, qui Eloquentiæ quoque gloria floruerunt, quod cum hujus phraſi ſit conferendum.

† Andreas Schottus, *in Epiſtola aurea ad Valerianum.*

égal par tout & dans tous les Ouvrages les Genies les plus heureux ne produisent pas toûjours également non plus que les terres les plus fertiles. Les tréfors de l'Invention & de l'Eloquence ne sont pas ouverts à toutes les heures aux Esprits les plus riches. Il faut être en des momens heureux pour la composition, & nous ne sommes pas les maîtres de ces momens. La différence d'âge y apporte quelque varieté, comme on l'a remarqué à l'égard de l'*Iliade* & de l'*Odyssée* d'*Homere*. Il y a des matieres qui plaisent & que l'on travaille avec affection, au lieu qu'il y a des sujets où l'on se néglige, parce qu'ils n'ont rien qui nous pique, & qui nous touche l'Esprit; quelquefois même le sujet demande que l'on s'abbaisse, & que l'on évite tout ce qui a du lustre & de l'éclat. En un mot il y a peu d'Ecrivains, quelque habiles qu'ils soient, qui se soûtiennent par tout. C'est pourquoi *J. G. Voſſius* a eu raison de condamner *Masius* d'avoir voulu ôter a *Xenophon* l'Expédition de *Cyrus*, parce que ce Critique n'y remarquoit pas tous les traits de cette naïveté inimitable, qui fait le

le caractere de cét Ecrivain. Car encore que par quelqu'une des raisons que nous avons touchées, un Auteur puisse quelquefois sortir de son naturel, il y a toûjours dans le fond de son stile, une teinture, pour ainsi dire, des manieres & un tour qui lui sont particuliers, & que l'on sent dans tous ses Ouvrages. *Fannius* fit dans *Rome* un Discours public, que des gens envieux de sa Gloire, voulurent attribuër à ses amis, comme si chacun lui avoit prêté quelque chose. *Ciceron* * soûtient que cela ne pouvoit pas être, parce que l'on voyoit regner dans tout le Discours de *Fannius*, le même stile, le même tour & la même harmonie.

Si on suit un principe si raisonnable, on ne donnera jamais au vrai St. *Eucher* la *Passion des Martyrs d'Agaunum*. Il ne faut que la comparer avec sa belle Lettre sur le mépris du Monde & de la Philosophie du siecle. La maniere de penser, la maniere de s'exprimer, tout y est different. On diroit que

* Cicero *in Brut.* Unus enim sonus est totius Orationis & idem stylus.

que cette Lettre est un Ouvrage du siecle d'*Auguste*, où la Langue Latine étoit dans sa plus grande pureté; au lieu que le Style de la Passion des Martyrs d'*Agaunum* sent le bas Empire & le siecle de *Cassiodore*. Mr. *Dupin* Docteur de *Paris* si recommandable par sa diligence & par sa bonne foi, n'a pas sans doute manqué de lire les Actes que le P. *Chifflet* a tirés de son vieux Manuscrit. Cependant voici comme il en parle dans sa Nouvelle Bibliotheque *. *L'Histoire de la Passion de St.* Maurice *& des autres Martyrs Thebéens n'est point du Style de nôtre St.* Eucher.

Peut-être avons-nous fait encore beaucoup de grace à cette Passion des Martyrs d'*Agaunum* que de l'attribuër au siecle de *Cassiodore*; car dans les vieilles impressions de St. *Eucher* faites à *Rome* & à *Bâle* †, on a mis entre les Ouvrages de ce Pere certains Commentaires sur la *Genese* & sur le Livre des *Rois*, qui semblent avoir été faits, non pas du temps de *Cassiodore*, mais

* Dupin. *Nouv. Bib. tom.* 4. *p.* 175.
† *A* Bâle *en* 1531. *à* Rome *en* 1564.

Digitized by Google

mais même depuis *Gregoire* le Grand, qui eſt venu plus de cent ans après lui, puiſque les *Oeuvres Morales* de ce Pape ſont citées dans ces Commentaires. C'eſt une remarque qui a été faite il y a deja long-temps par *Poſſevin* & par *Sixte* de *Sienne*. Cependant il y a beaucoup plus de reſſemblance entre le ſtyle & le caractere de ces Commentaires, & le ſtyle & le caractere de la Paſſion des Martyrs d'*Agaunum*, qu'il n'y en a entre la Lettre ſur le mépris du Monde & la Relation du Martyre des Soldats Thebéens.

Cette conjecture eſt fortifiée par l'Epître dédicatoire qui eſt à la tête de ces Commentaires ſur la *Geneſe*. Il n'eſt pas inutile de la rapporter. EUCHERIUS *au Saint & très-heureux Evêque* SALVIUS. *J'ai envoyé à vôtre Béatitude, l'Hiſtoire que j'ai compoſée de la Paſſion de nos Martyrs. J'ai craint que les évenemens memorables de leur glorieux Martyre, ne fuſſent enſevelis dans l'oubli par le temps & la négligence des hommes. J'ai tâché de ſavoir la verité de ceux qui étoient capables de me l'apprendre, leſquels m'ont aſſûré, qu'ils la tenoient d'*Iſaac *Saint Evêque de*

Gene-

Geneve, *a peu près comme je l'ai racontée: Et je crois que ces choses étoient venuës à la connoissance d'*Isaac *par le moyen du très-heureux Evêque* Theodore, *qui vivoit dans les siecles précedans:* (Viro anterioris temporis.) *Et puisque les autres de divers lieux & des Provinces les plus reculées, offrent de l'or, de l'argent, & des présens de plusieurs autres choses à l'honneur de nos Saints, nous leur offrons nos Ecrits, si vous daignez les aprouver, demandant pour l'amour d'eux la remission de tous mes péchés, & à l'avenir l'assistance continuelle de mes perpétuels Patrons. Souvenez-vous aussi de nous, quand vous vous présentez devant Dieu dans vos prieres, & que vous êtes attaché aux offices des Saints.*

Il faut remarquer sur cette Lettre 1. Que celui qui l'a faite, dit qu'il est l'Auteur de la Passion des Martyrs d'*Agaunum*. 2. Que le Monastere d'*Agaunum* devoit être bâti depuis long-temps & en grande réputation dans le monde, puisqu'on y envoyoit des offrandes de tous côtés. 3. Que ce *Theodore*, qui y est nommé un Personnage des siecles passés, est vraisemblablement le même *Theodore* Evê-

que

que de *Sion*, dont nous avons parlé au ſujet du Concile d'*Agaunum*, ce qui doit faire renvoyer cette Lettre pour le moins au ſeptiéme ſiecle, afin que ce *Theodore* puiſſe être appellé, *vir anterioris temporis.* 4. Qu'il y eſt fait mention d'un *Iſaac* Evêque de *Geneve*, qui n'eſt point dans le Catalogue, qu'en ont fait Mrs. *Leti* & *Spon*, & qu'ils ont tiré d'une ancienne Bible Manuſcrite, que l'on conſerve dans la *Bibliothéque* de cette Ville. 5. Que dans la Bibliothéque des Péres imprimée à *Lion*, cette Lettre eſt placée immédiatement après la Paſſion des Martyrs d'*Agaunum*, ſans que ceux qui ont procuré cette Edition, & qui avertiſſent les Lecteurs, que la Paſſion que *Surius* avoit donnée étoit corrompuë, donnent le moindre avertiſſement ſur cette Lettre, qui eſt viſiblement poſterieure à St. *Eucher* de quelques ſiécles. 6. Que *Baronius* * rapporte cette Lettre tout au long dans ſes *Annales*, & prétend qu'elle eſt une preuve victorieuſe que St. *Eucher* eſt l'Auteur des Actes des Mar-

* Baron. *Ann. Chr.* 297. *pag.* 734.

Digitized by Google

tyrs d'*Agaunum*, puisque cette Lettre doit servir comme de Préface à leur Passion. 7. Que lorsqu'après avoir lû cette Lettre, on lit les Actes des Martyrs d'*Agaunum*, on ne se trouve point dépaïsé; on ne s'apperçoit pas que l'on ait changé de climat; ce sont assez les mêmes matieres, le même Style, & le même tour. 8. Que cette Lettre dans toutes les Editions des Ouvrages de St. *Eucher*, sert comme d'Epitre dédicatoire aux Commentaires de la *Genese*, qui ont été composez pour les Moines, deux cens ans après St. *Eucher*, puisque l'on y trouve des endroits des *Oeuvres Morales* de *Gregoire* le Grand. 9. Qu'il y a apparence que l'Auteur des Commentaires sur la *Genese* & sur les *Rois*, est l'Auteur de la Lettre, & que celui qui a fait la Lettre, a fait aussi la Passion des Martyrs d'*Agaunum*. Ce qui nous fait prendre garde que peut-être nous allons chercher loin, ce que nous pourrions trouver sans sortir d'*Angleterre*: c'est à dire que les Actes de la Legion Thebéene sont un fruit de son terroir, & l'Ouvrage de quelque Ecrivain Anglois. Voici comme

me le faux St. *Encher* parle dans son Commentaire sur le Livre des Rois *. *Le bienheureux Pape* Grégoire *armé d'une Eloquence Evangelique, gouvernoit en nos jours l'Eglise Romaine, lorsque les Reverendissimes Peres*, Augustin, Paulin *& leurs Compagnons sont venus en* Angleterre, *& ont annoncé la parole de Dieu à des Peuples infideles depuis tant de siecles.* Ces paroles ont fait conjecturer au savant Jesuite *André Schottus* †, que l'Auteur de ces Commentaires, c'est à dire le faux St. *Encher*, n'étoit pas un *François*, mais un *Anglois*.

Je ne sai si on ne pourroit pas fortifier sa conjecture par une expression que nous avons remarquée dans les Actes des Martyrs d'*Agaunum*. Il y est dit que MAURICE qui commandoit la Legion Thebéene, exhortoit au Martyre les Senateurs des Soldats, *Senatores militum*. Car encore que cette Charge ne soit pas inconnuë dans la Milice Romaine, & que St.

* in 3. Comm. in lib. Reg. Cap. 22.

† *Bibl. Patr. tom. 6. p.* 823. non *Gallus* homo. sed *Britannus*.

Jerôme * en parle dans sa Lettre à *Pammachius*. Cependant vous auriez de la peine à la trouver dans les Auteurs qui ont traitté des choses qui regardent la Guerre. Au lieu que l'usage de ce terme étoit commun parmi les *Anglois*, qui avoient accoûtumé de le donner aux personnes qui tenoient le premier rang, non pas tant à cause de leur âge, que de leur sagesse & de leur merite. On peut voir dans Mr. *du Cange* † les exemples qu'il en allegue, tirés des Loix d'*Edoüard* le Confesseur & de *Kenulfe* Roi de *Murcie*.

* Hieron. *Epist. ad Pam.* deinde Senator, ducenarius, biarchus, cirmicitor, Eques, deinde Tyro.

† *Glossar.* Du Cange *Tom.* 3. p. 796.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Que dans l'Exemplaire du P. Chifflet *comme dans celui de* Surius, *le Commandant d'une Legion, eſt appellé d'un nom qui n'étoit pas alors en uſage, & qu'il y a une faute ſur le nombre des Soldats Legionaires.*

MAIS il n'importe gueres de ſavoir ſi l'Auteur de la Paſſion des Martyrs d'*Agaunum* étoit *Anglois* ou *François*. Ces deux belliqueuſes Nations n'en viendront jamais aux mains pour ſe diſputer la gloire de l'avoir mis au monde. Il faut venir à d'autres remarques. Ce n'eſt pas ſeulement la différence de Style qui fait voir que les Actes du Martyre de la Legion Thebéene, ne ſont pas du vrai S. *Eucher*; il y a encore d'autres choſes qui le prouvent manifeſtement. Il paroit par les inſtructions de St. *Eucher* à ſon fils *Salonius*, que.

Digitized by Google

ce Pere savoit l'usage & la proprieté des termes Hébreux ; mais s'il étoit l'Auteur de la Passion des Martyrs d'*Agaunum*, il auroit été fort ignorant dans l'usage & la proprieté des termes Latins, quoique sa belle Lettre *sur le Mépris du Monde* fasse voir qu'il excelloit dans cette Langue. Dans l'Edition de *Surius* & de *Chifflet*, St. MAURICE qui commandoit la Legion Thebéene, y est appellé *Primicerius Legionis*. Est-il concevable que le vrai St. *Eucher* eût ignoré que le Commandant d'une Legion s'appelloit *Præfectus Legionis* ? Qu'on examine avec soin tout ce que nous avons d'anciens monumens qui nous peuvent donner quelque connoissance des noms & des titres des Charges Militaires depuis le temps d'*Auguste* jusques à celui de *Justinien*. Qu'on lise la *Notice de l'Empire* avec *Pancirole*, & ses autres Commentateurs, qu'on feuillete les Codes de *Theodose* & de *Justinien* où il y a tant d'Ordonnances sur les Charges Civiles, & Militaires de l'Empire, qu'on parcoure toutes les Inscriptions de ces temps-là qui sont ordinairement si chargées de titres, &

on

on ne remarquera pas que le Commandant d'une Legion ait jamais été appellé *Primicerius Legionis*. Comme anciennement on se servoit d'un papier préparé avec de la cire, on appeloit *Primicerius*, ceux de leur Ordre qui étoient écrits les premiers dans les Regîtres publics. De là vient que l'on en trouve un si grand nombre parmi les divers Ordres des Dignités & des Magistrats de l'Empire: Il y avoit le *Primicerius* du Palais, de la Chambre Imperiale, de la Garderobe, des Libéralités, des Notaires, des Maîtres des Comptes, de la Masse d'or, de l'Ecole des Chantres, des Domestiques des Juges, des Lecteurs, & beaucoup d'autres dont on peut voir les noms dans la *Notice de l'Empire*.

Ce terme passa même dans l'Eglise dans les siecles suivans. La dignité

* Lipsius *Com. Resp. Rom. lib.* 3. *cap.* 17. *pag.* 358. Primicerii, primi erant & Antesignani omnium Dignitatum quod in tabula cerata primi notarentur.

Suidas. πριμικήριος πρῶτος τῆς τάξεως τυχούσης. *In Nov.* Heraclii. ὁ ἐν ἑνὶ τάγματι πρῶτος.

de *Primicier* est très-considerable dans le Clergé de *Venise*; & dans la Collection des Conciles de Mr. *Baluze* *, ce nom est donné à un certain *Pierre* Prêtre d'*Alexandrie*. Quelquefois les Ecrivains de l'Eglise s'en sont servis metaphoriquement † appellant Saint *Etienne* le *Primicier des Martyrs*, & St. *Pierre* le *Primicier des Apôtres*; & enfin ce terme a été approprié aux Prêtres qui portent les Cierges devant les Princes & les Prelats. Quant à la Guerre & aux Armées, je confesse que je ne saurois gueres bien démêler les *Primicerii*. *Lipse* & *Saumaise* ne nous donnent pas là-dessus de grandes lumieres dans leurs Livres de la *Milice Romaine*. Il est vrai que *Goltzius* dans le Catalogue qu'il nous a donné des Dignités Militaires ‡, y a mis celle de *Primicerius Castrensis*. Mais tout le monde convient qu'il ne faut pas toûjours se fier aux choses que *Goltzius* rapporte, parce qu'il a travaillé à ce Livre-là & à tous les au-

* Balusius. *Nouvel. Coll. Concil.* pag. 480.
† S. August. *Serm.* 2.
‡ Goltzius. *Thes. Rei Antiquaria.* pag. 149.

Digitized by Google

autres, ſouvent ſur le rapport d'autrui & ſans avoir vû lui-même les Médailles & les Inſcriptions qu'il allegue. Si *Goltzius* s'eſt trompé, nous croyons avoir découvert la cauſe de ſon erreur. Il y a dans la *Notice de l'Empire* au Titre des Dignités Civiles & Militaires dans l'Occident, *Primicerius Sacri Cubiculi*, *Primicerius Notariorum*, *Caſtrenſis*, *Sacri Palatii* &c. Peut-être qu'il aura crû que devant *Caſtrenſis*, il faloit encore ſous-entendre *Primicerius*; ce qui aura donné lieu à la Charge de *Primicerius Caſtrenſis*, qu'il rapporte dans ſon Catalogue. Mais s'il eût fait attention à un autre Chapitre, où il eſt parlé des Charges, qui étoient *ſub diſpoſitione Viri ſpectabilis Caſtrenſis*, il auroit remarqué que cette Dignité de *Caſtrenſis*, avoit ſa principale relation à la Maiſon Divine, c'eſt-à-dire au Palais de l'Empereur.

Il eſt vrai que *Vegece* * parle d'un

* Veget. *lib.* 2. *cap.* 21. Sicut *Primicerius* in Officio Præfectorum, prætorioque ad honeſtum, quæſtuoſumque Militiæ pervenit gradum.

Primicerius *qui après avoir été dans l'Office des Préfets & dans le Prétoire, monta à un Grade Militaire honorable & lucratif.* Ses Commentateurs ne disent rien sur cet endroit, quoi qu'il soit assez difficile. Mais Mr. de *Valois* nous donne là-dessus quelque lumiere dans ses Notes sur *Ammien Marcellin* *; car cet Historien ayant parlé d'un *Valentin*, qui avoit été fait Tribun, après avoir été *Primicerius* de ce Corps qu'on appelloit *Protectores*; Mr. de *Valois* † remarque qu'après avoir été quelque temps *Primicier* des Protecteurs, on devenoit ordinairement Tribun.

En effet *Ammien Marcellin* parle dans son Livre trentieme d'un *Gratien* qui après avoir été *Primicier* des Protecteurs & Tribun, fut fait Comte des affaires

* Amm. Marcel. *lib.* 18. *cap.* 3. Inter quos *Valentinus*, ex *Primicerio* Protectorum Tribunus.

† Valesius. *pag.* 190. Ceterum ex *Primicerio* Protectorum ad Tribunatum pervenire mos erat.

* *In Excerptis de Gestis Constantini. Constantius, D. Claudii* Opt. Principis Nepos ex fratre, Protector primum, mox Tribunus, postea Praeses *Dalmatiarum* fuit.

Digitized by Google

affaires de la Guerre dans l'*Afrique*. Ce qui explique cet autre endroit du Recueil des faits de *Constantin* *, où il est dit que *Constance* Neveu de l'Empereur *Claude*, après avoir été premierement *Protector*, & après Tribun, fut enfin créé Gouverneur de la *Dalmatie*. Mais on ne trouve pas en tout cela que dans le temps que St. *Eucher* pouvoit écrire, on appellât le Commandant d'une Legion *Primicerius Legionis*. Ce ne fut que tout à fait dans les derniers siecles, qu'on le donna à tous ceux qui commandoient. *Matthieu Paris* * en l'année 1240. parle d'une Armée, où l'on demandoit qui en étoit le *Primicerius*, c'est-à-dire qui la commandoit; desorte que comme le terme de Commandant est fort général en François & se peut appliquer à ceux qui commandent une Compagnie, un Regiment, ou qui sont Gouverneurs d'une Province; aussi dans les derniers siécles, où apparemment la Passion des Martyrs d'*Agaunum* a été fabriquée, la

* Matth. Paris 1240. Sciscitabatur in Exercitu quis foret *Primicerius*.

qualité de *Primicier* avoit un sens fort étendu, je suis tenté d'ajouter *sur toute parmi les Anglois*, & de tirer d'ici une autre conjecture savoir que l'Auteur des Actes d'*Aganicus* étoit de cette Nation. Nous venons de citer *Matthieu Paris*, qui en fut l'ornement dans le douzieme siecle. On voit un Acte dans l'Histoire des Monasteres* d'*Angleterre*, où les Rois *Edmond*, & *Edgar* se qualifient Rois & *Primiciers* de toute l'*Angleterre*, *Primicerii totius Albionis*. C'est pourquoi la qualité de *Primicier* étant si générale en ce temps-là, il n'est pas surprenant que *Guillaume* de *Tyr* †, qui vivoit environ cinquante ans avant *Matthieu Paris*, fasse mention de quelques *Primiciers* de Legions. *Des hommes illustres*, dit-il, *portans des Enseignes, précedoient l'Armée, comme s'ils eussent été les Primiciers des Legions.* Si l'on peut inferer de ces paroles, que les *Primiciers* des Legions portoient en ce temps-

* Monasticum Angl. *Tom. 1. p.* 838.

† Willelm. Tyrius, *lib.* 4. *cap.* 8. Præcedebant autem ejus exercitum, quasi Legionum *Primicerii*, nescilla hajulantes, viri nobiles & inclyti.

temps-là des Enseignes, c'est-à-dire qu'ils étoient les *signiferi*, il faut avouër qu'au temps de *Guillaume* de *Tyr*, les choses étoient bien changées, & qu'on ne sauroit rien conclurre de son expression, qui puisse autoriser celle de la Passion des Martyrs d'*Agaunum*, à moins qu'on ne vueille avouër qu'elle a été faite environ le temps de *Guillaume* de *Tyr*, c'est-à-dire, plusieurs siecles après le vrai St. *Eucher*.

Mais examinons ce que l'Exemplaire de *Surius* & celui du P. *Chifflet* nous disent du nombre des Soldats Legionaires. Celui de *Surius* dit, que dans l'Armée de l'Empereur *Maximien* il y avoit une Legion de Soldats qu'on nommoit Thebéens, & *qu'une Legion étoit composée de six mille six cens soixante & six Soldats, suivant la coûtume des Anciens Romains.* Le Manuscrit du P. *Chifflet* retranche les soixante six, & de qui est dit de la Coûtume des Anciens Romains. il y est dit simplement que *la Legion étoit alors composée de six mille six cens hommes.*

Si par la Coûtume des anciens Romains,

mains, dont il est parlé dans l'Exemplaire de *Surius* & de *Baronius*, il faloit entendre la Discipline militaire que *Romulus* établit, il est certain que de son temps les Legions n'étoient composées, que de trois mille fantassins & de quelque Cavalerie. Et si l'on parcourt tous les temps que la République a fleuri depuis l'expulsion des Rois jusques à *Jules Cesar*, on remarquera bien des changemens dans le nombre des Soldats, dont les Legions étoient composées; & qu'il a été tantôt plus petit, & tantôt plus grand, selon les besoins & les revolutions de l'Empire. Mais on aura de la peine à prouver qu'il y ait eu des temps, où les Legions ont eû précisément le nombre de Soldats, que leur donnent les deux Exemplaires.

Il est vrai que *Tite Live* * dit que c'étoit un privilege des Legions, qui étoient dans la *Macedoine*, d'être composées de six mille hommes de pied & de trois cens Chevaux, pendant que les autres *ex vetere Instituto*, suivant la Coûtume ancienne,

* Tit. Liv. lib. 42.

ne, n'étoient composées que de cinq mille fantassins & de deux cens Cavaliers. Il y a apparence que ce fameux Historien étoit mieux instruit des Coûtumes Romaines, que l'Ecrivain de la Passion des Martyrs d'*Agaunum*. En effet les Legions ayant été mises à cinq mille hommes, dans la Guerre que *Rome* eût à soûtenir contre *Carthage*, *Polybe* * remarque que jusques à son temps, elles ont resté sur le pied de cinq mille fantassins & de trois cens Chevaux. On ne sauroit nier que le nombre des Soldats Legionaires n'ait augmenté sous les Empereurs; puisqu'au temps de l'Empereur *Tacite*, les Legions étoient de six mille cent vint hommes de pied & de sept cens seize Cavaliers, comme le remarque *Modestus* dans le Traité qu'il lui addressa sur les termes de l'Art militaire. *Vegece* qui a dédié son Ouvrage à l'Empereur *Valentinien*, nous apprend aussi que de son temps ses Legions étoient au même nombre; desorte qu'on nous feroit plaisir de nous prouver par de bons Auteurs, que

* Polyb. *lib.* 6.

que du temps de *Diocletien* & de *Maximien*, auquel on suppose que la Legion Thebéene a souffert le Martyre, les Legions fussent composées de 6666. ou de 6600, comme il est rapporté dans les Exemplaires de *Surius* & de *Chifflet*.

CHAPITRE X.

Qu'il est rapporté un Miracle qui paroit fabuleux dans l'Edition de Surius *& de* Chifflet.

LEs Actes des Martyrs d'*Agaunum* racontent un Miracle, qui merite quelques reflexions. Ce Miracle arriva à l'occasion d'un homme, que l'Exemplaire de *Surius* qualifie d'*Orfevre**, & que celui de *Chifflet* nomme *Forgeron*, ou *Charpentier* †. Les Actes disent que tous les Chrétiens d'*Agaunum* étant allés à l'Eglise, pour sanc-

* Aurifex. † Faber.

ſanctifier le jour du repos, cet homme qui étoit *Payen*, reſta ſeul dans le nouveau Temple que l'on bâtiſſoit à l'honneur des Soldats Thebéens. Ils ajoûtent que ces Saints ſe manifeſterent à lui dans un grand éclat de lumiere, l'enleverent de l'endroit où il étoit, l'étendirent comme s'ils l'avoient mis à la torture, & qu'après l'avoir bien battu, ils lui reprocherent *qu'il avoit lui ſeul manqué à l'Egliſe le jour de Dimanche, & qu'étant Payen, il avoit eu l'audace de travailler au Temple qu'on leur érigeoit.* Il eſt incroyable qu'un Auteur grave comme St. *Eucher*, eût fait parler les Bienheureux ſi peu ſenſément. Car il eſt aiſé de conclure de leurs diſcours, que les Payens, entant même que Payens, étoient obligez d'obſerver le jour du Sabbat. Et c'eſt un principe qu'on ne ſauroit leur paſſer; parce que ſi le quatrieme Commandement avoit obligé les Payens auſſi bien que les Juifs, comme les autres Commandemens du Décalogue, ce ſeroit une preuve certaine que le devoir que le quatriéme Commandement ordonne à l'égard du ſeptiéme jour, eſt un de-

Digitized by Google

devoir essentiellement moral, d'une rectitude naturelle & inviolable ; & on seroit bien embarrassé à justifier l'Eglise Apostolique, qui a transporté la dévotion du Sabbat au jour de la resurrection de *Jesus-Christ*. Quand nous disputons contre les *Sabbataires*, une des plus fortes raisons que nous leur opposions, c'est que le caractere distinctif, pour ainsi parler, des Loix essentiellement morales, est leur étenduë & leur universalité, c'est-à-dire qu'elles obligent toutes sortes de Personnes, en tout temps, en tous lieux, sous toutes les Alliances ; desorte que nous concluons que l'observation du septiéme jour, n'est pas un Devoir moral, puisque le quatriéme Commandement n'obligeoit point les Gentils ; & je ne sai si on ne doit pas dire la même chose de nôtre Dimanche, qui a succedé aux droits du Sabbat.

Il est vrai qu'après que la Nature a enseigné aux hommes qu'il y a un Dieu, elle peut encore leur apprendre qu'il est raisonnable de consacrer un certain temps à son service : mais elle ne les conduira pas plus loin ; elle laiſ-

Digitized by Google

laissera le choix du temps à leur liberté. Que ce soit le quatriéme, le sixiéme ou le septiéme jour, ce sera la même chose. Et afin que les Payens eussent été criminels, en ne gardant pas le Sabbat, ou à la Judaïque, ou selon l'usage des Chrétiens, il faudroit que l'observation du Sabbat, fût un de ces devoirs qui nous sont aussi connus que les premiers principes, dont nous portons les Notions en venant au monde, & que la main de Dieu a gravez dans le Cœur de tous les hommes. Les Saints d'*Agaunum* n'étoient donc pas fondez de maltraiter un Payen, sous prétexte qu'il n'observoit point le Dimanche. Il faloit premierement l'instruire, lui découvrir l'excellence & la sainteté de la Religion Chrétienne, & lui montrer combien il est juste de consacrer le Dimanche à la gloire de *Jesus-Christ*, le Médiateur & le Pontife de cette Loi nouvelle : & après cela s'il n'eut pas fait son profit de ces Instructions, à la bonne heure qu'on l'eût censuré. Mais commencer par le dragonner, c'est une voye de conversion, que l'on ne doit qu'à nô-

nôtre siecle, & que l'on ne sauroit attribuer aux Saints, sans blesser leur Charité. En ce temps-là c'étoit une chose ordinaire de voir les Payens traîner par force les Chrétiens à leurs sacrifices profanes. Mais on ne sauroit produire un seul exemple de ces premiers siecles, que les Chrétiens dans les lieux où ils étoient les plus forts, ayent tourmenté les Payens, pour les faire venir dans leurs Assemblées. Il faut même qu'au commencement ils ayent eû quelque scrupule de permettre aux infideles d'assister à la célébration de leurs mysteres. Car sans cela à quoi bon le quatriéme Concile de *Carthage* * auroit-il ordonné aux Evêques de permettre aux Payens, aux Juifs, & aux Hérétiques d'entrer dans les Eglises, pour ouïr la parole de Dieu? Il est vrai que le Canon ajoûte qu'ils n'y resteront que jusques à la Messe des Catéchumenes, c'est-à-dire qu'après le Sermon & la Priere pour les Neophytes, les Infideles étoient obligez de se retirer, avant que l'on commençât à célébrer les saints mysteres. Les

* Conc. Carth. 4. *Can.* 84.

Digitized by Google

Les Saints d'*Agaunum* reprochent encore à ce Payen, *qu'il avoit eu la hardiesse de travailler au Temple qu'on leur bâtissoit.* Seroit-il possible qu'un Auteur aussi sage & aussi éclairé que St. *Eucher* eût fait faire à des Saints un reproche si peu raisonnable? Il y a apparence que les Saints n'ont pas de pareilles délicatesses. Au moins Dieu ne les a point euës en un pareil cas. Quand *Salomon* lui bâtit un Temple, il ne nous paroît pas, qu'il l'ait censuré d'employer du bois & des pierres, qui venoient d'un Païs dont le Prince, aussi bien que le Peuple étoient Idolatres. Et dans les principes de S. *Augustin* il n'auroit pas trouvé mauvais, que toute la charpente eût été tirée des bois consacrez aux faux Dieux. *Ex lucis alienorum Deorum* *. Si l'on fait reflexion sur ce que l'Historien des *Rois* nous dit du nombre prodigieux d'Ouvriers, qui étoient employez à bâtir le Temple, on ne sauroit s'empêcher de conclure, que parmi ces Ouvriers, il y en avoit plusieurs, qui étoient des Nations infideles voisines de la *Judée*,

* August. *Ep.* 154. *ad* Publ.

Digitized by Google

Judée, d'autant plus que les Juifs s'adonnoient plus à l'Agriculture qu'à cultiver les Arts. Ce fut par les ordres de Dieu même que * l'Or & l'argent de l'Idolatre *Jéricho* furent mis dans le Tréſor ſacré. Ces Tables, ces Vaſes précieux, & ces autres Meubles ſi riches que *Ptolomée Philadelphe*, & la Reine *Helene* envoyerent au Temple de *Jeruſalem* †, avoient été faits ſans doute par des Gentils, & cependant les Sacrificateurs ne laiſſerent pas de les accepter & de les conſacrer au ſervice du Dieu d'*Iſraël*. Où eſt-ce donc que les Soldats Thebéens avoient appris cette Morale, qu'il ne fût pas licite à un Payen de travailler à la conſtruction des Temples Chrétiens. Si les Empereurs Chrétiens avoient eû un zele ſi rigide, ils n'auroient jamais dédié au ſervice du vrai Dieu, les Temples que les Payens avoient bâti à l'honneur de leurs Idoles. Il faut ſans doute que l'Egliſe Romaine croye que les Saints ſe ſont aujourd'hui huma-

* Joſué *chap.* 6. ℣. 24.

† *Lightfoot.* Deſcrip. Temp. Hier. Sect. 4. pag. 649.

Digitized by Google

humaniſez, & que leur Morale n'eſt plus ſi farouche, puiſqu'on voit dans la Cathedrale de *Rome* un S. *Pierre* en bronze, qui étoit autrefois un Jupiter, & dans les mains duquel on a mis des Clefs, au lieu de la Foudre qu'il tenoit auparavant, & puiſque du *Pantheon* qui étoit un Temple conſacré à tous les Dieux du Paganiſme, *Rome* en a fait une Egliſe dédiée à la bienheureuſe Mere de *Jeſus-Chriſt*.

CHAPITRE XI.

Où l'on examine les ſentimens que les Actes des Sts. d'Agaunum leur attribuent touchant le Martyre.

IL ne faut pas oublier que l'Hiſtoire des Soldats Thebéens nous les repréſente tous brulants de zele pour le martyre. Il dit *qu'ils étoient enflamez d'une noble ardeur de mourir pour Jeſus-Chriſt*; & que quand les Miniſtres de l'Empereur furent arrivez pour exe-

cuter

cuter ses ordres barbares, les Soldats Thebéens sans faire le moindre effort pour échaper, *présenterent aux Bourreaux leur coû & leur gorge.* Ceci n'a pas été mis sans dessein; l'Auteur a voulu prévenir une difficulté, que ses Lecteurs pouvoient se faire. Il a prévû que l'on auroit de la peine à croire que toute une Legion, qui avoit les armes à la main, se soit laissé immoler, sans faire la moindre resistance. En effet il ne faut pas être surpris, que tous ces braves Soldats, qui avoient combattu, comme des Lions, en tant de rencontres, soient allés à la mort comme des Agneaux, puisqu'ils avoient une espece de fureur pour la gloire du Martyre. Témoin ce VICTOR dont la mort est rapportée sur la fin des Actes des Martyrs d'*Agaunum*, lequel chercha sa mort & attira son supplice par son indiscretion, puis qu'ayant été invité par des Soldats Payens, à faire bonne chere avec eux des dépouilles des Soldats Thebéens, il les couvrit d'outrages & de malédictions, & déclara sans nécessité, qu'il étoit Chrétien lui-même. Mais ces faits ne sont peut-être pas si certains, que l'on pourroit penser.

ſer. Il eſt vrai que l'on trouve de beaux traits de Rhetorique dans *Euſebe*, dans *Sulpice Severe* & dans *Lactance* ſur l'ardeur que les Chrétiens des premiers ſiecles avoient pour le Martyre. On ne ſauroit encore nier que l'Hiſtoire de l'Egliſe ne nous rapporte les exemples de quelques particuliers, qui avoient plus de zéle que de lumiere, & qui en des temps de perſecution ayant pû fuir, ou ſe cacher, s'étoient livrez eux-mêmes à leurs Juges & à leurs Bourreaux.

Mais il ne s'agit pas ici de quelques Perſonnes ſimples, & mal inſtruites, & que le zéle a pû emporter trop loin dans ces premieres ardeurs du Chriſtianiſme. Il eſt queſtion de toute une Legion, que l'on ſuppoſe avoir été inſtruite par un Evêque de *Jeruſalem* & confirmée dans la foi par le Pape *Marcellin*. Il s'agit d'un grand nombre d'Officiers, qui avoient ſans doute étudié & examiné la Morale de *Jéſus-Chriſt*, puiſque ce n'étoient pas par les engagemens de la naiſſance qu'ils étoient Chrétiens. Il y a dans les Archives de l'Egliſe Metropolitaine de *Turin*, une Vie Manuſcrite de St. *Second*, qui rapporte

porte que ce jeune Soldat Thebéen étoit d'une des meilleures Maisons de la Province de la *Thebaïde*, instruit dans toutes les belles Disciplines, & que son rare mérite avoit élevé à une grande charge dans le Palais de l'Empereur. Et si avec des qualités si distinguées, il a été oublié dans les Actes d'*Agaunum*, on doit juger que MAURICE, EXUPERIUS, CANDIDUS, URSUS & VICTOR, qui y sont nommés, devoient être des gens d'une sagesse & d'une habileté consommées. Cependant les Actes de leur Passion leur attribuent des sentimens tout-à-fait opposés aux principes du Christianisme & à la Morale de *Jesus-Christ*. Si l'Auteur de ces Actes a cru qu'ils auroient offensé Dieu, en essayant de se soustraire par la fuite, aux Ordres & à la cruauté de l'Empereur, il n'en faut pas davantage pour conclurre que le veritable S. *Eucher* n'en est pas l'Auteur. Ce saint Evêque n'ignoroit pas que *Jesus-Christ* avoit permis à ses Disciples, quand ils seroient persecutés dans un lieu, de fuir dans un autre. Il savoit bien sans doute que sa Religion arme bien les Saints contre les dangers,

Digitized by Google

dangers, mais qu'elle leur défend de les attendre ou de les chercher. Quand on eſt convaincu de ſa verité & que l'on a ſenti ſon onction, on enviſagera ſans pâlir les flammes d'une fournaiſe, mais cependant on ne s'y précipitera pas; on ne doit pas craindre la mort, mais il ne faut pas auſſi s'ennuyer de vivre. Ce ſont les *Ignaces* & les *Albines* qui ſont les Modeles des Juſtes, & non pas les *Lucreces* & les *Catons*. *La Couronne du Martyre deſcend de la main de Dieu; il faut l'attendre & n'anticiper jamais le temps de la recevoir*, diſoit S. *Cyprien* *, le grand Panegyriſte du Martyre. Les Soldats Thebéens n'avoient qu'à ſe former ſur l'exemple de S. *Paul*. Dieu l'avoit choiſi pour prêcher l'Evangile aux Nations infideles; il ne craignoit ni tribulation, ni angoiſſe, ni perſecution, ni famine, ni nudité, ni peril, ni épée; il défioit la vie & la mort, les Anges, les Principautés les Puiſſances, les choſes préſentes, les choſes à venir, les hauteſſes, les profon-

* Cypr. *de Lapſis*. Nam cum corona de Dei dignatione &c.

deurs & toutes les Créatures ensemble d'ébranler sa constance & sa fidelité. Mais avec tout cela il ne s'avisoit pas d'affronter les perils, quand il pouvoit passer à côté, & ne faisoit aucun scrupule de se détourner, quand il croyoit rencontrer des disgraces sur son chemin. Tout le monde sait comment il sortit de *Damas*.

C'étoit aussi la pratique la plus suivie dans le temps que l'on suppose que la Legion Thebéene souffrit le Martyre. Il ne faut que jetter les yeux sur la Collection des Canons pénitentiaux de *Pierre d'Alexandrie*, qui fleurissoit environ le temps des Persécutions de *Diocletien*. Cet Evêque y censure ces Martyrs volontaires, qui pouvant échapper aux Bourreaux & aux persecuteurs, s'exposoient eux-mêmes à la mort. *Jesus-Christ*, dit-il, *s'est retiré pour fuir les embûches, que les Juifs lui dressoient; & quoiqu'il sût que le temps marqué dans le Conseil du Pere, n'étoit pas éloigné, il ne chercha pas sa Croix, mais l'attendit de la fureur des Juifs dans une solitude où il alla; & quand il prédisit à ses Apôtres, les maux qu'ils auroient à souffrir pour son nom, il leur*

leur dit qu'on les livreroit aux Conseils & aux Synagogues. Surquoi cet Evêque remarque que *Jesus-Christ* dit, *on vous livrera*, & qu'il ne dit pas *vous vous livrerez vous-mêmes.* C'est pourquoi Mr. de *Tillemont* dans son *Histoire des Empereurs* * fait cette sage Observation, en parlant des Actes de S. *Maxime*. *Que ces Actes paroissent très-dignes de l'estime qu'en a* Baronius; *quoi qu'ils portent que le Saint se livra lui-même: ce qui est plus ordinaire dans les faux Actes que dans les veritables.* En un mot on peut voir quelle étoit là-dessus la Morale de l'ancienne Eglise dans un Canon du Concile d'*Elibenis* †, & dans un passage précis de S. *Augustin* *; on voit cette Morale reduite en pratique dans la Vie de S. *Cyprien* & de S. *Athanase*, qui n'ont jamais manqué de fuir la persecution, lorsque Dieu leur en a donné le moyen.

Il n'y a donc qu'à examiner si les Soldats Thebéens, informez de la re-

* Tillemont, *Hist. des Emp. 2. p. 3.* Tom. p. 864.

† *Concil* Elib Can. 60.

* August. *in brevia collat. di. 3. cap. 13.*

Digitized by Google

solution de l'Empereur, pouvoient la prévenir par la fuite; & pour cela il ne faut que lire les Actes de leur Passion. L'Armée de *Maximien* ayant déja passé tous les defilés du Païs de *Valais*, la Legion Thebéene, qui étoit à l'Arriere-garde, apprit à *Agaunum*, que cette armée étoit destinée à massacrer les Chrétiens des *Gaules*. Elle s'arrête à cette nouvelle & refuse de marcher. Déja on conviendra qu'elle auroit bien pû se débander & prendre la fuite, car en des cas pareils les Loix Militaires doivent ceder à la Loi qui oblige à la conservation de sa vie, & la désertion n'est pas une faute plus grande contre la Discipline Militaire, que de refuser de marcher aux ordres de son Général. Les Actes disent que *Maximien* apprenant le refus des Soldats Thebéens, commanda qu'on les decimât, esperant que la mort de quelques-uns, intimideroit tous les autres. La Legion souffrit courageusement cette décimation, & les Ministres qui avoient executé les ordres de l'Empereur, lui rapporterent que ce supplice n'avoit pas étonné les Soldats Thebéens, & qu'ils persistoient dans le dessein

Digitized by Google

ſein de ne pas marcher. Pendant tout ce temps-là on ne voit pas que l'Armée recule pour obſerver les mouvemens de cette Legion; on ne remarque pas que l'Empereur commande des troupes pour veiller ſur elle, & prévenir les effets de ſa mauvaiſe volonté. Il y a apparence que ſi toute la Legion ne pouvoit pas ſe tirer d'affaires, qu'au moins une partie pouvoit ſe ſauver; & les Actes diſent qu'il n'y eut pas un ſeul Soldat qui échapât à la cruauté de l'Empereur. Aujourd'hui, quelque ſoin que l'on prenne dans les Armées pour empêcher la deſertion, toute la vigilance des Officiers ne ſauroit faire qu'il ne deſerte un grand nombre de Soldats toutes les Campagnes; & ce qu'il faut encore remarquer, c'eſt que la ſituation d'*Agaunum* donnoit de grandes facilités à la Legion Thebéene de chercher ſon ſalut dans la fuite. J'y paſſai, il y a quelque temps, conduiſant le corps de Mylord Duc de *Schomberg* de *Turin* à *Lauſane*, où il m'avoit ordonné de le faire enterrer. Comme je méditois déja cette *Diſſertation*, je m'arrêtai long-temps à conſiderer les avenues

& l'assiete d'*Agaunum* : Il est au bout d'une Vallée fort serrée, & l'on n'y arrive que par des défilés continuels, ayant toûjours à droit & à gauche des Bois & des Montagnes, de sorte que si les Soldats Thebéens avoient voulu profiter de l'avantage du lieu, toute l'Armée de l'Empereur n'auroit sû empêcher qu'une partie de la Legion ne se fut sauvée. D'où il faut conclure que l'Auteur de leurs Actes, n'a gueres ménagé la vraisemblance dans le Roman qu'il nous a laissé, puis qu'il rapporte que tous les Soldats Thebéens furent massacrés, & qu'il n'y en eut pas un seul, qui songeât à sauver sa vie : toute la Legion courant au devant des Bourreaux, & ne respirant que le Martyre.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Qu'il n'eſt pas vrai-ſemblable que l'on ait fait venir de l'Orient une Legion, pour appaiſer un tumulte dans les Gaules.

JUSQUES ici nous avons conſideré le Martyre de la Legion Thebéene par rapport aux Actes où il eſt rapporté, & à l'Auteur auquel on les attribuë; mais il eſt temps de venir au fait même, & de le traitter indepen-demment des Actes & de l'Auteur qui le rapportent. Le P. *Le Cointe* dans ſes *Annales* * a cru pouvoir ſauver le Martyre de la Legion Thebéene, & la Relation de leur Paſſion, en ſe retranchant dans les Actes & dans l'Exemplaire du P. *Chifflet*. *Nous ne nions pas*, dit-il, *que les Actes des Martyrs*

* Le Cointe. *Ann. Franc.* tom. 3. ann. Chr. 636.

Digitized by Google

d'Agaunum *n'ayent été écrites par S.* Eucher *Evêque de* Lion ; *mais nous soûtenons que ceux que* Surius *a publiés, & qui se trouvent dans les Manuscrits de la plûpart des Eglises, sont supposés & faussement attribués à S.* Eucher. *Nous ne reconnoissons pour legitimes que ceux que* Pierre François Chifflet *a publiés dans son* Paulinus Illustratus, *& qu'il a tirés d'un très-ancien Manuscrit d'un Monastere de S.* Claude. *Nous croyons que S.* Eucher *est le veritable Pere de cet Ouvrage.* Mais que S. *Eucher* soit l'Auteur de cette Piece, ou qu'il ne le soit pas; Que les Actes soient corrompus dans l'Exemplaire de *Surius*, & sinceres & fideles dans le Manuscrit du P. *Chifflet*, ce n'est plus dequoi il s'agit. Nous n'avons, pour ainsi dire, attaqué jusques ici que les dehors; nous allons maintenant nous attacher au corps de l'Ouvrage, & montrer dans le fait même des caracteres sensibles de supposition.

La premiere marque de fausseté est que l'on suppose que l'Empereur *Maximien* fit massacrer une Legion, qu'il avoit fait venir de l'Orient pour l'accom-

Digitized by Google

compagner dans les *Gaules* *. Nous ne conteſtons pas qu'il n'y eut dans l'Orient des Legions que l'on nommoit Thebéenes. Le Livre que nous avons déja cité des *Dignités de l'Empire*, fait mention de quatre Legions Thebéenes.

Sub diſpoſitione viri illuſtris
Magiſtri Militum per Orientem
Legiones Comitatenſes 9
Secunda Flavia Conſtantia
Thebæorum, *ſecunda* Felix Valentis
Thebæorum.

Et dans un autre Chapitre:

Sub diſpoſitione viri illuſtris
Magiſtri militum per Thracias
Legiones Comitatenſes.
Prima Maximiana *Thebæorum*
Tertia Diocletiana *Thebæorum*.

Nous ne conteſtons pas encore que les beſoins de l'Empire, appellant *Maximien* dans les *Gaules*, l'Empereur n'ait

E 6

* *Acta Martyr. Ag.* Hi in auxilium Maximiano ab Orientis partibus acciti.

Digitized by Google

n'ait pû se faire accompagner de quelqu'une de ces Legions. Elles sont toutes quatre mises dans le rang des Legions que les Romains nommoient *Comitatenses*, parcequ'elles devoient toûjours être prêtes à accompagner les Empereurs dans leurs expeditions *.

Mais il s'agit d'examiner quelle est la Legion Thebéene dont il est parlé dans les Actes des Martyrs d'*Agaunum*. Les Exemplaires de *Surius* & de *Chifflet* conviennent que *Maximien* fit venir cette Legion de l'Orient, desorte que dans le sens du faux St. *Eucher*, ce ne peut être, ni *Prima* Maximiana *Thebæorum*, ni *Tertia* Diocletiana *Thebæorum*, ces deux Legions demeurant dans la *Thrace*, & étant destinées à garder cette Frontiere de l'Empire. Il faut donc que ce soit quelqu'une de ces Legions qui étoient sous le commandement du Général de l'Infanterie dans l'Orient. Mais il n'est gueres vraisemblable que l'on eût fait venir une Legion de

* Lazius *Resp. R. lib.* 3. Comitabantur Augustum in proximum abeuntem.

de si loin ; ou pour persecuter les Chrétiens dans les *Gaules*, ou pour arrêter le cours d'une Sedition qui s'y étoit élevée. Les Legions qui étoient sur le *Rhin*, sur le *Danube*, dans la *Mœsie* & dans l'*Illyrie*, eussent été plus à portée. On ne sauroit faire voir aucun exemple dans l'Histoire, que pour porter la Guerre dans les *Gaules*, on ait dégarni les frontieres de l'*Egypte*, ou de la *Mesopotamie*. Si l'on replique, qu'on étoit en paix avec la *Perse*, que tout étoit tranquile dans les *Limites* de l'*Afrique* & de l'*Asie*, que le danger étoit pressant dans les *Gaules*, que *Rome* trembloit d'abord que la *France* remuoit, & qu'on entendoit parler d'un *Tumultus Gallicus*, & qu'il n'est pas surprenant qu'en une pareille extrémité, on ait fait venir des Legions du fond de l'Orient. Si pour fortifier cette conjecture, on ajoûte que le peril devoit être grand, puisque les Historiens * remarquent, que ce fut une des raisons qui porta *Diocletien*, à faire part de l'Empire à *Maximien*, afin qu'étant revêtu de la Dignité Im-

* Sext. Aurel. Victor, Eutrop. *lib.* 9.

Digitized by Google

periale, & ayant plus d'autorité, il terminât plus promptement cette affaire : toutes ces réponses sont pour nous. Elles servent à diminuer la vraisemblance du Martyre de la Legion Thebéene. Car la Guerre que *Maximien* alloit entreprendre, étant d'une si grande importance, il n'y a point d'apparence qu'il se fût privé volontairement d'une Legion qu'il avoit fait venir des Extremités de l'Empire. Que l'on suppose tant qu'on voudra *Maximien* attaché au culte de ses Dieux jusques à la fureur, Ennemi & Persecuteur implacable de *Jesus-Christ* & de ses Disciples ; Mais sans des preuves de la derniere évidence, on ne le doit pas faire insensé, & mauvais Politique jusques à ce point, que d'avoir fait massacrer une de ses meilleures Legions, en présence, pour ainsi dire, de l'Ennemi, & lors qu'il commence une Guerre, dont le succès devoit justifier à tout l'Univers le choix de *Diocletien*. D'autant plus que si *Aurelius Victor* * lui donne des manie-

* *Aurel. Victor.* Quamquam semiagrestem, militiæ tamen atque ingenio bonum.

manieres groſſieres, il ajoûte qu'il étoit homme de bon ſens & habile dans la Guerre. Outre que ſi l'on rapporte le Martyre de la Legion Thebéene à l'année 286 avec le P. *Labbe*, peut-être qu'environ ce temps-là, on ne pouvoit pas dégarnir ſans quelque peril les frontieres de l'*Egypte* & de l'Orient; puiſque ce fut peu de temps après, qu'*Achilleus* prit la pourpre dans l'*Egypte*, & que les *Quingentiens*, c'eſt-à-dire les habitans des cinq villes de la *Cyrenaïque*, joignirent leurs armes pour faire la guerre à l'Empire. Et ſi on met ce martyre en l'année 297. avec le Cardinal *Baronius*, je ne ſai ſi la Guerre n'étoit pas alors enflammée ſur les frontieres de la *Perſe* & ſi l'Empereur *Galerius* avoit reparé la honte de cette malheureuſe Journée, où toute ſon armée fut défaite, & où il eut de la peine à ſe ſauver lui-même.

Mais voici quelque choſe de plus poſitif. Les noms que le Livre des *Dignités de l'Empire* donne aux Legions Thebéenes, qui étoient dans l'Orient, ſuffiſent pour faire voir qu'on ne ſauroit rapporter à aucune d'elles

d'elles le Martyre dont nous parlons. L'une y est nommée *Secunda* Flavia Constantia *Thebaorum*, & l'autre *Secunda* Felix Valentis *Thebaorum*. Sur quoi il faut remarquer que les Romains donnoient des noms differens aux Legions, pour les distinguer, comme les Princes le pratiquent aujourd'hui à l'égard de leurs Regimens. Ces noms étoient pris quelquefois de leur rang & du temps de leur création; comme *premiere*, *seconde*, *troisiéme*, *quatriéme Legion*. Ils leur étoient quelquefois donnés à cause de quelque action remarquable qui les faisoient distinguer. L'une étoit nommée la *Victorieuse*, l'autre la *Conquerante*, l'autre *la Legion de fer*; quelquefois elles prenoient les noms des Païs & des frontieres qu'elles gardoient, comme ces Legions *Germaniques* & *Pannoniques*, qui étoient destinées à garder les Limites de l'Empire du côté de la *Hongrie* & de l'*Allemagne*. D'autres ont tiré leurs noms des Divinités pour lesquelles leurs Consuls ou leurs Empereurs avoient plus de vénération, comme les Legions *Minervia*, *Martia*, *Apollinaris*. Il y

en

en avoit auſſi qui tiroient leurs noms, des Nations, parmi leſquelles on les avoit levées, comme la Legion des *Nerviens* & les Legions d'*Iſaurie*. *Mezerai* * dans ſon Hiſtoire de *France* avant *Clovis*, rapporte à cette raiſon le nom de la Legion Thebéene. *Maximien*, dit-il, *s'étant auſſi chargé de la défenſe des* Gaules *partit de* Nicomedie, *d'où il emmena quelques Legions avec lui, & entr'autres celle des* Thebains, *ainſi nommée, parce qu'elle avoit été levée dans la* Thebaïde d'Egypte. Mais le plus ſouvent les Legions portoient les noms des Empereurs, qui les avoient formées; Telles étoient les Legions *Ulpiennes*, *Trajanes*, *Claudiennes*, *Dioclétianes*, *Maximianes*. Il y a apparence que les deux Legions Thebéenes, qui étoient dans l'Orient, étoient de ce dernier ordre. L'une s'appelloit *Flavia Conſtantia Thebæorum* du nom de l'Empereur *Conſtance*. *Pancirole* remarque judicieuſement, que cela ſe doit entendre de *Conſtance* fils de *Conſtantin*, & non pas de *Conſtance* ſon Pere. Mais

* Mezerai *Hiſt. avant Clovis.* pag. 218.

Mais la raison qu'il en donne est fausse. Il suppose que *Constantin* le Grand fut le premier Empereur, qui joignit à ses titres celui de *Flavius*, & que la plûpart de ses Successeurs le prirent aussi, pour témoigner l'estime qu'ils faisoient de sa vertu, & le desir qu'ils avoient de lui ressembler. Mr. *Du Cange* dans ses *Familles Byzantines* rapporte quelques Médailles de *Constance* Pere de *Constantin* avec le nom de *Flavius*. Et Mr. *Baluze* dans ses Notes sur le Livre de *Lactance* de la *Mort des Persecuteurs*, cite une Inscription, qui lui a été communiquée par Mr. *Vaillant*, où cet Empereur est appellé FLAVIUS VALERIUS CONSTANTIUS, desorte qu'il vaut mieux dire que dans le temps que *Maximien* fut élevé à l'Empire, & qu'il entreprit son voyage dans les *Gaules*, *Constance* Pere de *Constantin*, n'avoit pas l'autorité requise pour lever des Legions en Orient & pour leur donner son nom. Bien plus. *Aurelius Victor* que *Labbe* & *Pagi* ont suivi, remarque que la revolte d'*Amandus* & d'*Ælianus* suivit immédiatement la nouvelle de la mort de *Carinus* arrivée

vée en 285: & ſuivant ce calcul comment y auroit-t-il pû avoir une Legion appellée *Conſtantia* en 286. *Chlorus* n'ayant été fait *Ceſar* qu'en 292. ou 293. Et puiſque l'autre Legion Thebéene s'appelloit *Secunda*, Felix, Valentis *Thebæorum*, du nom de l'Empereur *Valens*, il reſulte que ni l'une ni l'autre ne ſauroit avoir ſouffert le Martyre par les ordres de *Maximien*, qui fut aſſocié à l'Empire, pluſieurs années avant que *Conſtance* & *Valens* en fuſſent les maîtres.

Il ſemble que Pancirole * ait ſenti cette difficulté. Mais comme il n'eſt pas poſſible de s'en tirer, il tombe avec tout ſon Savoir en des contradictions pitoyables. Au lieu d'une Legion qui ait ſouffert le martyre, il rapporte la Paſſion de deux Legions Thebéenes. Il dit que la Legion *Secunda* Flavia Conſtantia *Thebæorum* fut levée par *Conſtance*, pour remplacer la ſeconde Thebéene qui étoit Chrétienne, & qui avoit été maſſacrée à *Treves* par *Rictiovarius* Préfect de l'Empereur

* Guido Pancirol. *Notit. Imper.* Cap. 48. fol. 34.

Digitized by Google

pereur *Maximien*; & quant à la Legion *Secunda* Felix Valentis *Thebaorum*, *Pancirole* veut que l'Empereur *Valens* la leva pour remplir la place de la Legion, qui avoit peri à *Agaunum* au delà des *Alpes*, pour avoir refusé de prêter les sermens militaires suivant les ceremonies des Gentils. Ce qui l'a jetté dans l'erreur, c'est qu'il avoit lû en d'autres Legendaires, que *Maximien* ayant passé les *Alpes*, détacha quelques Cohortes de la Legion Thebéene avec d'autres Troupes pour renforcer l'Armée qu'il vouloit opposer à *Carausius*; & ce fameux Antiquaire a fait de ces Cohortes, une Legion. Dans les Chapitres suivans, ces Soldats Thebéens que l'on suppose avoir été envoyés contre *Carausius*, nous fourniront des preuves contre le Martyre de toute la Legion.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Que ſi l'Hiſtoire de cette Legion étoit veritable, il y auroit moins d'incertitude ſur le temps qu'elle eſt arrivée.

UN autre caractere de fauſſeté qui mérite d'être remarqué, eſt l'incertitude & la contrarieté des Ecrivains de l'Egliſe Romaine, ſur le temps auquel ils ſuppoſent, que la Legion Thebéene a ſouffert la mort. Le Martyre d'une Legion entiere eſt un évenement ſi memorable, que s'il étoit veritable, il ne manqueroit pas d'être écrit & circonſtancié par des traits bien marqués dans les Annales de l'Egliſe. Quand les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques auroient eû la negligence de ne nous en rien dire, *Aurelius Victor*, *Entrope*, *Jornandes*, ou quelqu'autre Ecrivain auroit reparé cet oubli. *Tite Live* n'a pas manqué de nous rapporter la fin tragique de cette Legion,

Digitized by Google

gion, dont tous les Soldats furent condamnés à la mort, parce qu'elle s'étoit mutinée, & s'étoit emparée de *Rhegium*, durant la Guerre que les *Romains* avoient avec *Pyrrhus*. Et on veut que six mille six cens soixante six Officiers ou Soldats, ayent été massacrés par les ordres d'un Empereur, à cause du refus qu'ils firent de jurer par ses faux Dieux, ou de se joindre aux autres Troupes infideles, pour répandre le sang des Chrétiens, sans que l'on trouve un seul mot dans les Ecrivains Profanes ou Ecclesiastiques, par lequel on puisse précisément savoir le temps d'un évenement, que tant de circonstances rendent rare & merveilleux. Les plus habiles Ecrivains de l'Eglise Romaine ne conviennent ni sur l'année, ni sur le Pape, ni sur le Consulat. Le Cardinal *Baronius* met ce Martyre sous le Pontificat de *Marcellin*, en quoi il a été suivi par deux savans Peres de l'Oratoire, le P. *le Cointe* *, & le P. *Morin* †. *An-*

* Le Cointe *Annal. Ann.* Ch. 638.

† Morinus *Part.* 2. *cap.* 3. de rebus à *Const.* gestis.

Digitized by Google

Antoine Pagi le met ſous le Pontificat de *Caius* Prédeceſſeur de *Marcellin*. *Baronius* veut qu'elle ait ſouffert la mort environ le 14. Conſulat de *Diocletien*. *Antoine Pagi* rapporte ce Martyre aux premieres années de cet Empereur. Le Jeſuite *Labbe* abandonne ici ſon *Baronius*, & c'eſt peut-être lui qu'*Antoine Pagi* a ſuivi: voici ſes termes. *On dit qu'environ l'an* 286, Sebaſtien Tiburtin, Tranquillus, Marcellin, Zée, Maurice, *& pluſieurs autres avec la Legion Thebéene, ſouffrirent la mort pour la foi de* Jeſus-Chriſt, *à* Agaunum *à l'entrée des* Alpes Pennines. Cela s'ajuſte fort bien avec le Pontificat de *Caius*, & les commencemens de l'Empire de *Diocletien*; & au lieu que le Cardinal *Baronius* rapporte le Martyre des Soldats Thebéens à l'année 297, ce Martyre eſt arrivé, ſuivant le compte du P. *Labbe* l'an 286. c'eſt-à-dire auſſi-tôt après que *Carin* eut été tué, & que *Diocletien* eut aſſocié *Maximien* à l'Empire. Et ſi cela eſt que deviendra l'Argument

* Labbe Chr. hiſt. part. 1. An. ch. 286. pag. 216.

Digitized by Google

ment de Mr. *Ducheſne* dans ſon *Hiſtoire des Papes**, lequel pour prouver que le Pape *Marcellin* ne ſacrifia pas aux Idoles, au temps de la perſecution, comme la plûpart des gens le croyent, dit que ce Pape adminiſtra le ſacrement de la Confirmation à la Legion Thebéene, lorſqu'elle paſſa à *Rome* & lui fit de fortes exhortations à la pieté & à la perſeverance dans la Religion. Voici le Jeſuite *Labbe* & *Antoine Pagi*, qui mettent le Martyre de cette Legion pluſieurs années avant le Pontificat de *Marcellin*. La bonne foi de ce Jeſuite ne doit pas être paſſée ſous ſilence Il ne nous donne pas le Martyre de la Legion Thebéene, comme un fait dont il ſoit convaincu, & dont il eut trouvé quelques preuves dans quelques bons Monumens, c'eſt ſeulement ſur un ON DIT qu'il ſe debite, pour ne ſe rendre pas ſans doute garant d'une Relation qu'il trouvoit un peu fabuleuſe.

Au reſte, ſi l'on venoit à repliquer, que ce n'eſt pas raiſonner conſéquem-

ment,

* Ducheſne *Hiſt. des Papes* pag. 45.

ment, que de vouloir nier un fait, parce que l'Epoque en eſt incertaine; Nous répondrions qu'il y a fait & fait, qu'il y peut avoir pluſieurs faits dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique à l'égard deſquels ce raiſonnement ſeroit foible; mais le Martyre de toute une Legion eſt un fait ſi rare, ſi ſingulier, ſi illuſtre, que l'incertitude, où l'on eſt, d'en marquer le temps, ſuffit pour faire ſoupçonner la fauſſeté de cet évenement. Il y a bien des gens qui par la même raiſon, doutent de la diſpute de St. *Pierre* avec *Simon* le Magicien, & de la mort ſurprenante de cet impie, que les Démons laiſſerent tomber, après l'avoir ſoûtenu quelque temps en l'air. Il eſt vrai qu'*Euſebe*, *Sulpice Severe*, & St. *Auguſtin* font mention de cet évenement memorable: Mais ceux qui le croyent faux repliquent, qu'il ne faut pas ſe fier toûjours aux relations des Anciens Auteurs Eccleſiaſtiques; Que le zéle qu'ils avoient pour leur Religion, faiſoit qu'ils n'étoient pas toûjours délicats ſur le choix des preuves & des exemples; Qu'ils vouloient oppoſer merveilleux à merveilleux, toute la Religion

ligion Payenne étant appuyée sur des miracles trompeurs, & sur les apparitions de ses faux Dieux. Ils ajoûtent que si cet évenement étoit arrivé comme on le raconte, il auroit fait tant de bruit dans *Rome* & dans tout l'Empire, qu'on en trouveroit quelque trace dans les Ecrivains Payens, & qu'après tout s'il a été crû par *Eusebe*, *Sulpice Severe* & St. *Augustin*, cela n'empêche pas qu'il ne soit fort douteux, puisque ces trois Ecrivains ne conviennent point du temps qu'il est arrivé. *Eusebe* le met sous l'Empire de *Claude*, St. *Augustin* & plusieurs autres sous celui de *Neron*, environ l'an 67. de *Jesus-Christ*; & *Sulpice Severe* le rapporte au temps que St. *Paul* vint à *Rome*, vers l'an 57. de *Jesus-Christ*. Voila justement comme nous raisonnons contre le Martyre de la Legion Thebéene.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Qu'on ne sauroit rapporter le Martyre de la Legion Thebéene ni à la Persecution générale, ni à une Persecution locale & particuliere.

VOICI un autre caractere de fausseté encore plus sensible dans le fait même. C'est que si la Legion Thebéene a souffert la mort pour *Jesus-Christ*, il faut que cela soit arrivé dans le temps de la Persecution générale, ou en une Persecution locale & particuliére. Or quand on examine avec exactitude tous les malheurs qui arriverent à l'Eglise, pendant l'Empire de *Diocletien*, on ne trouve ni temps, ni lieu, où l'on puisse placer le Martyre de la Legion Thebéene. Placez ce Martyre en l'année 297 avec le Cardinal *Baronius*, ou mettez le en l'année 286. avec les Peres *Labbe* & *Pagi*, quelque parti

Digitized by Google

que vous preniez, vous ne le ferez jamais rencontrer avec le temps de la Persecution générale. Cette Persecution arriva l'année 303. C'est le sentiment du Cardinal *Noris* *, de Mr. de *Valois*, & de Mr. *Baluze*. Le Jesuite *Riccioli* dans sa *Chronologie reformée* censure *Baronius* & *Petau*, qui la font commencer en l'année 302, & il remarque qu'*Onuphrius* a été plus exact dans son calcul, lequel fait commencer la Persecution générale au mois de Mars de l'année 303. *Samuel Petit* a trouvé à propos de la renvoyer à l'année 304, dans ses *Recueils sommaires de Chronologie* *, où il dit que la difference de la célébration de la Pâque, fit que cette Persecution commença en un Païs, plûtôt que dans un autre, parce que l'Empereur *Diocletien*, pour surprendre les Chrétiens, & assûrer les effets de sa rage, avoit ordonné qu'on les massacrât à la fête de Pâques. Mais

* Henr. Noris *Epocha Syro-Macedonum*. Diss. 3. p. 143.
† Valesius, *in Notis ad Cap. 2. lib. 8.*
* Balusius *in Notis* Lactantii.
† Riccioli *Chr. ref. lib 4. cap. 10.*
* Petitus 3. *Eccl. Chron. 5.*

Digitized by Google

Mais quand on pourroit ajuſter le Martyre de la Legion Thebéene, avec le temps de la Perſecution générale, cela ne leveroit pas toutes les difficultés, puiſque peut-être cette Perſecution n'alla pas juſqu'au Païs, où l'on ſuppoſe que les Soldats Thebéens ſouffrirent la mort. Quelque diverſité qu'il y ait dans les circonſtances de leur martyre, tous les Ecrivains qui en ont parlé, conviennent que ce fut le Païs de *Vallais* & le voiſinage d'*Agaunum*, qui en fut honoré. Or il s'agit de ſavoir ſi ce Canton-là n'étoit pas des *Gaules* & du département de *Conſtance*. *Aurelius Victor* * décide nettement la queſtion, en diſant que dans le partage de l'Empire, *Conſtance* eut pour lui tout ce qui eſt au delà des *Alpes*; & il ne faut que jetter les yeux ſur la Carte pour voir qu'*Agaunum* eſt au delà des Monts à l'égard de *Rome*. Le Livre que nous avons déja cité *des Dignités de l'Empire*, après avoir dit qu'il y a dix-ſept Provinces dans les *Gaules*, met parmi

* *Aurel. Vict.* Quæ trans *Alpes Gallia* ſunt, *Conſtantio* ſunt commiſſa.

ces Provinces les *Alpes*, que l'on appelloit *Graie* & *Penine*; & l'ancien *Agaunum* étoit situé dans ces *Alpes*, qui étoient habitées par ces Peuples, que l'on appelloit *Veragri*. C'est pourquoi le Jesuite *Briet* * si savant dans la Géographie ancienne & moderne, met dans la cinquiéme *Viennoise*, *Octodurum* c'est-à-dire la Cité des *Valesans*. Cette cinquiéme *Viennoise* renfermoit la plûpart de ces *Alpes*, que l'on nommoit *Grecques* & *Peninnes*, & appartenoit aux *Gaules* par le partage, que les *Romains* avoient fait des Provinces de l'Empire. Jusques là que le P. *Pagi* † prouve que ces Alpes *Grecques* n'étoient pas des cinq Provinces, qui composoient l'ancienne Province de *Narbonne*, & que même elles étoient dans les *Gaules* dans le temps qu'on sépara la Province de *Narbonne* pour la joindre à l'*Italie*.

Le Païs de *Vallais* où étoit *Agaunum*, ayant donc appartenu aux *Gaules*, dans le

* Brietus *Parall. Veter. Geogr. & Nova* p. 274.

† Ant. Pagi, *Crit. hist. chr.* p. 218.

le temps que *Constance* en étoit le maître, cette remarque suffit pour faire voir qu'on ne sauroit mettre le Martyre de la Legion Thebéene dans le temps de la Persecution générale. Mr. *Bousquet* * Evêque de *Montpelier*, & Mr. *Dodwel* † dans ses *Dissertations* sur St. *Cyprien*, ont prouvé que *Constantius Chlorus* fut le seul, de tous ceux qui eurent alors part à l'Empire, qui ne persecuta jamais les Chrétiens. C'est ce que les Donatistes mirent en avant à *Constantin* dans une Requête qu'ils lui présentenent, pour lui inspirer des sentimens de douceur & de tolerance pour leur secte. *Eusebe* dans la Vie de cet Empereur rapporte un de ses Edits, dans lequel il donne cette gloire à son Pere d'avoir été le seul de tous ses Collegues à l'Empire, qui eut laissé les Chrétiens en repos. Il est vrai que cedant à la necessité des temps, il eut cette complaisance pour les deux autres Empereurs, que de permettre dans son Département, que l'on abbatit les Temples des Chré-

* Bosquet. *Hist. Eccl. lib. 4. cap. 11.*
† Dodwell. *Diss. Cyp. 11.*

tiens ; mais *Lactance* * remarque qu'il empêcha qu'on ne fit aucun mal à leurs Personnes. Il faut donc que les défenseurs du Martyre de la Legion Thebéene, ayent recours à quelque Persecution locale & particuliere, qui se soit élevée dans l'Eglise, quelques années avant le temps de la Persecution générale. Mais il faudra nous citer quelques bons Ecrivains, qui nous marquent les lieux & les temps de ces Persecutions locales & particulieres. Nous sommes un peu incredules pour les Legendaires ; & nous ne nous rendons pas volontiers, quand pour nous faire croire des faits arrivés dans le second & troisiéme siecle, on ne nous rapporte que des Vies & des Passions faites par des Moines, qui ont vêcu huit ou neuf cens ans après. On seroit même bien en peine de trouver quelque Ecrivain de cet ordre qui range le Martyre de la Legion Thebéene à une Persecution par-

* Verum autem Dei templum quod est in hominibus incolume servavit. *Lact. de mort. pers.* cap. 15.

particuliere, qui n'ait ravagé qu'un certain Païs. Ils en ont tous parlé comme *Matthieu d'Weſtminſter* *, qui met ce Martyre en l'année 303, & qui dit *que ce fut en ce temps-là que la Legion Thebéne, qui étoit compoſée de ſix mille ſix cens ſoixante ſix Soldats ſouffrit courageuſement la mort pour la foi de* Jeſus-Chriſt. Suivant la Chronologie de ce Moine Benedictin, cette Legion ſouffrit la mort dans le temps de la Perſecution générale; & il joint cet évenement avec le Martyre de St. *Alban*, & de quelques autres Saints *Anglois*; bien qu'il ſoit faux que *Conſtance* eût permis que l'on exerçât ces violences en *Angleterre*, & que *Gildas* & *Polydore Virgile* mettent leur Martyre en 305. Cependant il eſt bon de remarquer que ce Manuſcrit tant vanté du P. *Chifflet* étoit different de celui dont s'étoit ſervi *Matthieu d'Weſtminſter*, puiſqu'il dit, de même que les Exemplaires que *Surius* & *Baronius* ont ſuivi, que la Legion étoit compoſée de ſix mille ſix cens ſoixante ſix Soldats.

* Math. Weſtm. pag. 67.

Digitized by Google

Ce n'est pas que nous prétendions nier qu'il n'y ait eu des Persécutions locales avant l'Entrevûë fatale de *Nicomedie*, où *Dioclesien* & *Galerius* resolurent la Persécution générale. Nous convenons avec le savant *Theod. Ruinart* * que tantôt les Gouverneurs, tantôt les Juges, tantôt les Prêtres Payens en ont allumé çà & là en quelque Ville, ou dans quelque endroit de l'Empire. Mais on ne sauroit rapporter le Martyre de la Legion Thebéene à aucune des Persécutions locales, que nous trouvons dans l'Histoire de l'Eglise. Si on pouvoit l'ajuster avec quelque Persécution particuliere, ce seroit avec celle qui s'éleva dans *Rome*, & à laquelle *Baronius* †. rapporte le Martyre de St. *Sebastien* plutôt qu'à aucune autre. Mais ce Cardinal remarque que cette Persécution ne s'étendit gueres au delà de *Rome*, & par conséquent n'alla pas jusqu'aux *Alpes*, & ne pénétra pas jusques à *Agaunum*. En un mot avant le temps de la Persécution générale,

on

* Theod. Ruin. in *Præf. contra* Dodwellum.

† Baronius, *An. Chr.* 286.

on trouve quelques Chrétiens condamnés à la mort, en quelques endroits de l'Empire; mais avant le Congrès malheureux de *Nicomedie*, on ne nous fauroit faire voir nulle part, pendant tout le Regne de *Diocletien*, un Massacre semblable à celui d'une Légion toute entiere.

CHAPITRE XV.

Qu'on ne fauroit ajuſter le Martyre de la Legion Thebéene avec l'Hiſtoire & les Années de l'Empereur Maximien.

LE dernier caractere de fauſſeté, que nous venons de toucher, deviendra plus ſenſible par un autre que nous allons ajoûter. C'eſt que l'on ſuppoſe que la Legion Thebéene ſouffrit la mort par les ordres de *Maximien*; & cependant on ne ſait où placer ce Martyre dans la Vie & dans les années de cet Empereur. Les Exemplaires de *Surius* & de *Chifflet*,

& tous les Legendaires qui s'en sont servis, disent unanimement que cet Empereur fit mourir les Soldats Thebéens, en une expédition qu'il faisoit dans les *Gaules*. Il est donc question de placer leur Martyre en quelqu'un des Voyages que *Maximien* fit au delà des Monts. *Lactance* dans son Histoire de *la mort des Persecuteurs*, en rapporte trois. Au premier il maria sa fille *Fauste* avec *Constantin*, & donna à celui-ci la qualité d'*Auguste*, lequel pour vivre en paix avec lui s'étoit contenté jusques alors de celle de *Cesar*. Il fut forcé d'entreprendre le second pour éviter la fureur des Soldats, qui étoient dans la derniére indignation, de ce qu'il avoit voulu dépouiller de l'Empire, son fils *Maxence*, qui lui avoit redonné la pourpre qu'il avoit auparavant quittée. Et il vint pour la troisieme fois dans les *Gaules*, après être allé en *Hongrie* solliciter inutilement *Dioclesien* de reprendre l'Empire; ce fut alors que *Constantin* convaincu du dessein qu'il avoit de le perdre, crût qu'il devoit le prévenir, & le fit étrangler. Mais on ne sauroit ajuster le Martyre de

de la Legion Thebéene avec aucun de ces Voyages. Ils sont tous posterieurs à l'année 306. de *Jesus-Christ*, & tous les Historiens sont d'accord qu'en ce temps-là la Persécution générale avoit commencé à cesser en Occident. Outre qu'en aucun de ces Voyages *Maximien* ne passa pas les *Alpes* avec une Armée, & que sa fortune & la situation de ses affaires, n'étoient pas en un état, qu'il pût faire massacrer des Legions entieres.

Où trouverons-nous donc un quatriéme Voyage de *Maximien* dans les *Gaules*, où cet Empereur ait pû faire périr la Legion Thebéene? Il ne reste que celui dont parlent *Eutrope* & *Aurelius Victor*. Ces deux Historiens disent que des Troupes de Voleurs & de Paisans, que l'on appelloit *Bagaudes*, ayant excité un soulevement dans les *Gaules* sous la conduite d'*Amandus* & d'*Elianus*, *Dioclatien* associa à l'Empire *Maximien*, & l'envoya promptement avec une Armée pour châtier ces Rebelles. On n'est pas d'accord sur le temps que cela arriva. Le P. *Petau* rap-

porte fort au long les différens sentimens des Savans, dans sa *Doctrine des Temps* *. Il croit qu'il faut faire commencer le Regne de *Maximien* en l'année de *Jesus-Christ* 285. en laquelle *Diocletien* fut Empereur & revêtu de la puissance du Tribunat pour la seconde fois, & il refute *Baronius* qui s'étoit laissé tromper par un passage de *Mamertin*. Mr. *Baluze* † pose que *Diocletien* ayant été élevé à l'Empire le 20. de *Novembre* de l'année 284, il associa *Maximien* le premier d'*Avril* de l'année 285. Il établit comme un principe constant dans l'Histoire, que la vintiéme année de *Maximien* doit se rencontrer avec son huitiéme Consulat. D'où il conclut que *Diocletien* a regné vint ans, cinq mois, douze jours; & *Maximien* vint ans & un mois entier. De sorte que si son calcul est juste, il faut mettre le commencement de *Maximien* au premier d'*Avril* de l'année 285. Le P. *Pagi* * suit l'Auteur de la *Chronique d'Alexan-*

* Petavius *de Doct. Temp.* lib. XI. Cap. 31.
† Baluzius *in Notis ad* Lact.
* Pagi, *An.* 284. *Num.* 3. p. 212.

Digitized by Google

xandrie, & ayant mis le commencement de *Diocletien* au 17. de *Septembre* de l'année 284, il ajoûte * que *Maximien* fut fait *Cesar*, le 20. de *Novembre* de la même année.

Eutrope & *Aurelius Victor* ne s'expriment pas de la même maniere en parlant du caractere que *Diocletien* donna à *Maximien*, en l'envoyant dans les *Gaules* contre les *Bagaudes*. *Eutrope* dit *Herculeum Cæsarem misit*, & *Aurelius Victor* dit *Imperatorem jubet*. Ce qui a fait naître une autre dispute entre les Savans, savoir si *Maximien* fut fait premierement *César*, & ensuite *Auguste*, comme c'étoit la coutume ordinaire, malgré l'Exemple qu'en avoit donné *M. Aurele* en associant à l'Empire *L. Verus*; ou si *Diocletien* lui confera tout d'un coup la dignité d'*Auguste*. *Antoine Pagi* croit que *Maximien* fut élevé à la dignité d'*Auguste*, quelque temps après avoir été créé *César*. Quoique ce soit un grand Maitre & bien capable de prononcer sur la matiere, Mr. *Baluze* dans ses Notes sur *Lactance*,

* Pagi *Differt. hyp.* Cap. 2. Num. 8.

cs *, est dans un sentiment opposé. Il rapporte plusieurs Loix, d'où il resulte que *Maximien* fut fait d'abord *Auguste*. Une Médaille de *François Angeloni*, où *Maximien* est appellé NOBILIS CÆSAR & au revers PRINCIPI JUVENTUTIS, faisoit naître une grande difficulté contre l'opinion de Mr. *Baluze*. Mais le savant Cardinal *Noris* que l'illustre Mr. *Cuper* a suivi dans ses Notes sur *Lactance* a levé cette difficulté. Il remarque qu'il faut rapporter cette Médaille à *Galerius Maximianus*, parce qu'on en trouve plusieurs de lui avec les mêmes titres, & que ces titres ne paroissoient en aucune des Médailles d'*Herculeus Maximianus*, que le Comte *Mezabarba* a recueillies.

Mais le sujet que nous traittons ne demande pas que nous nous embarrassions de ces Questions Chronologiques. Nous cherchons le temps auquel *Maximien* a fait un quatriéme Voyage dans les *Gaules*, qui n'est point rapporté dans *Lactance*. Nous ne

* Baluzius *not. ad* Lact. *pag.* 19.

ne ſommes pas en peine de trouver ce temps-là. Il eſt circonſtantié dans *Eutrope* & dans *Aurelius Victor* par deux évenemens memorables. L'un eſt ſon élevation à l'Empire, & l'autre eſt la revolte des *Bagaudes* ſous la conduite d'*Amandus* & d'*Ælianus*. Ce qui nous apprend qu'il entreprit l'expedition des *Gaules* en l'année de *Jeſus-Chriſt* 285, c'eſt-à-dire au commencement de ſon regne, & plus de dix-huit ans avant qu'il fit les autres Voyages dont parle *Lactance*. Il ne reſte donc qu'à examiner ſi on peut ajuſter le Martyre de la Legion Thebéene avec ce temps-là. La queſtion eſt décidée, ſi nous nous en rapportons aux Actes des Martyrs d'*Agaunum* que *Surius* & *Baronius* ont ſuivis. Il y eſt parlé des *Bagaudes*, d'*Amandus* & d'*Ælianus*, de l'élevation de *Maximien* à l'Empire, & de ſon expédition dans les *Gaules* avec la Legion Thebéene. Tout cela s'ajuſte aſſez bien avec le temps que nous venons d'aſſigner à cette Expédition, & il eſt ſurprenant que le Cardinal *Baronius*, qui a ſuivi les Actes de *Surius*, & qui devoit par conſéquent joindre le temps de

de la revolte des *Bagaudes*, avec le temps de la mort des Soldats Thebéens, ait pourtant mis leur Martyre en l'année 297, c'est-à-dire douze ans après que *Dioclétien* eut associé *Maximien* à l'Empire, & qu'il l'eut envoyé dans les *Gaules*, pour châtier la rebellion d'*Amandus* & d'*Elianus*. Et puisque ces évenemens se rencontroient si à propos, il y auroit lieu de s'étonner que le P. *Chiflet* se fut felicité d'avoir trouvé un Manuscrit, où il n'est parlé ni des *Bagaudes*, ni d'*Amandus*, ni d'*Elianus*, si par malheur *Sigismond* Roi de *Bourgogne* ne se fût pas trouvé mêlé parmi tout cela. Mais si la rencontre de ces évenemens augmentoit la vrai-semblance du Martyre de la Legion Thebéene, ce qui y est rapporté du Roi *Sigismond* ôtoit les Actes de ce Martyre à St. *Eucher*, qui a vécu plusieurs années avant ce Prince. *Bollandus* a crû qu'il pouvoit conserver cette Piéce à ce St. Evêque de *Lion*, & sauver l'anachronisme, en disant qu'il y avoit anciennement un Monastere à *Agaunum*, & que le Roi *Sigismond* n'avoit fait que le reparer & l'embellir.

Mais

Mais comme ce n'eſt qu'une mechante défaite détruite par les Actes de *Surius*, & par les Relations de tous les Hiſtoriens, le P. *Chiffet* s'eſt rejoüi tout de bon d'avoir trouvé un Manuſcrit, où il n'eſt rien dit du Roi *Sigiſmond*, ni de la Rebellion des *Bagaudes*. Nous nous ſommes deja expliquez ſur la bonne opinion que nous avons de la droiture du P. *Chiffet*. Nous ne prétendons pas nous retracter. Cependant ſi ce n'eſt pas lui, qui a fait éclipſer cet endroit, des Actes du Martyre de la Legion Thebéene, on ne doit pas trouver mauvais, que nous ſoupçonnions que d'autres ont pû faire ce retranchement. Quelque antiquité que l'on donne au Manuſcrit du P. *Chiffet*, il eſt ſûr que les fourbes ſont encore plus anciens que ce Manuſcrit. Le P. *Ruinart* * ne trouvera pas mauvais que nous profitions de l'avis qu'il nous donne, dans ſa Réponſe à Mr. *Dodwel*, *Que les Collecteurs des Actes des Martyrs y ont ſouvent ajoûté & retranché ce qu'il leur a plû.*

Mais

* Theod. Ruin. *Præf. in Act. Mart.* Alii reſecuerunt nonnulla quæ in illis Actis diſplicebant.

Mais venons au fait. Examinons si l'on peut faire rencontrer le martyre de la Legion Thebéene, avec le quatriéme voyage de *Maximien* dans les *Gaules*, que l'on trouve dans *Eutrope* & dans *Aurelius Victor*. L'Empereur *Diocletien* craignant que la revolte des *Gaules* n'eût des suites fâcheuses, l'associe à l'Empire, pour lui aider à en soûtenir le poids. Il assemble une Armée en diligence pour étouffer cette rebellion en sa naissance. On suppose qu'il fit venir de l'Orient la Legion Thebéene pour être de cette Expédition. Et l'on veut que lors qu'il a passé les Monts, & qu'il a, pour ainsi dire, l'ennemi en face, une phrenesie de superstition le prenne, & qu'il affoiblisse son Armée d'une Legion entiere. Nous avons déja remarqué là-dessus que l'Auteur de ce Roman n'avoit guere observé la vraisemblance. Mais comme il y a des faits, qui ne laissent pas d'être certains, bien qu'ils ne soient gueres vrai-semblables, nous allons ajoûter quelque chose de plus fort que des conjectures.

Premierement pour peu que l'on soit versé dans l'Histoire *Romaine*, on ne

ne croira jamais que *Maximien* venant d'être associé à l'Empire, ait fait périr de son autorité une Legion entiere. Quoi que *Dioeletien* l'eut fait *Auguste*, ils étoient Maîtres en commun & par indivis de l'Empire, des Provinces, des Armées & des Legions *. *Galerius* & *Constance* † furent les premiers, qui partagerent l'Empire. *Rome* regarda ce partage avec chagrin, parce qu'il affoiblissoit sa Gloire & sa Puissance. Ce partage ayant fini par les victoires que *Constantin* remporta sur tous ses Competiteurs, *Rome* devint encore la Maîtresse de l'Univers, & le Poëte *Porphyre* disoit là-dessus dans le Poëme qu'il composa l'année 15. de ce Prince:

——— *Lacera cruentis*
Imperii pars fessa poli, divisa gemebat
Sceptra, & Ausoniæ mœrebat perdita
jura.

Lors-

* Eutrop. *lib.* 10. Divisusque inter eos Romanus Orbis.

† *Oros.* Primi imp. Rom. in 2. partes determinaverant.

Lorsque l'Empire étoit partagé, chaque Empereur faisoit ce qu'il lui plaisoit dans les Provinces de son Département, sans être obligé de faire part des affaires & de sa conduite aux autres Empereurs; au lieu que lorsque l'Empire étoit possedé par indivis, par deux ou trois Empereurs, ils se consultoient toûjours dans les affaires de quelque conséquence, parce qu'ils le possedoient avec le même droit, *æquo jure*, comme s'exprime *Eutrope* * en parlant de *Marc Aurele*, & de *Lucius Verus*. On laisse donc à juger s'il est possible, que *Maximien* ait fait massacrer de son chef une Legion; & que sans consulter *Diocletien*, il soit allé allarmer les Chrétiens de tout l'Empire par une Persecution si violente. Il est vrai que si on compte pour rien, la perte d'une Legion, non plus qu'une violence d'un si grand éclat, *Maximien* n'avoit pas besoin des Avis de son Collegue, pour se défaire des Soldats Thebéens; Mais je ne sai s'il y aura des gens, qui regardent cela comme peu de chose.

Secondement, il faut faire reflexion sur

* Eutr. *lib.* 7.

sur ce que les Historiens nous disent du Regne de *Dioclesien* & de *Maximien*, jusques au temps qu'ils commencerent à persecuter les Chrétiens. Ils nous décrivent ce temps-là comme un temps de joye & d'abondance. Ils en parlent comme d'un Regne plein de douceur & de felicité. *Mamertin* * dit à *Maximien* que *dés le commencement la Lumiere de son Gouvernement a brillé dans l'Empire, elle y a par tout répandu le repos & le salut.* *Eusebe* † au 12. & au 13. Chapitre du 8. Livre de son Histoire Ecclesiastique, ne peut se lasser de parler du bonheur, dont l'Eglise & l'Empire jouissoient, avant que *Dioclesien* & *Maximien* eussent resolu d'exterminer les Chrétiens. *Qui pourroit*, dit-il, *exprimer la prosperité & l'abondance dont l'Empire étoit rempli, pendant que ceux qui le gouvernoient, n'avoient pour nous que des sentimens de douceur & de clemence.* Il avoit dit auparavant ‡, *il est difficile d'exprimer dignement*

* Mam. *In genethliac. sub finem.*
Ut verò lucem gentibus exhibuit, exindè soluta res spiritus jugiter manant.

† Euseb. *lib. 8. cap. 13.*

‡ Euseb. *lib. 8. cap. 1.*

guement la grandeur de l'estime & de la reputation, où la doctrine de la veritable pieté, que le Sauveur est venu enseigner aux hommes, étoit parmi les Grecs *& les* Barbares *; & de la liberté & du repos, dont nous joüissions avant la Persecution, qui a été excitée en nôtre temps contre l'Eglise. L'affection que les Empereurs portoient à ceux de nôtre Religion, & l'honneur qu'ils leur faisoient de leur donner le Gouvernement des Provinces, sans les obliger à sacrifier, en sont une preuve illustre.* Et plus bas *Eusebe* ajoute. *Qui pourroit dire combien de personnes venoient chaque jour, faire profession de la Foi; combien on élevoit d'Eglises dans toutes les Villes, & avec quel concours les Peuples rendoient à Dieu leurs hommages; de sorte que les anciens Bâtimens n'étant plus suffisans pour les contenir, il en falloit faire de nouveaux. Ce progrès & cet accroissement ne pût être arrêté ni par l'envie des Démons, ni par la malignité des hommes, tant que le Peuple de Dieu mérita d'avoir la protection de sa main toute-puissante. Mais lors que la trop grande liberté dont nous joüissions, eut relâché parmi nous la vigueur de la Discipline, que nous commençâmes à nous faire*

la

la Guerre avec les armes des paroles outrageuſes & envenimées ; Que les Evêques animés contre les Evêques, exciterent des querelles & des deſordres ; enfin lorſque la malice & la fourberie furent venuës à leur comble, la Juſtice divine leva le bras, pour nous punir d'abord légerement ſelon ſa coûtume, & permit que les Fideles, qui faiſoient profeſſion des armes, fuſſent perſecutez les premiers. Après cela qui pourra croire, que la Legion Thebéene ait été maſſacrée dans le temps dont *Mamertin* & *Euſebe* viennent de nous parler? Peut-on appeller un Regne de paix, de douceur & de felicité, un Regne où ſix mille ſix cens Perſonnes ſont cruellement égorgées? On ſuppoſe que *Maximien* les fit mourir à cauſe du refus qu'elles firent de ſacrifier aux Idoles, & *Euſebe* vient de nous dire, que *Maximien* & *Diocletien* donnoient le Gouvernement des Provinces à des Chrétiens, ſans les obliger à ſacrifier. C'étoit l'uſage parmi les *Romains*, que les Proconſuls, les Gouverneurs & les autres Magiſtrats ſacrifiaſſent aux Dieux, au Salut ou au Genie des Empereurs, & qu'ils aſſiſtaſſent à tous les Sacrifices publics qu'on leur

offroit, & c'est la raison pour laquelle, les premiers Chrétiens fuyoient ces Emplois, comme des écueils dangereux. Mais leur probité exemplaire faisant sans doute souhaiter aux Empereurs, qu'ils pussent exercer les Charges publiques, *Eusebe* remarque qu'ils les dispenserent de *sacrifier**, comme lit Mr. de *Valois* après les Manuscrits de *Medicis*, & de la Bibliotheque *Mazarine*. Il est vrai qu'*Eusebe* dit que *les Fideles, qui faisoient profession des armes, furent persecutez les premiers.* Mais on ne sauroit appliquer cela au Martyre de la Legion Thebéene. L'on suppose que la Legion Thebéene fut inhumainement massacrée, & *Eusebe* parle d'une Persecution, où Dieu ne fit que punir *légerement*, *moderément* † l'Eglise. Le Martyre d'une Legion entiere n'est pas une punition legere & médiocre.

Mais en troisiéme lieu, ces dernieres paroles d'*Eusebe* font voir manifestement qu'on ne sauroit faire rencontrer

* C'est-à dire, qu'au lieu de περὶ τὸ θεῖον il lit περὶ τὸ θύειν.

† μετρως.

Digitized by Google

trer le Martyre de la Legion Thebéene avec l'Expédition de *Maximien* dans les *Gaules*, pour châtier la revolte des *Bagaudes*. *Eusèbe* dit nettement, *que les Fideles, qui faisoient profession des armes, furent persecutés les premiers.* Il n'y a donc qu'à savoir le temps, auquel commença la Persecution des Soldats. Si elle commença en 285, on peut supposer que la Legion Thebéene fut alors condamnée à la mort, puisque ce fut environ ce temps-là, que *Maximien* fut associé à l'Empire, & qu'il fit marcher des Legions dans les *Gaules* pour y éteindre la Rebellion d'*Amandus* & d'*Ælianus*, selon le temoignage d'*Eutrope* & d'*Aurelius Victor*. Mais que dira-t-on, si la Persecution des Soldats n'a commencé que plus de douze ans après ce temps-là. Le P. *Pagi* * la met en 298, Mr. *Dodwel* en l'année 301 ; on peut voir ses raisons dans ses *Dissertations* sur S. *Cyprien*. Mais sans entrer dans ces disputes de Chronologie, il suffit que nous prouvions que la Persecution des

* Ant. Pagi ad ann. Ch. 298.

Digitized by Google

Soldats est posterieure de quelques années, au voyage de *Maximien* dans les *Gaules*. On n'en sauroit douter après le recit que nous fait *Lactance* * du temps & de l'occasion de la Persecution des Soldats. Il dit que *Dioclatien* étant inquiet sur le succès de la guerre contre les *Perses*, dont il avoit laissé la conduite à *Galerius*, il eut recours aux Aruspices, pour en savoir l'évenement ; il ajoûte que le Maître des Aruspices, lui ayant dit que la présence des Chrétiens l'empêchoit de rien découvrir dans les entrailles des Victimes, ce fut à cette occasion qu'il commanda, que les Soldats sacrifiassent aux Idoles, & que s'ils refusoient de le faire, on les fit sortir des rangs, & qu'on les congediât. Mr. *Baluze* dit sur cet endroit de *Lactance* qu'*Eusebe* a fort bien remarqué que la Persecution commença par les Soldats, & qu'en effet il n'y eût que ceux qui servoient dans les Armées, qui furent d'abord persecutés. Il faut sur tout prendre garde, que

* Lact. *de mort. persec.* cap. 10.

que *Lactance** dit expreſſément, que la colere & la fureur de l'Empereur contre les Soldats, n'allerent pas alors plus loin, qu'à leur donner congé & à les renvoyer. Voila ce qu'*Euſebe* a appellé une *punition*; parce que c'étoit une grande ignominie parmi les *Romains*, que d'être caſſé & chaſſé des Troupes; comme *Hirtius*† nous l'apprend en parlant des Guerres d'*Afrique*. Mais cependant *Euſebe* a raiſon d'appeller, cette ignominie une *punition légere & médiocre*, en comparaiſon des autres maux que les Chrétiens eurent à ſouffrir quelques années après. C'eſt pourquoi *Sulpice Severe*, après avoir dit que *Licinius* diſputant de l'Empire avec *Conſtantin*, commanda aux Soldats Chrétiens, de ſacrifier aux Idoles, ou de quitter leurs armes, ajoûte, *Mais nous ne mettons pas cela au nombre des Perſecutions. Ce fut une ſi petite affaire, qu'elle ne fit pas des bleſ-*

* Lact. *de Mort. perſ.* cap. 10. Etiam milites cogi ad nefanda ſacrificia præcipit, ut qui non paruiſſent militia ſolverentur. Hactenus furor ejus & ira proceſſit.

† Hirtius. *l.* 5. *de bello Africano.*

Digitized by Google

sures dangereuses à l'Eglise †. Or s'il étoit vrai que la Legion Thebéene, eut souffert le Martyre, il faudroit sans doute mettre les Soldats Thebéens parmi les autres Soldats, qui furent persecutés; & comme un évenement de cette importance & de cet éclat, n'auroit pas été inconnu à *Eusebe* & à *Lactance*, ce dernier n'auroit pas dit, que d'abord on ne fit que casser les Soldats; & *Eusebe* n'auroit pas appellé cette Persecution, une *Punition legere & mediocre*. Et puisque tout le monde convient, que ceux qui faisoient profession des Armes, furent les premiers persecutés, il est manifeste qu'on ne sauroit rapporter le Martyre de la Legion Thebéene au Voyage que *Maximien* fit dans les *Gaules*, pour châtier la revolte d'*Amandus* & d'*Æliamus*. *Maximien* entreprit cette Expédition quelques mois après avoir été associé à l'Empire, environ l'année 285; & ce fut

† Sulp. Sever. *lib.* 2. *pag.* 387. Sed id inter persecutiones non computatur: adeo res levioris negotii fuit, quam ut ad Ecclesiarum vulnera perveniret.

Digitized by Google

fut long-temps après que commença la Perſecution des Soldats, comme nous venons de l'apprendre de *Lactance.* Il dit qu'alors la Guerre des *Perſes* occupoit toutes ſes penſées; c'eſt-à-dire que ce fut après qu'il eût pacifié l'*Egypte*, & châtié ſévérement ceux qui avoient ſuivi le Parti d'*Achillaus*, & lors qu'il ſe préparoit à ſe vanger de *Narsès* Roi de *Perſe*, qui ayant profité de la revolte de l'*Egypte*, avoit fait des irruptions dans l'*Armenie* & dans la *Meſopotamie*; ce qui arriva pluſieurs années après l'élevation de *Maximien* à l'Empire, & ſon Expedition contre les *Bagaudes.*

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Qu'il n'est pas vrai que les Bagaudes *fussent Chrétiens, & que la Legion Thebéene ait souffert la mort, à cause du refus qu'elle fit de les persecuter.*

IL ne faut pas que nous dissimulions une réponse, que l'on peut, ce semble, faire aux dernieres preuves, que nous venons de mettre en avant. On peut repliquer qu'il est vrai que la Persecution des Soldats, ne commença que vers l'année 298, ou 301, mais qu'il y eut d'autres considerations, qui obligerent *Maximien* à faire périr la Legion Thebéene: Que ces Païsans, auxquels on avoit donné le nom de BAGAUDES, étoient Chrétiens, & que l'Empereur craignant que la Legion Thebéene ne se vangeât du côté de ces Rebelles, crut que la bonne Politique vouloit qu'il s'en

s'en defit, & que ce fût la principale & la veritable cauſe de ſon Martyre. Il faut que nous rapportions ce que *Mezerai* dit là-deſſus dans ſon ſecond Livre de l'Origine des *François* *. *Lorſque* Carinus *ſortant des* Gaules *en avoit tiré les Legions, pour venir contre* Diocletien, *les Provinces délivrées des Troupes qui les contenoient, voulurent auſſi faire un effort pour ſe délivrer du trop peſant joug des impôts & des brigandages des Magiſtrats. Les Payſans & les habitans de la Campagne étant les plus tourmentés, prirent les armes les premiers. Deux Officiers des Troupes* Romaines Ælius & Amandus *furent aſſez forts pour ſe mettre à leur tête. Les Eſclaves maltraitez par leurs Maîtres, ſe joignirent à eux. Quelques uns ſe jetterent dans ce Parti de leur propre mouvement, quelques autres y furent engagés par ſurpriſe; pluſieurs en furent ſollicitez, mois la plupart s'en éloignerent. On nomma ce mouvement la* Bagaude, *& ceux qui en étoient, les* Bagaudes. *Ce mot, comme diſent quelques uns, ſignifie* Revolte, *& peut-être* Revolte de gens de Bois,

* Mezer. *Hiſt. de France avant Clovis.* lib. 2. p. 218.

Digitized by Google

selon l'étymologie qu'on peut tirer de l'ancienne Langue Celtique*. *Car il est à croire que ces gens, n'ayant point d'autres Forts, ni d'autres Retraittes que les Bois, ils y faisoient leurs retranchemens à la mode des* Germains *& des anciens* Gaulois. *Ils en avoient sans doute en plusieurs endroits; mais leur principal & le plus grand, étoit à deux lieuës au dessus de* Paris *sur la Riviere de* Marne, *au lieu où depuis a été bâtie l'Abbaye de St.* Maur, *qu'on nomme des* Fossés; *parce qu'on avoit là fossoyé une enceinte fort spacieuse pour y camper. La plus grande partie étoient Chrétiens. Que sait-on si après tant d'horribles persecutions qu'ils avoient souffertes, leur patience ne s'étoit point changée en une juste fureur, & ne s'étoit point armée contre les Bourreaux & les tourmens.* Maximien *faisant la revuë de ses Troupes près de la Ville d'*Aouste, *au deçà des* Alpes, *la Legion Thebaine refusa de prêter le serment avec les ceremonies accoutumées entre les Idolatres, & étant fortifiée par les exhortations du Tribun* MAURICE *qui la commandoit, aima mieux se laisser decimer par deux ou trois fois, & enfin être toute hachée en pieces, que de souiller par ces abo-*

* *Gaud* en Gaulois, en Bas Breton *Goüet*, en Allemand *Wald* signifie *bois*.

Digitized by Google

abominations. La Legion n'étoit pas là toute entiére. On en avoit détaché quelques Cohortes, que nous verrons tantôt remporter une pareille Victoire. Tant de braves gens qui mépriſoient la mort, euſſent ſans doute vendu leur vie bien cher, ſi dans la foi qu'ils profeſſoient, la ſouffrance n'étoit pas le plus glorieux combat. J'ajouterai qu'ils euſſent bien fortifié le Parti des Bagaudes, *ſi leur Religion leur eut permis de diſſimuler, juſques à tant qu'ils euſſent pû les joindre. Quoiqu'il en ſoit* Maximien *ayant battu quelques uns des ces* Bagaudes, *en ayant reçu quelques autres en grace, & par ce moyen les ayant diviſés, aſſiégea leur grand retranchement par eau & par terre, & s'y opiniâtra ſi long temps qu'il le prit. Tous ceux qui s'y trouverent dedans furent ſans exception paſſés au fil de l'épée, & tous ces grands travaux tellement ruinés, qu'il n'en reſta nuls veſtiges, que quelques foſſés. On doit croire, dit la Vie de St.* Biboulene, *que ces gens étant Chrétiens, & mépriſant la vie pour l'amour de Dieu, paſſerent par le Martyre au Royaume des Cieux, & bien qu'on n'ait point leurs Actes par écrit, toutefois leur Mémoire & leur Nom ne ſeront jamais effacés du Livre de Vie.*

Voilà donc de nouvelles armes que Mr. de *Mezerai* fournit aux défenseurs du Martyre de la Legion Thebéene. Nous sommes bien aises de prévenir toutes les difficultés, que l'on nous peut faire, afin d'avoir occasion de mieux éclaircir cet endroit de l'Histoire de l'Eglise. Cette objection suppose que la plus grande partie de l'Armée des *Bagaudes* étoit Chrétienne, & que l'Empereur *Maximien* fit périr la Legion Thebéene, craignant que tant de braves gens ne fortifiassent le Parti de ces Rebelles. Cette objection est tirée d'un ancien Ecrivain anonyme, qui nous a donné la Vie de St. *Babonlene*, & lequel doit être crû sur des faits arrivés en un siecle qui n'étoit pas si éloigné du sien, qu'il l'est du nôtre. Ce que nous allons répondre ne contribuëra pas peu à découvrir la fausseté du Martyre de la Legion Thebéene.

Premierement, dans ce recit de *Mezerai*, appuyé de l'autorité de l'Ecrivain anonyme, on y voit les Chrétiens partagés dans la pratique sur un point de Morale très-important. Les uns quittent la charruë & prennent les armes

armes contre leur Souverain, & les autres ayant les armes à la main, les jettent à terre & flêchissent sous les ordres barbares de leur Prince. A quoi peut-on attribuër des Maximes & des manieres si opposées? Est-ce que la Morale de delà les Monts étoit différente de celle des *Gaules*? Cherchera-t-on cette différence dans la diversité de leur Ciel, de leur éducation, de leur temperament & de leurs mœurs? Il ne faut pas s'amuser à defaire ce nœud, il le faut couper, & dire nettement que ces deux faits sont faux. Et après tout si les faits que l'on suppose étoient veritables, la Religion Chrétienne y perdroit au lieu d'y gagner quelque chose. On soûtient le Martyre de la Legion Thebéene, parce que l'on s'imagine qu'il fait honneur au Christianisme. Mais pour défendre ce Martyre, on fait soulever les premiers Chrétiens dans les *Gaules*, & on les fait entrer dans une Conspiration, pour secouër le joug de leurs Maîtres; de sorte que si ceux qui approuvent la patience sans distinction & sans reserve, ont dans les Soldats Thebéens

béens, une Legion de Martyrs à mettre en avant; ceux qui croyent qu'il y a des Cas & des Temps, où la Patience doit faire place à d'autres vertus, trouveront dans les *Bagaudes* soulevez contre l'Empire, une Armée entiere de Chrétiens à opposer à cette Legion, & une Legion tiendra-t-elle contre une Armée?

Secondement, *Sulpice Severe* parlant de la Persecution, que *M. Aurele* fit aux Chrétiens, dit que ce *fut alors, que l'on vit pour la premiere fois des Martyrs dans les* Gaules; *le Christianisme ayant été reçû un peu tard au delà des* Alpes *. On peut conclure des paroles de cet Historien, qu'il n'est pas vrai-semblable que les Chrétiens des *Gaules* fussent en assez grand nombre pour former des Armées dans le temps que *Diocletien* associa *Maximien* à l'Empire. Et si pour détruire cette conséquence & l'autorité de *Sulpice Severe*, on replique qu'il n'y a pas apparence, que l'Evangile ait été prêché si tard en *France*, qui étoit au Voisi-

* Sulp. Sever. *lib.* 2. *p.* 283. Actum primum intra *Gallias* martyria visa, seriùs trans *Alpes* Dei Religione fuscepta.

Digitized by Google

Voisinage de l'*Italie*, puisqu'au temps de *Marc Aurele*, les Apôtres & leurs Disciples l'avoient annoncé aux extrémités du Monde : nous ne voulons rien opposer à cette réponse, qui tende à diminuër l'Antiquité des Eglises de *France*. Car outre que cela nous meneroit trop loin, la Persecution que leur indigne Posterité nous a faite, n'arrachera jamais de nos Cœurs les sentimens de respect & de vénération, que nous conservons pour les premieres Eglises des *Gaules*. Mais supposé qu'il soit vrai que S. *Luc*, St. *Philippe*, St. *Paul*, *Crescent* & quelques autres Disciples de *Jesus-Christ*, ayent annoncé l'Evangile dans les *Gaules*. Supposons que ce ne soit pas sans fondement, que *Vienne*, *Lion*, *Aix*, *Narbonne*, *Sens*, *Paris*, *Reims*, *Limoges*, *Toulouse*, se vantent d'avoir reçu la Religion Chrétienne, des Apôtres & des hommes Apostoliques. Cela ne suffit pas si l'on ne suppose encore, que ces premiers Prédicateurs y laisserent des Successeurs, & de nombreux Troupeaux. Il faudra montrer que les prédications des uns & des autres, y firent un grand fruit

Digitized by Google

& des progrès considerables. Et si l'on ne veut se fier qu'à de bons Actes, cela sera plus mal aisé que l'on ne pense. L'Assemblée du Clergé de *France* ayant ordonné à tous les Evêques d'envoyer des Memoires à Mrs. de *Ste. Marthe*, touchant la fondation & l'Antiquité des Eglises de leurs Dioceses; ces deux savants Freres joignirent à ces Mémoires leur étude & leurs recherches, & firent enfin imprimer leurs gros Volumes sur la *France Chrétienne*. Il est vrai que l'on y voit la Religion Chrétienne annoncée dans le *Gaules* par les Apôtres & leurs Disciples, & nous croyons qu'à cet égard les Titres des Eglises de *France* sont aussi bons, que ceux de plusieurs autres Eglises, qui se flatent d'avoir été honorées des visites, & des instructions des Apôtres ou de leurs Disciples Mais que l'on jette les yeux sans prévention sur l'Ouvrage de Mrs. de *Ste. Marthe*. Après le siecle Apostolique on tombe dans un Païs perdu: on rencontre un vuide de près de 250 ans. Tout cet espace n'est rempli que de Legendes fabuleuses, ou de Traditions incertaines. A la reserve de quel-

Digitized by Google

quelques Martyrs comme ceux de *Lion*, qui brillent comme des feux au milieu de ces ténébres, tout le reste n'est composé que de suppositions sans fondement, ou d'actes faciles à convaincre de faux. J'ai dans mon Cabinet l'Original des Mémoires qu'*Artus de Lionne* Evêque de *Gap*, envoya à Mrs. de *Ste. Marthe*: il les a écrits lui-même, & signez de sa propre main: il prouve que St. *Demetre* Disciple des Apôtres a été le premier Evêque de *Gap*; & il en allegue deux raisons; la premiere est, qu'avant que les Protestans eussent démoli le Palais Episcopal en 1577, on voyoit tout autour de la Grand'-Sale, les images des Evêques de *Gap*, avec leurs Noms & Inscriptions, & que St. *Demetre* étoit à la tête avec ces mots, *Saint* Demetre *premier Evêque de l'Eglise de* Gap *& Disciple des Apôtres*: Et que par la grace de Dieu, ils en avoient un Témoin oculaire dans leur Chapitre, savoir Messire *Paul de Barrais*, lequel à l'heure qu'il écrivoit ces choses, étoit en son année centiéme. L'autre autorité qu'il met en avant, est tirée d'un *Breviaire* que *Bertrand de Champseaux* Evê-

Evêque de *Gap* fit imprimer en l'an 1499, où St. *Demetre* est placé dans le Calendrier le 26. d'*Octobre* avec les qualités d'Evêque & de Martyr, & le mot *totum duplex*, qui à l'usage de l'Eglise de *Gap* signifie, ce qu'aujourd'hui à l'usage du Concile de *Trente*, on nomme *duplex primæ classis*, ce qui est consacré aux fêtes des Patrons & des Titulaires des Eglises. Après des preuves si concluantes, qui oseroit nier que S. *Demetre* Disciple des Apôtres, n'ait planté la foi dans le Diocese de *Gap*? C'est une Piece curieuse que ce Breviaire de *Gap* de l'impression de l'année 1499. On y lit en la 8. leçon de l'Office de St. *Demetre*, DEMETRIUS *ex eo dictus est, quia de medio, id est de mundo triumphavit*: & en la quatriéme leçon, que „ la ville de „ *Gap* ayant été prise par les *Sarrazins*, „ le Comte *Guillaume* les en chassa, „ & en donna la moitié pour la re„ demption de son ame à Dieu & à „ la Sainte Vierge, l'année de *Jesus„ Christ* quatre vint six, aux Kalen„ des de *Janvier*, & l'Indiction cin„ quiéme; " bien que personne ne puisse ignorer que l'usage des Indictions

Digitized by Google

tions n'a commencé que près de trois cens ans après *Jesus-Christ*, & que les *Sarrazins* ne firent des irruptions dans les *Gaules*, que plusieurs années après. Si l'on creuse dans les Origines de la plûpart des autres Eglises des *Gaules*, on n'y trouvera gueres plus de solidité; & sur tout on remarquera qu'après le premier siecle, il leur arrive une espece d'Eclipse, ensorte qu'on ne les voit reparoître qu'après le temps de la Persecution générale. Et cependant si nous nous en rapportons à Mr. de *Mezerai*, & à son Ecrivain anonyme, les Chrétiens faisoient avant ce temps-là, une assez grande figure dans les *Gaules*, pour lever des Armées contre les Empereurs.

Ce n'est pas qu'il n'y ait un tour à prendre pour conserver aux Eglises de *France* leur Antiquité, & à *Sulpice Severe* l'autorité qu'il merite en un fait de cette nature. C'est qu'encore que les Apôtres & leurs Disciples ayent prêché en *France* la Religion Chrétienne, cette bienheureuse semence, comme celle de la Parabole, y avoit été étouffée par les épines; & que ce ne fut qu'assez tard, que cette Religion

Digitized by Google

gion Divine s'établit, & fit des progrès dans les *Gaules*. C'est *Gregoire de Tours*, qui nous fournit ce moyen de sauver l'autorité de *Sulpice Severe*, & l'antiquité de l'Eglise *Gallicane*. Il dit qu'*environ l'an 250, sous l'Empire de* Decius *la ville de* Toulouse *eut pour Evêque* Saturnin, *& qu'il vint de* Rome *avec six autres pour annoncer l'Evangile en* France, *savoir* Gatien *à* Tours, Trophime *à* Arles, Paul *à* Narbonne, Denis *à* Paris, Astremonius *à* Clermont, *&* Martial *à* Limoges. Voilà donc de nouveaux Evangelistes qui sont envoyés dans les *Gaules* sous l'Empire de *Decius*, pour y rallumer le flambeau de l'Evangile, qui y avoit été éteint pendant ce long espace de temps, dont nous venons de parler. D'où il résulte que la Religion Chrétienne n'avoit pas fait de grands progrès dans les *Gaules*, puisque l'an deux cens cinquante de *Jesus-Christ*, il fallut l'y annoncer de nouveau, & même à *Narbonne* & à *Arles*, qui étoient plûtôt de l'*Italie*, que de la *France*, & dont *Sulpice Severe* ne prétendoit pas parler, si l'on en croit le Pere *Pagi* *.

*gi**. Qui pourra donc croire que quarante ans après l'Empire de *Decius*, les Chrétiens se soient si fort multipliez dans les *Gaules*, qu'ils ayent été en état de composer des Armées capables de faire trembler *Rome* & de donner des inquietudes à ses Empereurs. C'est ce que l'on voudroit nous faire accroire en supposant que les *Bagaudes* étoient Chrétiens, & que *Maximien* ne fit perir la Legion Thebéene, que de peur qu'elle ne fortifiât leur parti. En troisiéme lieu, c'est une grande extrémité que de ne pouvoir défendre le Martyre de la Legion Thebéene, qu'en supposant que les *Bagaudes* étoient Chrétiens. On deshonore l'ancienne Eglise *Gallicane*, en lui donnant des Enfans de ce caractere. Ce n'est gueres connoître les mœurs des Chrétiens de ces premiers siecles, que de les croire capables des injustices & des violences, que l'Histoire impute aux *Bagaudes*. C'est pourquoi *Mezerai* en recevant les *Bagaudes* dans l'Eglise a crû être obligé de

**Pagi*, p. 214. *Galliarum nomine, antiquam Provinciam Narbonensem minimè comprehendit.*

de les justifier. *Que fait-on*, dit-il *, *si après tant d'horribles Persecutions, qu'ils avoient souffertes, leur patience ne s'étoit point changée en une juste fureur, & ne s'étoit point armée contre les Bourreaux & les tourmens.* *Ægidius Bucherius* † tâche aussi de les excuser, & dit *que les* Bagaudes *avoient été poussés à une rebellion presque juste, par les cruautez & les impôts tyranniques de leurs Gouverneurs.* *Salvien* ‡ avoit fait la même chose avant eux & c'est peut-être lui qu'ils ont suivi. Il dit que les *Bagaudes opprimés par des Juges iniques, avoient perdu le respect qu'ils devoient à la Majesté de l'Empire, parce qu'on les avoit dépouillés du Droit de la Liberté* Romaine. En effet l'Empereur *Auguste* pour se concilier la bienveillance des *Gaulois*, avoit accordé aux uns le Droit *Romain*, aux autres

* Mezerai *Hist. de France avant Clovis* lib. 2. p. 219.

† Ægid Bucherius *Belg. Rom. num. 6. pag.* 220. *Bagaudas* ad rebellionem tum ferè justam Præpositorum suorum acerbitatibus & exactionibus tyrannicis incitatos.

‡ Salv. *l.* 5. *de provincia*, inceperunt esse quasi Barbari, quia non permittebantur esse *Romani*.

Digitized by Google

autres le Droit *Latin*, & aux autres le Droit *Italique*. Ce qui faiſoit dire à *Salvien, nous appellons les* Bagaudes *des Rebelles; nous les nommons des Scelerats: mais, c'eſt nous, qui les avons précipitez dans leurs crimes, car comment ſont-ils devenus* Bagaudes, *que par nos méchancetés, par leurs proſcriptions, ou le ſaccagement de leurs biens, & il eſt arrivé qu'étant condamnés à mort & pendus par les brigandages des Juges, ils ſont devenus comme Barbares, puiſqu'il ne leur étoit pas permis de vivre en* Romains. Ce Prêtre de *Marſeille*, qui écrivoit environ l'an de *Jeſus-Chriſt* 495, ajoûte pluſieurs autres choſes, qui tendent à charger les Gouverneurs des *Gaules*, les Juges & les Exacteurs des impôts, des crimes & des violences, que l'on imputoit aux *Bagaudes*. Mais il ne dit pas un mot d'où l'on puiſſe conclurre que les *Bagaudes* fiſſent profeſſion de la Religion Chrétienne. Au contraire la maniere dont il les défend, fait voir qu'ils n'étoient pas Chrétiens. On n'a qu'à comparer ſon Apologie avec celles d'*Athenagore*, de St. *Juſtin*, de *Tertullien*, & ſurtout d'*Arnobe*, qui vivoit au temps de la Rebellion des *Bagaudes*.

Ces

Digitized by Google

Ces Peres ne parlent que de la pieté, de la douceur, de la charité, de l'innocence des Mœurs de ces Siecles heureux. Ils défient leurs ennemis de trouver parmi eux, des *Nigrinus*, des *Cassius*, des Seditieux & des Perturbateurs du repos public. Au lieu que *Salvien* fait l'Apologie des *Bagaudes*, en excusant leurs crimes, leurs injustices & leurs rebellions. Peut-être qu'*Eutrope* & *Aurelius Victor* auroient touché quelque chose de leur Religion, si ce que *Mezerai* nous en dit étoit veritable. *Prosper* auroit pû aussi nous en avertir, puisqu'il en fait mention dans sa *Chronologie*. Il en seroit échapé quelque mot à *Eumenius* dans son *Panegyrique**, où il nous apprend, que les *Bagaudes* ayant assiegé *Autun*, cette Ville implora le secours de l'Empereur. Sur tout il n'est pas croyable que *Mamertin* n'en eût rien dit dans son *Panegyrique*. Il le fit à *Treves* à l'honneur de l'Empereur *Maximien*. Mr. *Cuper*† dit que ce fut en l'année 288. Le savant Cardinal *Noris*

* Eumenius *in Paneg. de Schol. inst.*

† Cuper. *Note in Lact. p.* 145.

Digitized by Google

ris * le recule d'une année dans sa belle Dissertation sur la Medaille de *Dioclétien* & de *Maximien*. Quoiqu'il en soit *Mamertin* † fit cette action publique quelques années après la défaite des *Bagaudes*. Il tâche d'égayer la matiere en répandant du ridicule sur leur Armée. Il plaisante sur ce que *des Païsans grossiers avoient affecté de paroître dans l'équipage des gens de guerre, & que l'on avoit vû le Laboureur quitter la charruë pour devenir Fantassin, le Berger abandonner le soin des troupeaux, pour monter à cheval, & les habitans de la Campagne ravager leurs propres Domaines, comme auroit pû faire un ennemi barbare* §. On peut juger par là des traits piquants, qu'il auroit ajouté, si les *Bagaudes* eussent professé la Religion Chrétienne. Le Président *Fauchet* est un des Ecrivains François, qui a fait de plus grandes découvertes dans les Antiquités des *Gaules*. Mais il ne paroit

* Henri. Noris *Diss. de Num.* Diocl.

† Mamer. *in Paneg.* p. 91.

§ Cum militares habitus ignari Agricolæ appetiverunt. Cum Arator peditem, cum Pastor equitem, cum hostem barbarum suorum Cultorum rusticus, Vastator institutus est.

Digitized by Google

pas qu'il ait crû, que les *Bagaudes* fussent Chrétiens. Voici comme il en parle *. *Les* Gaulois *travaillés de tailles, & d'aides publiques, s'esleverent l'an de* Jesus-Christ 290, *ou environ, sous la conduite de* Amand *&* Elian, *qui prirent le nom de* Bagaudes, *que d'autres disent signifier en vieil langage Gaulois*, rebelles, *ou* traistres forcés, *& d'autres les estiment avoir esté Païsans, & que ce Mot signifie* tribut : *comme encore il n'y a pas long-temps qu'en certains endroits de* France, *on appelloit les Malletoustes,* Bagoages. *Ce trouble fut appaisé par* Maximinien *compagnon de* Diocletien. *Joseph Scaliger* † dit que *le terme de* Bagaude *n'est pas un mot François ; mais que c'est le nom d'une Faction ou d'un Peuple, & que depuis le temps de* Diocletien, *on a appellé en* France *les voleurs du nom de* Bagaudes. Cela se rapporte à ce que dit *Aurelius Victor* *, qu'*Amandus* & *Ælianus* ramasserent une troupe de Païsans & de Voleurs. Et

* Fauchet *li.* 1. Antiq. Gall.

† Scalig. *in chro.* p. 222.

* *Aurelius Victor.* Excita manu agrestium & latronum, quos *Bagaudas* incolæ vocant.

Digitized by Google

Et ce qui fait voir que c'est un mot de Faction & de Parti, suivant la remarque de *Jos. Scaliger*, c'est qu'*Idacius* dans sa *Chronologie* parle des *Bagaudes* qui s'éleverent en *Espagne*, dans la Province de *Tarragone*, sous les Rois *Rochila* & *Theodoric*. Il est même vrai-semblable, qu'ils changeoient quelquefois de païs, comme les *Hordes* des *Tartares*. Nous fondons cette conjecture, sur ce que *Prosper* nous dit d'un Medecin nommé *Eudoxius*, qui se jetta dans la *Bagaude**, *qui en ce temps-là avoit changé de demeure*. Et comme peut-être ils vivoient sous des tentes leur nom de *Bagaudes* pourroit bien venir de là ; puisqu'*Amerbachius* remarque qu'autrefois on appelloit les tentes *baugas*. *Menage* dans son *Dictionaire Etymologique*, dit que *Ciron* faisoit venir le terme de *Bagaudes* du mot grec Βαγεύειν, qui signifie dans *Suidas*, *faire le métier de Vagabond*, & que Mr. *Bochart* le derivoit de l'hebreu † *bagad*, qui signifie, dit-il, *se revolter*, quoi que proprement il veuille

* in *Bagauda* id temporis mota delatus.

† בגד

dire *être perfide*. Il rapporte un Memoire que Mr. *du Puy* lui avoit communiqué sur les noms que divers Peuples ont donné aux Voleurs, & aux Compagnies de Brigands, où l'on voit les *Bagaudes* joints aux *Uscoques* de *Dalmatie*, aux *Cosaques* de *Pologne*, aux *Heyduques* de *Hongrie*, aux *Arabes* de l'*Afrique*, & aux *Miquelets* des *Pirenées*. On fait donc un bel honneur à l'ancienne Eglise *Gallicane*, de soutenir que les *Bagaudes* professoient la Religion Chrétienne! A quoi est-on reduit pour sauver le Martyre de la Legion Thebéene, de faire des meilleurs & des plus anciens de tous les Chrétiens, des Bandits, des Boucaniers & des Miquelets?

Que l'on dise tout ce qu'on voudra pour les excuser, on ne nous fera jamais accroire, que dans l'Eglise du troisiéme Siécle, il y ait eû des Chrétiens de ce caractére en assez grand nombre, pour composer une Armée. Ne vaut-il pas mieux rejetter le Martyre de la Legion Thebéene, comme un Roman, qui n'a aucun fondement, plûtôt que de faire cet outrage à l'Eglise naissante. Mais *Mezerai*

Digitized by Google

rai ni aucun autre, ne ſe ſeroit jamais mis dans l'eſprit que les *Bagaudes* fuſſent Chrétiens, s'ils avoient lû avec attention le cinquiéme Livre de *Salvien*, dans lequel il déplore les malheurs de la *France*. Comme les Chrétiens y étoient en grand nombre de ſon temps, & qu'ils étoient enveloppés dans ces calamités publiques, *Salvien* les repréſente avec un eſprit & des principes bien différens de ceux que *Mezerai* donne aux *Bagaudes*: *Y a-t-il*, dit-il, *aucun endroit dans les* Gaules *où les Principaux des Villes ne devorent pas les entrailles des Veuves & des Orphelins, & les entrailles même des Saints. Ils traittent ceux-ci, comme des Veuves & des Orphelins, parce que l'amour qu'ils ont pour leur Religion les empêche de ſe défendre, ou que leur innocence & leur humilité leur en ôte les moyens.*

Voilà le veritable eſprit de l'ancienne Egliſe *Gallicane*, & il vaut mieux s'en rapporter à *Salvien*, qui étoit plus voiſin de ce premier Climat du Chriſtianiſme, qu'à *Mezerai* & aux Legendaires, qui diſent que les Chrétiens des *Gaules* ſe ſoulevérent

rent & que *Maximien* fit périr la Legion Thebéene, de peur qu'elle ne fortifiât leur Parti. Cependant tout le monde le croit ainsi à *Turin* & dans l'*Italie*. Tous les Ecrivains Modernes en parlent de la même maniere. Tous les Prédicateurs en font ainsi l'Histoire aux Fêtes des Soldats Thebéens. C'est ainsi que la raconte *Emanuele Tesauro*, célébre par plusieurs Ouvrages, & sur tout par son *Histoire des Rois Lombards*. Il parle assez au long de la Legion Thebéene dans l'Histoire, qu'il a donnée *in folio*, de la Ville de *Turin*. Il dit qu'à St. *Maurice* il y avoit un Autel, où l'Empereur *Maximien* fit proclamer, que *tous les Soldats de son Armée vinssent sacrifier à* Jupiter, *& jurer la Guerre contre les Chrétiens* *. Mais *Mezerai*, *Tesauro* & tous les autres ont été trompez par les Actes des Martyrs d'*Agaunum*. Ces Actes, dans l'Exemplaire de *Surius* & dans celui de *Chifflet*, rapportent leur mort au refus qu'ils

* Em. Tesauro, *Hist. di Torino. lib. 2. p. 112.* Che ogni Soldato sacrificasse a *Giove*, & giurasse la guerra contro a' Christiani.

qu'ils firent d'aller perſecuter les Chrétiens des *Gaules*. Ils diſent *qu'ils étoient deſtinés, comme les autres Soldats à perſecuter les Chrétiens, & qu'ils furent les ſeuls, qui oſerent refuſer leur miniſtere à cette cruauté* *. Et un peu plus bas, ils ajoûtent que l'Empereur ayant fait decimer la Legion Thebéene, *il envoya de nouveaux ordres pour contraindre tous ceux qui la compoſoient à promettre de perſecuter les Chrétiens.* Mais ſur tout cela paroit dans le diſcours que les Soldats Thebéens addreſſent à *Maximien*, & où l'Auteur de ces Actes a employé tout ce qu'il a d'Eſprit & de Rhetorique. *Nous s'offrons*, diſent-ils, *nos mains contre toute ſorte d'ennemis; mais nous croirions faire un grand crime de les tremper dans le ſang des innocens. Ces mains ſavent combattre les méchants & les ennemis de l'Empire, mais elles n'ont jamais appris à tailler en piéces, des gens de bien & des Citoyens..... Vous nous commandez de rechercher les Chrétiens pour*

* *Paſſio Mart. Ag.* Cum hi ſicut cæteri Militum ad perſtrahendam Chriſtianorum multitudinem deſtinarentur. &c.

ces faire souffrir, mais il n'est pas besoin que vous alliez faire ces enquêtes fort loin. Voici des Chrétiens, puisque nous confessons Dieu le Pere, Auteur de toutes choses, Jesus-Christ *son fils & le St. Esprit.* Ce fait seul qui est répandu dans tous les Actes des Martyrs d'*Agaunum*, savoir que l'armée de *Maximien*, étoit destinée à persecuter des Chrétiens, & à châtier leur rebellion, met dans une parfaite évidence, la fausseté du Martyre des Soldats Thebéens. Ce discours étudié & pathetique, qu'ils addressent à l'Empereur *Maximien*, est encore une preuve de la supposition de leurs Actes. Ces petites Déclamations de College auroient été indignes de Chrétiens mourans & de Martyrs tout pénétrés de la vie à venir. Toutes les fois que l'on en trouve de telles dans les Actes des Martyrs, on doit conclurre que ces Actes sont faux, ou qu'elles y ont été ajoûtées par des Chrétiens des Siecles suivans. Les vrais Actes des Martyrs sont ceux que l'on tiroit des Greffes, des Regîtres publics, des Actes Proconsulaires; & après l'Arrêt & la Sentence de

Digitized by Google

de mort prononcée contre les Chrétiens, ce n'étoit pas l'usage des *Romains* d'inserer quelqu'autre chose dans les Greffes & dans les Regîtres publics. Le jugement de *Mezerai* * sur cette matiere est si juste & si sensé, qu'il merite que nous le rapportions. *On voit dans tous les Actes authentiques des Martyrs, une charité ardente pour Dieu & pour leurs Freres; une humilité & une modestie d'autant plus grandes, qu'ils étoient plus constants & plus dignes de gloire; une entiere confiance en la grace de Dieu, une extrême défiance de leur foiblesse, beaucoup de douceur & de compassion pour ceux qui étoient tombés, beaucoup de sagesse & de force & surtout de perpetuelles prieres à Dieu. Ce qui rend suspects ces autres Actes, qui leur font faire de longues harangues, des discours étudiés, des invectives & des menaces.*

En quatrieme lieu, comme *Mezerai* n'a crû, que la plus grande partie de l'Armée de *Maximien* étoit Chrétienne, que sur le rapport de l'Au-

* Mezerai, *Etat de la Religion dans les Gaules liv.* 4. *p.* 486.

teur de la Vie de St. *Baboulene*, il faut examiner le fonds que l'on doit faire sur cet Ecrivain. Il ne faut que jetter les yeux sur cet Ouvrage, pour juger qu'il est rempli de fables & de faux faits depuis le commencement jusques à la fin. Le Manuscrit en est à *Paris* dans la Bibliothéque de St. *Germain des Prés*. *Jacques Dubreuil* Moine de ce Couvent, en fit un Abregé, qu'il publia en 1614. Mr. *Duchesne* l'insera quelques années après dans son *Histoire de France*. Le Pere *le Cointe* l'a aussi rapporté dans ses *Annales*, où il le rejette comme une Piece indigne de toute créance. Il remarque que *cet Ecrivain suit par tout l'Imposteur, qui a écrit les faits des Rois de France* *. Qu'il fait *Erchenaldus* Maire du Palais la premiere année de *Clovis* & que *Frédegaire* donne le nom d'*Æganes* à celui qui l'étoit alors; Qu'il confond *Audobert* Evêque de *Paris* sous le Roi *Clovis*, avec *Agilbert* qui en étoit Evêque sous *Clotaire* fils de *Clovis*; Que

* Le Cointe, *An. Fr. Tom.* 3. *p.* 73. Anonymum fabulatorem qui gesta Regum *Francorum* scripsit.

Que de deux *Babolenes*, dont l'un fut *Abbas Bobienſis*, & l'autre *Abbas Foſatenſis*, il n'en fait qu'un ſeul; Qu'il ne compte que 85. ans depuis la mort de *Clovis* I, juſques à la mort de *Clovis* II; Qu'il fait ſucceder *Clovis* II, à ſon Pere *Dagobert* en l'année de *Jeſus Chriſt* 643, Indiction premiere; Et qu'il eſt tombé en pluſieurs autres fautes contre la Verité de l'Hiſtoire. Cet Impoſteur Anonyme dit entr'autres choſes, que *l'Abbaye de St.* Maur des Foſſés *eſt ſituée dans l'endroit où étoit autrefois le Camp des* Bagaudes, *& que les* Bagaudes *s'y étoient campés, parcequ'il y avoit encore de leur temps, un vieux Château que* Jules Ceſar *y avoit fait bâtir, qui avoit une ceinture de vieilles murailles, & qui étoit environné de foſſés de tous côtés.* Il eſt vrai que St. *Maur* eſt appellé par pluſieurs Ecrivains des derniers ſiécles, *Caſtrum Bagaudarum.* Monſieur *Menage* dans ſon *Dictionaire Etymologique* au Mot *Bagans*, dit que dans un titre de l'Abbaye de St. *Maur* de l'année 868, St. *Maur des Foſſés* eſt appellé *Caſtrum Bagaudarum*, & il ajoûte que c'eſt *pour avoir ſervi de Fort aux Bagaudes.* Mais qui a dit

à cet Auteur Anonyme, que *Jules Cesar* y avoit bâti un Château magnifique, *nobiliter constructum*. Il est le seul Ecrivain qui parle de ce Château. On n'en voit aucune trace dans les *Commentaires* de *Jules César*, où cet Empereur a écrit avec tant d'exactitude, tout ce qu'il avoit fait dans les *Gaules*. Outre cela cet Imposteur fait dire à *Orosius*, des choses auxquelles cet Historien n'a jamais pensé. *Orosius* * dit *qu'*Amandus *&* Ælianus *ayant ramassé une troupe de Païsans, excitoient des troubles dangereux dans les* Gaules ; *ce qui obligea* Diocletien *à créer* César, Maximianus Herculius, *& à l'envoyer dans les* Gaules, *lequel étant habile dans la Guerre, dissipa facilement cette Armée de Païsans grossiers & sans Discipline.* Et cet Imposteur anonyme fait dire à *Orosius*, qu'*Amandus* & *Ælianus* étoient Chrétiens, & qu'ils se revolterent, parce qu'ils croyoient que leur Religion ne leur permettoit pas d'obeir à des Princes Payens. C'est une hardiesse étonnante d'inventer des fables, & d'en rendre

* Orosius, lib. 9. cap. 25.

dre garant un Hiſtorien célébre. S'il l'en faut croire, *Oroſius* attribuë une belle Morale & fort évangelique aux Chrétiens du troiſiéme ſiecle, qu'ils pouvoient ſecouër le joug de leurs Maîtres, parce qu'ils n'étoient pas de leur Religion. Monſieur de *Tillemont* * fait une remarque, qui vient ici fort à propos. C'eſt ſur les Actes de S. *Maxime* rapportés par *Baronius* en l'année 254. „ On peut, *dit-il*, „ trouver plus de difficulté à ce que „ dit *Optime*, que l'Edit de *Dece* or„ donnoit, *que tous les Chrétiens laiſ*„ *ſant leur ſuperſtition, euſſent à recon*„ *noitre leur veritable Prince, duquel* „ *toutes choſes relévent, & à adorer ſes* „ *Dieux* ". Sur quoi Mr. de *Tillemont* ſe recrie avec raiſon. *Qu'eſt-ce que cela ſignifie? Les Chrétiens auroient-ils fait aucune difficulté de reconnoitre* Dece *pour Empereur? Mais quoi qu'ils fuſſent les plus humbles & les plus fideles ſujets des Princes, cependant parce qu'ils ne les préferoient pas à Dieu mê-*

* De Tillemont *p.* 2. *Tom.* 3. *pag.* 864. *Edit. de Bruxelles.*

Digitized by Google

me, il paroit par Tertullien, *qu'on les accusoit de manquer à ce qu'ils leur devoient.* Après tout l'Ecrivain Anonyme de *Mezerai* raconte le Martyre de la Legion Thebéene différemment du faux St. *Eucher*, de *Surius*, & du P. *Chifflet*. Il dit que *Maximien* ayant ordonné, que tous les Soldats de son Armée eussent à jurer sur les Autels des Dieux, à leur présenter des Sacrifices, & à promettre de persecuter par tout les Chrétiens; MAURICE répondit pour toute la Legion Thebéene qu'il commandoit. *Nous savions nous battre avec les impies; mais nous ne savions pas faire la Guerre aux gens de bien & à nos Concitoyens; quoi que nous ayons les armes à la main, nous ne faisons aucune resistance, parce que nous sommes plus prêts à verser nôtre sang qu'à répandre celui d'autrui, & que d'abord ils présentèrent leur cou aux Bourreaux & furent élevés par leurs tourments à la gloire du Paradis.*

Cet Ecrivain anonyme nous conduit d'abord à la conclusion de son Roman, au lieu que le faux St. *Eucher*, après que *Maximien* a donné les ordres barbares, fait retirer la Legion

gion Thebéene, ſuppoſe qu'elle ne voulut pas marcher, dit que d'abord elle ne fut que decimée, lui fait donner de nouveaux ordres par l'Empereur, rapporte la harangue qu'elle addreſſa à ce Prince, & ce n'eſt qu'après avoir menagé pluſieurs incidents, qu'il nous fait arriver à la Cataſtrophe de ſa Tragédie. D'où il reſulte que le Martyre de la Legion Thebéene, ne ſe trouve originairement que dans des Pieces ſuppoſées, & n'a été rapporté que par des impoſteurs. Quelqu'un fut le premier à raconter ce Martyre. Son recit fut bientôt repeté par un autre. Sur la foi de ces deux-là cent autres le crurent. Tout le monde enfin ſe laiſſa entrainer au torrent. Car une fable ne manque jamais de s'accrediter lorſqu'elle commence à devenir ancienne; puiſque nous voyons tous les jours, que quand un fait a été une fois avancé, & qu'il a été debité ſans contradiction pendant cinquante ou ſoixante ans, il n'eſt preſque plus temps de le contredire.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Qu'il n'est pas vrai que des Cohortes de la Legion Thebéene, ayent été détachées de l'armée de Maximien *pour aller contre* Carausius.

IL y a un endroit vers la fin des Actes des Martyrs d'*Agaunum*, qui nous fournit une nouvelle preuve de faux. L'Auteur rapporte que c'étoit le bruit commun, qu'URSUS & VICTOR, qui appartenoient à la Legion Thebéene, avoient souffert la mort pour *Jesus-Christ* à *Soleurre* *. Si l'on demande aux Legendaires, comment il a pû se faire, que ces deux Soldats Thebéens ayent quitté leur Legion, & qu'ils ayent été martyrisés si avant

* Ex hac eadem Legione fuisse dicuntur etiam illi Martyres *Ursus* & *Victor* quos *Salodurо* passos fama confirmat. &c.

avant dans la *Suiſſe*; ils repondent que *Maximien* marchant dans les *Gaules*, pour appaiſer les troubles des *Bagaudes*, apprit que *Carauſius* s'étoit revolté, & qu'il s'étoit ſaiſi du Port de *Boulogne*, & de l'armement naval, que les *Romains* y tenoient; ce qui l'obligea à faire un gros détachement de ſon Armée, & à le faire inceſſamment deſcendre par le *Rhin* contre ce Rebelle. Ils ajoûtent que dans ce détachement; il y avoit quelques Cohortes de la Legion Thebéene, dont tous les Soldats furent maſſacrés en chemin, ſur la nouvelle de ce qui étoit arrivé à *Agaunum*, au Corps de la Legion; deſorte qu'URSUS & VICTOR furent maſſacrés à *Soleurre*; Qu'il y en eût trois cens dix-huit qui furent jettez dans un puits à *Cologne*, & que le reſte ſouffrit la mort en d'autres endroits. Si après cela, on demande encore aux Legendaires, qui leur a appris tous ces faits, & toutes ces particularités, ils alleguent un certain *Helinand* Moine de l'Ordre de *Cîteaux*, Auteur des Actes de FLORENTIUS, CASSIUS, VICTOR, GEREON & de pluſieurs autres Soldats de la Legion The-

Thebéene. On trouve ces Actes dans *Surius* au 10. d'*Octobre* *, où il a mis le Martyre de ces prétendus Saints; Et il est surprenant que le Cardinal *Baronius* † n'ait pas fait difficulté de suivre ces Actes, & de s'en servir, quoi qu'ils soient pleins de fausletés palpables. Mais nous repetons encore, ce que nous avons déja remarqué, c'est qu'à mesure qu'on approfondit ce sujet, on ne trouve sur ses pas qu'Auteurs Apocryphes & des Pieces supposées. Ce qui doit donner de violens soupçons contre le Martyre de la Legion Thebéene, puisque pour le défendre, on ne sauroit produire que de faux Actes. Mais écoutons parler *Helinand*. Il dit *que l'Empereur* Maximien *marchant contre les* Bagaudes, *apprit que* Carausius *formoit quelque entreprise contre l'Empire; que ce* Carausius *étoit homme de qualité; que les* Romains *l'avoient établi Gouverneur d'une Province, qui est près de l'*Ocean, *où les* Francs *chassés une seconde fois de leur Païs, étoient venus habiter dans les* Con-

* Surius *Tom.* 5. 10. Octob.

† Baron. *Tom.* 2. *An.* Ch. 297. *num.* 18.

Confins des Gaulois *& des* Saxons, *que l'Empereur au bruit de cette nouvelle donna ordre, de faire descendre par le Rhin, une partie de son Armée, dans laquelle des Cohortes de Soldats Chrétiens avoient pour principaux Commandans* GEREON, VICTOR, CASSIUS & FLORENTIUS.

„ Il raconte ensuite le Martyre de „ la Legion Thebéene, à l'occasion „ du refus qu'elle fit d'adorer une Idole, que *Maximien* avoit fait ériger „ à St. *Maurice* avec ordre à toute l'Armée de lui venir offrir des sacrifices. „ Après cela il dit que les Satellites de „ l'Empereur suivirent le détachement, que l'on envoyoit contre *Carausius*, & qu'ayant connu que CASSIUS, FLORENTIUS avec sept autres, „ étoient de la Legion Thebéene, ils „ leur trancherent la tête près de *Verone* au bord du *Rhin*. Que GEREON „ marchant devant avec trois cens dix-„ huit Soldats Thebéens, les Ministres de l'Empereur arrivent à eux „ avec autant de diligence, que la nouvelle de ce massacre; qu'ils reçûrent „ tous la Couronne du Martyre avec „ constance dans la Campagne qui est

„ près

„ près de *Cologne*, & que les Bourreaux „ ayant déchiré leurs corps, les jettè- „ rent dans un grand Puits. Il ajoûte „ enfin que l'autre Cohorte, que VIC- „ TOR commandoit, marchoit à gran- „ des journées vers le rendez-vous, & „ étoit déja arrivée à la Ville des *Fran-* „ *çois*, à laquelle les habitans avoient „ donné le nom de *Troye*, ou de *Xan-* „ *thus* en mémoire de l'ancienne TRO- „ YE, de laquelle leurs Ancêtres é- „ toient sortis. Mais que pendant qu'ils „ étoient campés dans de belles prai- „ ries, les Ministres de l'Empereur „ survinrent, lesquels ayant massacré „ VICTOR, cet illustre Soldat de *Jesus-* „ *Christ*, avec trois cens trente autres „ Soldats Thebéens, ils enfoncerent „ leurs corps dans des lieux maréca- „ geux.

Mezerai s'est encore laissé tromper à ce recit d'*Helinand*, aussi-bien que par l'Auteur anonyme de la vie de St. *Babonlene*; & puisqu'il est allé puiser l'*Histoire de France avant Clovis*, en des sources aussi corrompues, c'est un avertissement à ses Lecteurs de ne se fier pas à tout ce qu'il dit. *Cet* Helinand, dit-il, *écrivoit vers l'an* 1212, *mais*

mais il a tiré cette narration d'autres Auteurs plus anciens que lui. Je ne sai s'ils étoient bons ou mauvais. Il seroit à souhaitter qu'ils nous eussent marqué où étoit cette nouvelle Troye *habitée par les* François. *On conjecture qu'il faut entendre la* Colonie Trajane, *& que par ignorance & par affectation, ils s'imaginerent que c'étoit une* Colonie Troyenne. *Que s'il y avoit effectivement une* Troye *en ce païs-là, il faudroit croire que les* François *l'y avoient bâtie, & que dès-lors ils étoient persuadez de leur Origine* Troyenne, *soit que les* Romains *leur eussent imprimé cette croyance dans l'esprit, afin de les flatter & de les apprivoiser par une fraternité prétenduë, ou qu'eux-mêmes se fussent attribués cette gloire, pour ne pas ceder en antiquitez à ceux à qui ils ne cedoient pas en vaillance* *. Les remarques suivantes suffiront pour faire voir le peu de certitude qu'il y a dans le texte d'*Helinand* & dans le Commentaire de *Mezerai*.

Premierement ce Moine de *Cîteaux* fait *Carausius* homme de qualité † contre

* Mezerai, *Hist. de France avant Clovis.* li. 1. p. 228.

† Helinandus. *Carausius quidam Nobilis.*

tre la foi de l'Histoire. Il y a apparence qu'*Eutrope* a été mieux informé qu'*Helinand* de la naissance de *Carausius*. *Mézerai* met *Helinand* en 1212, & *Eutrope* vivoit sous *Valentinien* I. c'est-à-dire fort peu d'années après la Revolte de *Carausius*. Or cet Historien dit précisément qu'*il étoit sorti de très-bas lieu* * : ce qui est confirmé par *Orosius* †, qui le nomme aussi *homme de basse naissance*.

Secondement *Helinand* dit que CASSIUS & FLORENTIUS avec sept autres Thebéens souffrirent la mort près de *Verone, qui est situé sur les bords du Rhin*. C'est ainsi que *Surius* a rapporté ces Actes, & que *Baronius* les a insérés dans ses *Annales*. Il est vrai que ce Cardinal s'étant apperçu d'une faute si grossiere, l'a corrigée dans ses *Notes* sur le *Martyrologe Romain* ‡. Il dit qu'au lieu de *Verone*, il faut lire *Bonn*, qui est une Ville d'*Allemagne* située au bord du *Rhin* près de *Cologne*.

Mais

* Eutr. *Carausius qui villissime natus.*

† Oros. *Carausius quidam genere infimus.*

‡ Baron. *Martyrol. pag.* 402. ad 10. oct. Sed *Verona* perperam legitur loco *Bona.*

Mais appuye-t-il ſa correction de quelque meilleur Manuſcrit? Temoigne-t-il l'avoir tirée de quelque copie plus exacte? Nullement. Il avouë qu'il le conjecture ainſi, parce qu'il a appris que l'on conſervoit à *Bonn* les Reliques des deux Soldats Thebéens CASSIUS & FLORENTIUS *. De ſorte que s'il eût appris que ces Reliques euſſent été à *Bâle*, à *Wormes*, ou à *Spire*, il n'auroit pas fait façon de mettre quelqu'une de ces Villes à la place de *Verone*. Or par la même raiſon, un autre conjecturera qu'il faut ſubſtituer à *Verone*, *Come* Ville du *Milanez*, où l'on croit avoir les Reliques de CASSIUS, comme le rapporte le Chanoine *Garnier*, dans ſon *Hiſtoire de Saint Alexandre*.

En troiſiéme lieu, *Eutrope* dit † que les Romains avoient établi *Carauſius* à *Boulogne*, pour nettoyer les Mers de la *Seconde Belgique*, des pirateries des *Francs*

* Baron *Ubi horum Sanctorum Martyrum corpora requieſcere accipimus.*

† Eutr. *Cum apud* Bononiam *per tractum* Belgicæ & Armoricæ *pacandum mare accepiſſet, quod* Franci & Saxones *infeſtabant.*

Francs & des *Saxons*. Et *Helinand* * fait *Carausius* Procureur des *Romains*, dans une Province voisine des *Francs*, contre la Géographie de ce temps-là, qui met les *Francs* en *Allemagne* & fort éloignés des Frontieres de la *Belgique*. Et si *Eutrope* fait ravager la *Belgique* par les *Francs*, il remarque que c'étoient des Pirates, qui y venoient par mer, & dont par conséquent les demeures pouvoient être éloignées. Et en cas qu'il se trouve quelqu'un qui entreprenne de défendre la Relation d'*Helinand*, il nous fera plaisir de nous montrer la Province, où il dit que les *François* chassés pour la seconde fois de leur païs, s'étoient logés près des Confins des *Gaulois* & des *Saxons*; ce qui suppose que les *Gaulois* & les *Saxons* étoient voisins, & dont nous laissons l'examen à ceux qui sont versés dans l'ancienne Geographie.

En quatriéme lieu, que veut dire *Helinand* avec sa ville des *François*, à laquel-

* Helinand. *Procurator constitutus erat Provinciæ quæ est juxta* Oceanum, *ubi* Franci *jam secundo à suis sedibus expulsi juxta* Gallorum & Saxonum *confinia consederunt.*

Digitized by Google

laquelle les habitans avoient donné le nom de *Troye* ou de *Xanthus* en memoire de l'ancienne *Troye*, de laquelle leurs Ancêtres étoient sortis. A moins que l'on ne voulut rapporter ce recit à *Troye* en *Champagne*, avec quelques Ecrivains ignorans, que le nom François a trompés, puisqu'anciennement cette ville ne s'appelloit pas *Troia*, mais *Trecæ* comme il paroit par *Ammian Marcellin*. On ne sauroit passer à *Mezerai* qu'il ait voulu trouver dans ce discours d'*Helinand* un sens raisonnable; d'autant plus qu'il y remarquoit une faute très grossiere, puisque dans la traduction qu'il a fait tout au long de cet endroit d'*Helinand*, il en ôte le mot de *Xanthus*, qui est le nom du Fleuve qui passoit près de *Troye*, & qu'*Helinand* dit que les *François* avoient donné à leur Ville, en memoire de l'ancienne *Troye*. *Mezerai*, qui dans son *Histoire de France avant Clovis*, affecte de faire paroître qu'il étoit versé dans l'ancienne Géographie des *Gaules*, auroit été bien en peine de produire quelque bon Géographe, ou quelque Historien exact, qui parle de cette *Troye* bâtie par les

François, chassés pour la seconde fois de leur Païs. C'est justement la fable que l'Abbé *Tritheme* renouvella, & que tous les Savans rejetterent comme un songe; quoiqu'il voulut faire accroire qu'il l'avoit tirée de deux Auteurs célébres nommés *Vastald* & *Hunibald*. Il leur fait dire qu'après la ruïne de *Troye*, quelques *Troyens* sous la conduite de *Francion* se logerent près des *Palus Mœotides*, d'où ayant été chassés par les Nations voisines, ils se retirerent dans la *Hongrie*, où ils bâtirent la Ville de *Sicambrie*, qu'ils abandonnerent ensuite, pour se jetter dans l'*Allemagne*, où ils conquirent le Païs des anciens *Sicambres*, qu'ils occuperent jusques à l'année 420, qu'à l'exemple des *Vandales*, des *Wisigoths* & des *Bourguignons*, ils se répandirent d'abord dans les *Gaules* & s'établirent dans la *Gueldre*; mais qu'après plusieurs victoires, ayant chassé les *Bourguignons* & les *Wisigoths* de leurs Conquêtes, ils se rendirent les Maîtres de la plus grande partie des *Gaules*. Tout cela se rapporte au Roman que nous a donné le Moine de *Cîteaux*, & dont il a orné un autre Roman, savoir le Martyre

de

de GEREON & des autres Soldats Thebéens. Après cela qu'on aille se fier au Cardinal *Baronius* qui cite *Helinand* avec éloge, l'appellant *un Ecrivain célébre, qui avoit tiré les faits qu'il rapporte de monumens très-anciens* *.

En cinquiéme lieu, nous avons deja remarqué plusieurs fois que c'est une chose ordinaire aux Imposteurs que de se couper & de se contredire. Mais nous sommes encore obligés de faire la même remarque, parce que dans la Tragédie d'*Agaunum*, on ne voit paroître sur la Scene, que des Menteurs & que des Fourbes. Le faux St. *Eucher* ne dit pas un mot de ces Cohortes de la Legion Thebéene, qui furent détachées de l'Armée de *Maximien*, & que l'on fit descendre par le *Rhin*, pour aller grossir le corps que l'on assembloit contre *Carausius*. S'il faut s'en rapporter à ses Actes, toute la Legion Thebéene étoit à *Agaunum*, & y souffrit la mort pour *Jesus-Christ*. Il dit que *Maximien par un seul Arrêt*, con-

I 2

* Baron. *Tom.* 2. *an.* 297. n. 18. Celebris suorum temporum Scriptor, qui eadem omnia ex antiquioribus monumentis accepta brevi sermone contexuit.

Digitized by Google

condamna à la mort tous les Soldats Thebéens *. Que pour faire executer son Arrêt, il les fit environner de pelotons de Soldats, & qu'ainsi *fut massacrée cette Legion vraiment Angelique* †. Mais s'il en faut croire *Helinand*, toute la Legion n'étoit pas à *Agaunum*. On en avoit fait un grand détachement contre *Carausius*. GEREON fut martyrisé près de *Cologne* avec trois cens dix-huit Soldats. VICTOR eut ailleurs le même sort avec les trois cens trente qui l'accompagnoient. Joignez à ceux-là les neuf, qui reçûrent la Couronne du Martyre près de *Bonn*, & vous trouverez qu'au compte d'*Helinand*, il y en eût six cens cinquante neuf qui souffrirent la mort, ailleurs qu'à *Agaunum*, où le faux St. *Eucher* dit que toute la Legion perit.

Mais en sixiéme lieu, comme *Cologne* & *Bonn*, pour soûtenir la gloire de leurs Martyrs, & défendre le culte qu'on leur rend, peuvent repliquer que St. *Eucher* dans sa Relation a suivi l'usage ordinaire, qui fait donner le nom

* Una Sententia interfici omnes decrevit &c.

† Sic interfecta est illa planè Angelica Legio.

Digitized by Google

nom du Tout, à la plus considerable Partie, & que ce qu'il dit ne détruit point le recit d'*Helinand*, savoir que *Maximien* étant sur le point d'entrer dans les *Gaules*, pour étouffer le soulevement des *Bagaudes*, apprit que *Carausius* s'étoit revolté, & qu'il menaçoit les Frontieres de l'Empire; ce qui fut cause qu'il divisa son Armée, & qu'il en envoya en diligence une partie contre ce Rebelle. Mais cette réponse & ce recit d'*Helinand* supposent que la Revolte des *Bagaudes*, & la Révolte de *Carausius* arriverent en même temps; & cette supposition est insoûtenable. *Eutrope* & *Orosius* qui ont été sans doute mieux informez qu'*Helinand* de ces deux évenemens, les distinguent exactement. Ils disent l'un & l'autre que *Carausius* ne commença à remuer qu'après que l'affaire des *Bagaudes* fut terminée. *Eutrope* ayant parlé d'*Amandus* & d'*Ælianus*, & des desordres des *Bagaudes*, ajoûte tout d'une suite, * qu'après ce

* Eutr. *lib.* 9. Post hæc tempora etiam *Carausius* qui vilissimè natus.... purpuram sumpsit, & *Britannias* occupavit.

temps-là *Carausius*, qui étoit d'une très-basse naissance.... prit la Pourpre & s'empara de l'*Angleterre*. *Orosius* * place ces deux évenemens dans le même ordre qu'*Eutrope*. Il dit que *Maximien* battit les *Bagaudes*, & dissipa facilement leur Armée mal disciplinée, & qu'après cette expedition *Carausius* commença à faire éclater ses desseins. C'est pourquoi le P. *Pagi* † ayant mis le soulevement des *Bagaudes* en l'année de *Jesus-Christ* 285, rapporte à l'année suivante la Revolte de *Carausius*. Le célébre Cardinal *Noris* ‡ le recule encore d'une année, puisqu'il le place en l'année 287; & quoi que ces deux savans hommes ne soient pas d'accord sur le temps, que *Maximianus Herculius* fut fait *Auguste*, néanmoins ils disent l'un & l'autre, que les troubles des *Gaules* étoient finis, avant que *Carausius* formât quelque entre-

* Orosius *loc. cit.* Qui facilè agrestium hominum imperitam, ac confusam manum; militari virtute compescuit. Deindè *Carausius* quidam genere infimus &c.

† Ant. Pagi *an.* 286. *pag.* 116.

‡ Henr. Noris *Diss.* 1. *de num. Impp.* Diocl. & Max.

entrepriſe contre l'Empire. *Aurelius Victor* * eſt déciſif là-deſſus, & on ne ſauroit en douter, après avoir lû ce qu'en dit cet Hiſtorien. Après avoir parlé de la Guerre des *Bagaudes* il ajoûte, *que dans cette guerre* Carauſius *Citoyen de* Menape *fit des actions de vigueur & de diſtinction; Que la réputation qu'il y acquit, & l'opinion qu'on avoit conçuë, qu'il étoit bon Officier, ayant porté les armes dès ſa jeuneſſe, furent cauſe que les* Romains *le choiſirent pour préparer leur Armement Naval & nettoyer les Mers des Pirates* Allemans *qui les infeſtoient.*

On recueille de ces paroles d'*Aurelius Victor* que *Carauſius* fit la Guerre avec *Maximien* contre les *Bagaudes*; que dans cette Guerre il ſe ſignala par des actions d'éclat; Que ce furent ces actions qui obligerent les *Romains* à lui confier leurs forces maritimes; & que

* *Aur. Victor.* Quo bello *Carauſius*, *Menapiæ* Civis, factis promptioribus enituit: eoque eum, ſimul quia gubernandi (quo officio adoleſcentiam mercede exercuerat) gnarus habebatur, parandæ claſſi, ac propulſandis *Germanis* Maritimis infeſtantibus præfecere.

ce ne fut qu'après ce temps-là, qu'ayant appris qu'on se défioit de lui, & qu'on vouloit le faire périr, il leva le masque contre l'Empire, prit la Pourpre & se saisit de l'*Angleterre*. Il est donc visible qu'on ne sauroit faire rencontrer la Revolte des *Bagaudes* avec la Revolte de *Carausius*; & puis que *Carausius* étoit en personne parmi les Troupes de l'Empire, qui faisoient la Guerre aux *Bagaudes*, on voit bien que le Moine *Helinand* s'est trompé grossierement, quand il nous a voulu faire accroire, que *Maximien* marchant contre les *Bagaudes*, détacha quelques Cohortes de la Legion Thebéene, pour les envoyer contre *Carausius*, qui menaçoit les Frontieres de l'Empire.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Que pendant deux cens ans après Maximien, *aucun Ecrivain n'a parlé du Martyre de la Legion Thebéene.*

LE Cardinal *Baronius* dans ſes *Notes* ſur le *Martyrologe Romain* *, remarque que l'Egliſe Grecque a parmi ſes Martyrs un MAURICE & ſes Compagnons, qui au temps de la Perſecution de *Diocletien* & de *Maximien* ſouffrirent la mort à *Apamée* ville de *Syrie*. Il ajoûte que pluſieurs ont crû que ce *Maurice* étoit le MAURICE Chef de la Legion Thebéene, que les Martyrs d'*Apamée* étoient les Martyrs d'*Agaunum*, & qu'il avoit été lui-même autrefois dans ce ſentiment, condamnant *Metaphraſte* d'avoir confondu les Martyrs d'*Orient* avec les Martyrs d'*Occident*.

* *Martyr. Rom.* Baron. X. *Kal. oct.* p. 375.

Digitized by Google

Il dit qu'il revint de son Opinion en lisant un Endroit de *Theodoret* * Evêque de *Cyr*, où il parle des plus illustres Martyrs qui étoient venus à sa connoissance. Il n'est pas necessaire d'examiner ici ce Passage de *Theodoret*, ni les raisons qu'a eû *Baronius* de changer de sentiment. Il suffit que de l'aveu de ce savant Cardinal, il y ait eû un temps, où il a crû que MAURICE, & ses Compagnons avoient été martyrisés à *Apamée*, c'est-à-dire que la Relation de St. *Eucher* étoit une fable, & que les Ecrivains Latins avoient transporté la Scene de cette Tragédie, de la *Syrie* dans les *Alpes*, pour faire honneur aux Eglises d'*Occident*. Nous ne pouvons pas savoir les raisons qu'avoit alors *Baronius* de douter du Martyre de la Legion Thebéene; cependant il y a apparence qu'une de celles qui faisoit le plus d'impression sur son Esprit, étoit le silence des Ecrivains de l'Eglise, pendant plus de deux cens ans après le temps que l'on suppose que cette Legion fut taillée en pieces à *Agaunum*.

En.

* Theodoret. *de Evang. Ver.* lib. 8.

En effet le Martyre d'une Legion entiere eſt un ſi grand Evenement, qu'on le trouveroit marqué en cent endroits des Annales de l'Egliſe, s'il étoit veritablement arrivé. Car peut-on donner quelque raiſon de ce ſilence qui ſoit pertinente? Ceux qui croyent qu'une Femme a ſiegé à *Rome* entre *Leon* IV. & *Benoit* III, ont quelque choſe à répondre à ceux qui preſſent le ſilence de l'Egliſe pendant plus de deux cens ans, juſques à *Marianus Scotus*, qui a été un des premiers qui ait parlé de la Papeſſe *Jeanne*. Ils diſent que c'étoient des Siecles ignorants & barbares, où les Ecrivains étoient rares; Que s'il y en a eu quelques uns, leur ſujet ne les engageoit pas à parler de la ſucceſſion des Papes; Que peut-être ceux qui en traittoient ont été ſupprimés par les ſoins de la Cour de *Rome*, ou ont péri par le même malheur, qui nous a ravi tant d'autres Ouvrages; Que les *Hincmars*, les *Photius*, les défenſeurs de la Cauſe des Empereurs en attaquant les uſurpations des *Hildebrands* & des *Nicolas*, ont toujours épargné la Chaire de St. *Pierre* & les Succeſ-

seurs des Apôtres : on peut voir les autres raisons qu'ils donnent de ce silence dans l'excellent Traitté, que le célébre Mr. *Spanheim* * a publié sur la Papesse *Jeanne*. Mais on ne sauroit donner aucune raison satisfaisante du silence des Ecrivains Ecclesiastiques sur le Martyre de la Legion Thebéene, jusques environ le temps de *Gregoire* de *Tours*, c'est-à-dire près de trois cens ans après l'Expédition de *Maximien* dans les *Gaules*. Il y a deux sortes d'Ecrivains qui auroient parlé du Martyre de la Legion Thebéene s'il avoit quelque fondement. Les Prédicateurs qui ont fait des Sermons sur les Sts. Martyrs, & ceux qui ont fait des Chronologies, ou qui ont composé des Histoires Ecclesiastiques. Il nous reste un grand nombre de Sermons des Peres qui ont vécu deux cens ans après l'Empire de *Maximien*, & qui ont pour sujet, ou tous les Martyrs en général, ou quelques Martyrs en particulier. Nous avons perdu un Discours de *Methodius* sur les Martyrs, dont *Theodoret* † rap-

* Frider. Spanh. *de Papa Fœm.*
† Theodoret. *Dial.* 1. p. 37.

Digitized by Google

rapporte quelques fragmens : Un Panegyrique des Martyrs composé par *Phileas* Evêque *Egyptien*, dont St. *Jerôme* † fait mention dans son Livre *des Ecrivains Ecclesiastiques* : Un Traitté de la Persecution des Chrétiens par *Jacques* surnommé *le Sage*, dont *Gennadius* * parle avec éloge : Une Lettre de St. *Jerôme* sur les Passions des Martyrs addressée à *Chromatius* & à *Heliodore*, comme nous l'apprenons de *Cassiodore* † : Un Traitté de *Vigilius* à la louange des Martyrs, & une Lettre des faits des Martyrs parmi les Barbares, dont parle encore *Gennadius* *. Et quoi que ces Pieces & plusieurs autres de ce Caractere soient perduës, si ces Ecrivains avoient parlé du Martyre de la Legion Thebéene, on en trouveroit quelques traces dans les Auteurs contemporains qui nous restent, & qui se seroient servis de leurs Ouvrages. *Methodius* écrivoit environ l'an 290.

† Hieron. *de Scrip. Eccl.* cap. 78.
* Gennad. *de Scrip. Eccl.* Cap. 1.
† Cassiod. *lec. div.* Cap. 32.
*. Gennadius. Cap. 37.

Digitized by Google

Phileas Evêque de *Thmuis* en *Egypte* eût la Tête tranchée l'an 311. sous la Persecution de *Maximin*, & s'ils avoient parlé du Martyre de la Legion Thebéene, *Lactance* qui fleurissoit au commencement du quatriéme siecle en auroit pû savoir quelque chose. Outre que *Lactance*, étant né en *Italie*, & ayant été appellé dans les *Gaules* par *Constantin* pour avoir soin des Etudes de son fils *Crispe*, il n'est pas vrai-semblable qu'il n'eût eû aucune connoissance d'un fait aussi remarquable que le Martyre d'*Agaunum*, & qui pouvoit être arrivé trente ans auparavant; & s'il en avoit été informé, ce fait seroit venu si à-propos dans son Traitté *de la Mort des Persecuteurs*, qu'il n'est pas concevable qu'il l'eut oublié, en nous racontant les Cruautés de l'Empereur *Maximien*, & le Châtiment dont Dieu les punit. Quiconque fera reflexion sans préjugé sur le silence de *Lactance*, restera convaincu que le Martyre de la Legion Thebéene est une supposition.

Quoi qu'en général les souffrances des Confesseurs soient un beau Champ pour

pour l'Eloquence des Prédicateurs, il faut pourtant avouër qu'il n'y a point de Martyre qui fut plus capable de recevoir les Ornemens de la Chaire, & d'élever le genie & les sentimens d'un Orateur Chrétien, que l'étoit le Martyre de cette Legion. D'où vient donc que tant de Peres qui ont fait des Homelies à la loüange des Martyrs, ne se sont jamais servi d'un Exemple si touchant? *Ephrem* Moine de *Syrie* a fait l'Eloge de tous les Martyrs de *Jesus-Christ*, environ l'an 360. *Gregoire* de *Nazianze* a traitté le même sujet à peu près dans le même temps. Nous avons les Sermons de Saint *Chrysostome* sur les Martyrs de toute la Terre. *Asterius* Evêque d'*Amasée* dans le *Pont*, qui vivoit au commencement du cinquiéme siécle, a fait aussi le Panegyrique de tous les Martyrs; Mais ni ces Peres, ni aucun des autres qui ont manié la même matiere, n'ont jamais parlé du Martyre de la Legion Thebéene.

Si quelqu'un en devoit parler c'étoit *Maxime* Evêque de *Turin*, qui est mort sous le Regne d'*Honorius* &

& de *Theodose* le Jeune. Il écrivoit sur les lieux où l'on suppose que ce Martyre est arrivé; de son temps la Memoire en auroit été encore toute recente, & cependant on ne trouve pas dans ses Ouvrages un seul mot qui puisse être appliqué à ce Martyre. On lit parmi les Pieces qui nous restent de lui, un Sermon qui a pour titre, *De Sanctis Martyribus*, dont *Gennadius* fait mention, & qu'il appelle *generalem omnium Martyrum Homiliam*. Mais dans ce Sermon il n'y a pas le moindre trait, qui puisse être rapporté à la Legion Thebéene. Il est vrai que parmi ses Oeuvres il y a un autre Sermon avec cette Inscription, in *Natali Sanctorum* Taurinorum, OCTAVII, AVENTITII & SOLUTORIS. Ce sont les mêmes Saints dont on voit les noms en gros caracteres sur le frontispice de l'Eglise des Jesuïtes de *Turin*. Il y a dans cette Eglise une Chapelle, où l'on conserve les Reliques de ces Saints dans une Urne, que *Madame Chrétienne de France* fit faire exprès, & où ces Mots sont gravés, *Augustæ* Taurinorum *Patronis Christianæ è Francia*. Ces Saints

ont

ont fait plusieurs Miracles, s'il faut s'en rapporter aux vœux & aux offrandes qui paroissent dans leur Chapelle. Mais il faut remarquer que le Sermon dont nous parlons, se trouve parmi ceux de St. *Ambroise* de l'impression de Bâle en 1555. avec cette note à la Marge, que ce Sermon est de St. *Maxime*. Les Peres Bénedictins de *Paris* dans leur Nouvelle Edition de St. *Ambroise* le restituent aussi à cet Evêque de *Turin*. Ils disent que St. *Maxime* avoit fait une si profonde étude des Oeuvres de St. *Ambroise*, qu'il en rapportoit de longs traits dans ses Sermons; ce qui a mis une grande confusion dans les Homelies de ces deux Peres, & ils jugent même que St. *Maxime* est l'Auteur du Livre des *Sacremens* attribué à St. *Ambroise*. Néanmoins *Gennadius* ne parle pas de ce Sermon dans le Catalogue des Ouvrages de *Maxime*; & le Pere *Mabillon* faisant imprimer quelques Nouvelles Pieces de ce Pere dans son *Musæum Italicum* *, dit qu'il faut consulter

* Mabillon, *Mus. Ital.* Tom. 1. p. 2. p. 8. *Gennadio duce restitui possunt.*

Digitized by Google

sulter *Gennadius* pour distinguer les Ouvrages de ce Pere d'avec ceux qui ne le sont pas. Mais nous serions bien fâchés que l'on ôtât ce Sermon à *Maxime*. C'est une Piece victorieuse pour la Cause que nous défendons. Si ce qu'on nous dit de la Legion Thebéene avoit quelque fondement, c'est justement l'Ouvrage où nous la devrions trouver. Mais on la chercheroit inutilement dans le Corps du Sermon. Je l'ai lû vint fois sans y avoir remarqué un seul mot, où l'Auteur ait fait allusion au Martyre de cette Legion. Si on prétend faire valoir l'Inscription, *In Natali Sanctorum* Taurinorum OCTAVII, AVENTITII & SOLUTORIS, ce titre ne dit pas que ces trois Saints fussent Soldats Thebéens. Ces Peuples, que les Anciens Géographes appelloient *Taurini*, occupoient une grande étenduë de Païs dans les *Alpes Cottiennes* & dans la *Ligurie*; desorte qu'il ne faut pas conclurre qu'OCTAVIUS, AVENTITIUS & SOLUTOR fussent trois Saints particuliers à la Ville de *Turin*, parce qu'ils sont nommés *Sancti Taurinorum*. Dans le St. *Ambroise* de *Bâle* de

de 1555, il y a *Sanctorum Taurinorum.* Dans le Manuscrit Géographique de *Selden*, il y a aussi Ταύρινοι ; Et qui nous dira que St. *Maxime* ne vouloit pas peut-être parler de quelques Sts., dont le zele & la constance avoient éclatté parmi ces Peuples que l'on appelloit *Taurisci*, & que quelques Géographes placent dans la premiere *Rhetie.* Si nous avions le Manuscrit de St *Maxime*, dont parlent les Peres Bénedictins dans leur belle Edition de St. *Ambroise*, nous pourrions peut-être faire d'autres Remarques sur le Titre de ce Sermon ; Mais sans examiner si les Titres des Sermons de *Maxime* sont anciens, & s'ils sont de *Maxime* lui-même, voici une preuve qu'OCTAVIUS, AVENTITIUS, & SOLUTOR ne sont pas des Soldats Thebéens, & une preuve à laquelle il n'y a point de replique. Le faux St. *Eucher* ne nomme aucun de ceux-là dans sa Relation. Il dit que de son temps il n'y avoit que ceux-ci de connus, MAURITIUS, EXUPERIUS, CANDIDUS, VICTOR, & un autre VICTOR qui souffrit la mort à *Soleurre* avec URSUS : Ajoutant que les Noms

des

des autres lui étoient inconnus, mais qu'ils étoient écrits dans le Livre de Vie. Comme nous croyons que l'Auteur des Actes des Soldats Thebéens est posterieur à St. *Maxime*, cela suffit pour nous convaincre que ces trois Saints dont cet Evêque de *Turin* célébroit autrefois la pieté, ne sont pas des Soldats Thebéens. Mais afin que l'on ne chicane pas sur le temps que peut avoir écrit le faux S. *Eucher*, nous allons mettre en avant d'autres Ecrivains, qui ont vécu quelques siecles après S. *Maxime*. *Ado* mourut environ l'an de *Jesus-Christ* 875. Cet Archevêque de *Vienne* a recueilli les Noms de tous les Soldats Thebéens dont on parloit de son temps. Il en compte jusques à treize dans son *Martyrologe* *, savoir MAURITIUS, EXUPERIUS, CANDIDUS, MOLOSUS, VICTOR, INNOCENTIUS, VITALIS, GERION, VICTOR, ORSUS, ALEXANDER, SECUNDUS, ANTONINUS. On ne voit pas là paroitre OCTAVIUS. AVENTITIUS & SOLUTOR. Cependant *Vienne* n'est qu'à cin-

* Ado *Martyr.* 7. Kal. Sep.

cinquante lieues de *Turin* ; & ſi ces Saints dont on célébroit la memoire dans le *Piémont* avoient paſſé pour Soldats Thebéens, il n'y a nulle apparence qu'*Ado* les eût oubliés. Cette raiſon eſt encore fortifiée par le ſilence d'*Uſuard*. Ce Moine de St. *Germain* étoit contemporain d'*Ado*. Il forma le deſſein d'un Martyrologe plus exact & plus ample qu'aucun de ceux qui avoient paru juſques alors. Il trouvoit que St. *Jerôme* & *Bede* avoient traitté cette matiére trop négligemment. On dit même que l'Empereur *Charles* le Chauve, auquel il dédia ſon Ouvrage lui avoit commandé d'y travailler. Il y a apparence qu'il n'oublia rien pour répondre au zéle que ſon Siecle avoit pour les Martyrs & pour les Reliques ; cependant ſes ſoins & ſa diligence n'aboutirent qu'à découvrir deux autres Soldats Thebéens ſavoir CASSIUS & FLORENS, qui ſont auſſi rapportés par *Helinand*. Si on avoit crû que les trois Saints du Sermon de *Maxime* étoient des Soldats Thebéens, il n'eſt nullement vrai-ſemblable qu'ils euſſent échappé aux recherches d'*Uſuard*.

suard. Si après cela on nous allegue des Vies de Saints, les Legendes d'Octavius, Aventitius & Solutor, nous n'avons autre chose à répondre, sinon que c'est s'aveugler volontairement soi-même. Mais puisque le Sermon de *Maxime* nous a donné occasion de parler de St. *Ambroise*, il ne faut pas laisser sans réflexion le silence de ce Pere sur la Legion Thebéene & sur son Martyre. Il parle en cent endroits de ses Ouvrages des Saints & des Martyrs les plus célébres. Il n'étoit pas éloigné du temps que l'on suppose que la Legion Thebéene fut taillée en piéces. Il étoit Evêque à *Milan* qui n'est pas fort loin d'*Agaunum*, où l'on dit que ce Martyre arriva. *Agaunum* étoit dans le Diocése d'*Octodurum* ou *Martigni*, & *Theodore* qui en étoit Evêque s'étoit rencontré quelquefois avec lui. Il s'est trouvé en 381. avec S. *Ambroise* au Concile d'*Aquilée* qui étoit assemblé pour prononcer sur la Cause de *Pallade* & *Secondien* Evêques Arriens dans l'*Illyrie*. Il s'est trouvé encore une seconde fois avec lui à *Milan*, où il signa la Lettre que St. *Am-*

Digitized by Google

Ambroiſe & les autres Evêques écrivirent au Pape *Sirice* ſur la condamnation de *Jovinien* qui blaſphemoit contre la Virginité de la bienheureuſe Mere de J. C. Et quoique le faux St. *Eucher* dans la Lettre que nous avons déja rapportée, écrive à l'Evêque *Salvius*, que ce *Theodore*, qu'il appelle *Vir anterioris temporis* avoit inſtruit *Iſaac* Evêque de *Genéve* de toutes les circonſtances du Martyre de la Legion Thebéenne, il ne nous paroit pas qu'il en ait jamais parlé à St. *Ambroiſe*, puiſqu'on n'en trouve aucune trace dans les Ouvrages de ce Pere.

Mais venons à une autre ſorte d'Ecrivains. Interrogeons les Peres qui ont compoſé des Chronologies ou des Hiſtoires Eccleſiaſtiques. Peut-être que ceux-ci nous diront quelque choſe du Martyre de la Legion Thebéene, car il ne s'agit pas ici d'un petit fait qui ait pû s'éclipſer parmi la foule des grands Evenemens qu'ils avoient à raconter. C'eſt un fait mémorable digne d'exercer leur plume & d'être conſacré à la Poſterité. C'eſt le Martyre de toute une Legion.

Digitized by Google

gion. Les plus célébres Historiens de l'Eglise étoient déja au Monde dans le temps de ce Martyre, ou écrivirent cent ans après. Nous voulons parler des *Eusebes*, des *Socrates*, des *Sozomenes*, des *Theodorets*, des *Evagrius*, des *Jerômes*, des *Orose*, des *Sulpices Severes*. Si ce Martyre est veritable, il est impossible qu'ils l'ayent ignoré, & s'ils l'ont sû il n'est pas concevable qu'ils se soient tous entendus pour ne nous en rien dire.

Commençons par interroger *Eusebe. Ceux qui lui sont le moins favorables comme* Joseph Scaliger, *demeurent d'accord qu'il a recherché avec un grand soin les Piéces Originales qui concernent la fondation des premiers Sieges, la succession des Evêques qui les ont remplis, les Persecutions que la fureur des Payens a excitées contre la Religion naissante, les Combats que ses Martyrs ont soûtenus pour sa défense, & les Victoires que leur foi & leur confiance ont remportées sur l'infidelité & sur l'erreur* *.

St.

* Mr. le Président *Cousin* dans son *Avertissement* à l'*Histoire d'Eusebe*.

Digitized by Google

St. *Jerôme* ou quiconque soit l'Auteur de la Lettre à *Chromatius* & à *Heliodore*, appuye la remarque de Mr. le Présidẽt *Cousin* sur le soin & la diligence d'*Eusebe* à recueillir les Actes des Martyrs. Il est dit dans cette Lettre que l'Empereur *Constantin* arrivant à *Cesarée* permit à *Eusebe* de lui demander ce qu'il voudroit, & qu'*Eusebe* lui demanda d'ordonner qu'on lui envoyât de toutes les Cours & de tous les Tribunaux de l'Empire, les Procès & les Sentences qui regardoient les Martyrs, afin qu'il pût être exactement informé de leurs Noms, de leur Qualité, de leur Nombre, du genre de leur supplice; de la Province, de la Ville & du jour de leur execution, & avec quelle patience & quel courage ils avoient souffert leurs tourmens. C'est pourquoi *Antipater* Evêque de *Bostra* en *Arabie* croyant abbaisser la gloire & la reputation d'*Eusebe*, disoit dans sa Refutation de l'*Apologie* d'*Origene*, je *reconnois qu'*Eusebe *est fort versé dans l'Histoire & qu'il n'y a rien dans les Monumens anciens qui lui soit inconnu; mais l'autorité de l'Empereur favorisant ses desseins, il lui*

étoit facile de ramasser tous les Ecrits qui étoient répandus dans le Monde. De sorte qu'*Eusebe* ayant eu tant de ressources pour s'instruire sur la verité du Martyre de la Legion Thebéene, on ne sauroit disconvenir qu'il ne soit un Témoin bien qualifié pour être interrogé sur ce fait. D'autant plus qu'il étoit non seulement au monde dans le temps que ce Martyre arriva, mais qu'il étoit en un âge à savoir ce qui s'y passoit. Dans le premier Livre de la Vie de *Constantin*, il dit qu'en sa jeunesse, il vit pour la premiere fois ce Prince dans la *Palestine* à la suite de l'Empereur *Diocletien*. Dans le troisiéme Livre de son *Histoire Ecclesiastique* parlant de *Denis d'Alexandrie*, il dit que ce fut de son temps qu'il fût élevé à l'Episcopat *, & comme on convient que *Denis d'Alexandrie* est mort la douziéme année de l'Empire de *Gallien*, il faut necessairement mettre la Naissance d'*Eusebe* avant la Mort de ce Prince. Le Docteur *Cave* conjecture qu'il est né environ l'année 270. Mais *Antoine*

Pagi

* μετ' ἐμὲ τὴν ἐπισκοπὴν ἐπλήρωσε.

Pagi n'étant pas d'accord avec le Cardinal *Baronius* ſur le temps de la Mort de *Gallien*, *Baronius* la mettant en 269 ſur la foi d'*Euſebe* qui ne lui donne que quinze années de Regne, *Antoine Pagi* croyant qu'on lui en peut donner un peu plus à cauſe d'une Medaille de *Gallienus* rapportée par *Mezobarba* où il y a P. M. TR. po. XVI. Cos. VII. Cela fait qu'il eſt difficile de marquer préciſement le temps de la Naiſſance d'*Euſebe*. Cependant comme il ne s'agit pas de faire ici l'Horoſcope de ce Pere & de chercher le moment de ſa Nativité, il ſuffit de juger par les caracteres que nous venons de toucher, qu'*Euſebe* étoit âgé pour le moins de quinze ou ſeize ans, lorſque *Maximien* alla dans les *Gaules* en l'année 285, qui eſt le temps où l'on veut que la Legion Thebéene ait été taillée en pieces. Nous avons donc raiſon de faire comparoitre *Euſebe* dans cette Cauſe, comme un Témoin très-propre à nous éclaircir ſur la verité ou la fauſſeté du Martyre de la Legion Thebéene. Mais dans aucun de ſes Ouvrages il

Digitized by Google

ne dit pas un mot ni de la Legion ni de son Martyre. Ce n'est pas qu'il n'ait eû souvent occasion d'en parler, puisque toute son Histoire Ecclesiastique n'est remplie que des Persecutions & des Combats des Martyrs. Le Huitiéme Livre n'est qu'une Relation étenduë des Cruautés de *Dioclétien* & de *Maximien* & de tous les grands Exemples de zéle & de constance que les Chrétiens de tous les Ordres & de tous les Etats donnerent alors. Si quelque ancien Ecrivain devoit parler de la Legion Thebéene, c'étoit sans contredit *Eusebe*; & puis qu'il n'en a rien dit, son silence est une Demonstration Historique que c'est une fable. Si cette raison avoit besoin d'être fortifiée, nous ajoûterions que l'on remarque le même silence dans *Socrate*, dans *Sozomene*, dans *Theodoret*, & dans *Evagrius*, lesquels ont quelquefois relevé des faits, qu'*Eusebe* n'avoit pas rapportés; Que St. *Jerôme* qui a suivi les traces d'*Eusebe* dans sa Chronologie, & qui a été soigneux de recueillir les choses qui lui avoient échapé, ne nous dit rien de la Legion The-

Thebéene; Que *Sulpice Severe* dont l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* va au delà de l'Ere des Martyrs, & en qui on remarque tant de credulité, & un ſi grand entêtement pour les Saints & pour les Miracles, n'en avoit pas ouï parler au commencement du cinquiéme Siécle; Que *Paul Oroſe* qui parle des *Bagaudes*, d'*Amandus* & d'*Ælianus*, de l'Expédition de *Maximien* dans les *Gaules*, *lequel ajoute foi fort legerement à ce qui peut venir à ſon ſujet, ſans examiner s'il eſt appuyé*; comme le remarque Mr. *Dupin* *, *& qui rabaiſſe quelquefois la dignité de l'Hiſtoire juſques à mettre ſouvent dans la ſienne des Bruits Populaires*, ſelon le jugement de *Voſſius* †; cependant comme la fable de la Legion Thebéene n'étoit pas encore au monde du temps des Empereurs *Arcadius* & *Honorius* où il fleuriſſoit, nous ne voyons pas qu'il en ait orné les ſept Livres d'Hiſtoire qu'il nous a laiſſé. Il ne reſte donc qu'à examiner ſi dans les principes des Docteurs de l'Egliſe Ro-

* Dupin *Nouv. Bibl.* Tom. 3.
† Voſſ. *de Hiſt. Lat.* lib. 2. cap. 14.

Digitized by Google

maine, cet Argument Negatif est concluant. *Jean de Launoy* Docteur de *Paris* dans sa Dissertation *de l'Autorité de l'Argument Negatif*, pose que l'on peut conolurre la fausseté d'un fait; quand il n'est point attesté par les Ecrivains contemporains, ni par aucun autre deux cens ans après. Il avouë *que cet espace de deux cens ans est trop long; Mais qu'il a craint que s'il en marquoit un plus court, il s'attireroit des reproches & des calomnies de la part de beaucoup de gens, qui ne sont pas bien aises que l'on recherche avec soin la Verité* *. Mais quand Mr. de *Launoy* auroit voulu avoir encore plus de ménagement pour les Moines & les Amateurs de fables & de Legendes, & qu'il eut étendu cet espace jusques à deux cens cinquante ans, cette condition ne nous auroit point embarrassé, & n'auroit point affoibli la force de nôtre Argument; puisque près de trois cens ans après l'Expédition de *Maximien* dans les *Gaules*, aucun Ecrivain n'a parlé du Martyre de

* Joannis Launoii *Dissert.* de Auctor. Arg. neg. *p.* 190.

de la Legion Thebéene. Il eſt vrai que le Livre de Mr. de *Launoy* ayant allarmé le Parti ſuperſtitieux de l'Egliſe Romaine, qui vit que ſa Méthode alloit dénicher un grand nombre de Saints, & faire tomber dans le mépris leurs Miracles & leurs Reliques, *Jean Baptiſte Thiers* Theologien de *Paris* tâcha de les raſſûrer par une Diſſertation, qu'il oppoſa à celle de Mr. de *Launoy*. Celui-ci ne tarda pas à lui répondre, & à faire voir la vanité de ſes Argumens & de ſes Evaſions. Cependant voici ce que poſe *Jean Baptiſte Thiers* *. *Nous reconnoiſſons qu'un Argument Negatif aura quelque force dans les Faits Hiſtoriques, lorſque s'agiſſant de Faits fort anciens, cet Argument eſt tiré du ſilence général des Ecrivains graves, ſavans, diligens, d'un goût difficile, d'une prudence à bien juger & à bien choiſir, & qui ſont venus les uns après les autres pendant pluſieurs Siecles.* Quoique tous ſes Mots ſoient meſurez, & que pour rendre les Argumens Negatifs de nul uſage, il cher-

* Joann. Bapt. Thiers. *Exercit.* Cap. 53. Par. 6.

cherche à les assujettir à des conditions impossibles, néanmoins nous n'en demandons pas davantage. Il s'agit ici d'un fait ancien ; on ne contestera point que les Ecrivains que nous venons de rapporter, ne soient des plus graves, des plus savans & des plus diligens, qu'il y ait eu dans l'Eglise. Ils sont venus les uns après les autres pendant deux ou trois Siecles, & ont tous gardé un profond silence sur le Martyre de la Legion Thebéene. Et après ce long silence, quels sont les Ecrivains qui en ont parlé les premiers ? Ce sont deux Auteurs qui ont vécu sur la fin du sixiéme Siecle, *Gregoire de Tours* * & *Venantius Honorius Fortunatus* †. Celui-ci étoit un Poëte & par conséquent capable d'alterer la Verité, *Pictoribus atque Poetis* &c. il a mis en vers l'abregé de la Legende de S. *George* que *Baronius* confesse avoir été faite par les Arriens. Et puisqu'il a fait un Saint d'un Arrien & d'un Scelerat il a bien pû se tromper sur un autre fait plus reculé de son Siécle.

* Gregor. Turon. *lib.* 10. Hist. Franc. *cap.* 3. *Et* Glor. miracul. *cap.* 76.

† Venant. Fortun. *lib.* 2. Carm. 15.

Digitized by Google

cle. Et pour *Gregoire de Tours*, Mr. *Dupin* * remarque *qu'il étoit crédule & simple sur le fait des Miracles & qu'il debitoit hardiment des Histoires incertaines & fabuleuses.* Ce qui se rapporte à ce que l'Abbé *Hilduin* en écrivoit à l'Empereur *Louis*. *Il faut pardonner à la simplicité de cet homme pieux, d'avoir écrit plusieurs choses contre la Verité de l'Histoire, non pas par finesse, mais par credulité.* Comme *Fortunat* avoit fait un Voyage à *Tours*, qu'il croyoit avoir été gueri d'un mal aux yeux par l'intercession de S. *Martin*, & qu'il avoit beaucoup d'estime & d'amitié pour *Gregoire*, il y a apparence qu'il tenoit de ce bon Evêque ce qu'il savoit de la Legion Thebéene. Et pour savoir surquoi étoit fondée la connoissance que *Gregoire* en avoit lui-même, il suffit de rapporter l'endroit où il en parle dans le dixiéme livre de son Histoire de France. *Je trouvai*, dit-il, *un petit Coffre dans le Trésor de S.* Martin, *où nos Peres avoient mis les Reliques des Martyrs d'*Agaunum, *comme je l'appris de quelques Prêtres qui étoient fort vieux.*

* Dupin *Nouv. Bibl.* tom. 5. pag. 90.

Digitized by Google

La vieillesse & la pourriture avoient emporté le Sceau & le cachet que leur pieté y avoient mis; & il arriva que pendant qu'on célébroit à leur honneur la veille de leur fête, l'envie me prit de prendre un Flambeau & de visiter ces choses avec plus de soin. Or pendant que j'y fouillois avec attention, un Portier me dit, voici une Pierre couverte & je ne sai ce qu'il y a dedans, & ceux qui m'ont précedé, & qui étoient aussi établis pour garder ces choses ne l'ont pas sû non plus que moi, mais j'apporterai la Pierre & nous chercherons ce qu'il y a dedans, & quand il l'eut apporté je l'ouvris & j'y trouvai un petit Coffre d'argent, où il y avoit non seulement des Reliques des Martyrs de la Bienheureuse Legion; mais aussi de plusieurs autres Sts. Martyrs & Confesseurs. Nous y trouvâmes encore d'autres Pierres cavées où il y avoit des Reliques des Apôtres & des autres Martyrs. On peut juger par cet endroit du caractere de *Gregoire de Tours*, & de l'Esprit de son Siecle. Lui & *Venantius* étoient sans doute de grands hommes pour le temps où ils vivoient. Nous sommes bien éloignez de les soupçonner ni l'un ni l'autre d'artifice & d'imposture; mais

Digitized by Google

ils étoient credules, & les Chrétiens étoient alors dans un entêtement prodigieux pour les Reliques & pour les Miracles; on n'a qu'à lire la trentiéme Epître du 3. Livre de *Gregoire*, le 28. Chapitre de St. *Auguſtin* de l'Ouvrage des Moines, le Canon 62. des Conciles de *Lion*, & la 7. Acti. du 2. Concile de *Nicée*. On faiſoit un Commerce ſcandaleux des Membres & des Os des Martyrs; on les mettoit en pieces & on les tranſportoit de Ville en Ville & de Province en Province. St. *Auguſtin* gemiſſant déja de cette dévotion mal reglée, diſoit *qu'il y avoit des Corps qui étoient venerés ſur la Terre, dont les Ames étoient tourmentées dans les Enfers.* Et ce n'étoit pas ſans raiſon qu'il gemiſſoit; il ne faut que lire la Vie de St. *Martin* dans *Sulpice Severe* *. Il raconte *que le Peuple de* Tours *courut en foule à un lieu où il croyoit qu'il y avoit des Martyrs enſevelis; que c'étoit la tradition commune, que l'Autel qui y étoit, avoit été érigé par les Anciens Evêques de* Tours, *mais que St.* Martin *ne pouvant rien apprendre de certain des*

* Sulp. Sever. Homil. pag. 474.

plus vieux Prêtres de son Clergé, sur les Noms des Martyrs & le Temps de leur mort, ne savoit que faire dans les scrupules qu'il avoit là-dessus, craignant d'un côté de faire tort à la Religion, s'il s'abstenoit de fréquenter ce lieu; & de l'autre d'augmenter la superstition, s'il l'autorisoit par sa présence. Mais un jour y étant allé avec quelques Freres, & ayant prié Dieu de lui découvrir qui étoit enterré là, il vit paroître à sa gauche une Ombre sale & terrible, à laquelle il commanda de dire qui elle étoit. L'Ombre répondit, je suis un Voleur, que mes crimes ont conduit au supplice. L'erreur du Peuple fait que je suis honoré, mais je n'ai rien de commun avec les Martyrs, ils sont dans la Gloire, & je suis dans les tourmens. Après quoi St. Martin *fit abbatre l'Autel & délivra le Peuple de* Tours *de cette grossiere superstition.* C'est assez de cet Exemple pour faire voir qu'en matiere de Reliques les impostures ne sont pas nouvelles. On y remarque le faux zéle des Chrétiens du sixiéme Siécle, & l'ignorance ou la lâche connivence des Evêques & des Prêtres, à ne reprimer pas ce zele indiscret. *Sulpice Severe* vient de dire que c'étoit

c'étoit la commune opinion, que l'Autel qui étoit sur le Tombeau de ce Voleur, y avoit été dressé par les anciens Evêques de *Tours*. Après cela faut-il s'étonner que le bon *Gregoire*, qui fut cent ans après Evêque de *Tours* se soit laissé tromper lui-même à quelque tradition incertaine, ou qu'il se soit fié à quelque Inscription qu'il trouva sur le petit Coffre où étoient les Reliques des Martyrs d'*Agaunum*. Car depuis St. *Martin* le mal alla encore toûjours en croissant. La Religion & la Pieté ne furent plus occupées qu'à fouiller dans les Tombeaux, qu'à chercher des Corps saints, qu'à leur bâtir des Temples & leur rendre toute sorte d'honneurs. Le sixiéme Siecle ayant donné à l'Eglise St. *Benoît* & sa Regle, ses enfans s'éloignerent bien-tôt du St. Institut de leur Fondateur. Ils ne travaillerent qu'à recueillir des Heritages & à ramasser des richesses. Les Martyrs, leurs Reliques, leurs Miracles étoient des moyens très-propres pour cela, & Dieu sait s'ils firent valoir le talent. Ils doivent la plûpart de leurs grands biens, à des songes & à des chimeres,

comme les Martyrs d'*Agaunum*. Alors les vieux Saints commencerent à être négligez. Il n'y eut que les nouveaux qui fussent courus & qui fissent des Miracles. C'est pourquoi on en déterroit tous les jours quelqu'un comme si les Prêtres de ce temps-là avoient eu une Baguette divinatoire propre à découvrir les Corps saints ; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner que des Martyrs du second & du troisiéme Siécle ayant été inconnus aux *Eusebes*, aux *Oroses* & aux *Sulpices Severes*, ayent été découverts par des Moines du huitiéme & du neuviéme Siécle.

Nous conjecturons que les Actes des Martyrs d'*Agaunum* ont été forgez sur la fin du sixiéme Siécle, ou au commencement du septiéme. L'Auteur dit que les Noms des Soldats Thebéens sont écrits dans le Ciel, & qu'il n'y a que les Noms de ceux-ci qui soient venus à sa connoissance, savoir MAURICE, EXUPERE, CANDIDUS, ORSUS & deux VICTORS. Le P. *Ruinart* déclare* qu'il n'en connoît point

* Pag. 287. Art. 5. *Istorum verò Martyrum nomina, si ea excipias quæ ab* Eucherio *recensentur, nobis prorsus ignota sunt* &c.

point d'autres à la reſerve d'INNOCENTIUS & VITALIS que quelques Ecrivains joignent à ceux qui ſont nommés dans les Actes de St. *Eucher*. Cependant *Ado* Archevêque de *Vienne*, qui écrivoit vers le milieu du neuviéme Siécle, joint à ceux d'*Eucher*, MALOSE, VICTOR, INNOCENT, VITALIS, GERION, ALEXANDRE, SECOND & ANTONIN. *Uſuard* Moine de St. *Germain* fit tant par ſes recherches, qu'il découvrit deux autres Soldats Thebéens CASSIUS & FLORENS. Il y a dans les Archives de *Treves* l'Hiſtoire de St. *Thirſe* où il eſt fait mention d'un autre Soldat Thebéen nommé BONIFACE. On voit en *Bourgogne* des Egliſes conſacrées à VICTOR & à St. AMOUR, & les Legendaires qui ont écrit leur Vie, diſent qu'ils ſont des Martyrs d'*Agaunum*. En voila déja quatorze ou quinze qui n'étoient pas venus à la connoiſſance du faux St. *Eucher*. Mais on a pouſſé encore plus loin les découvertes, & l'on s'eſt aviſé de jour en jour de quelque nouveau ſtratageme. Saint *Paul* avoit exhorté les Chrétiens à *chercher les choſes d'enhaut* †, & les

† Col. 3. Moi-

Moines du X. Siécle ne les exhortoient qu'à chercher les choses d'embas & qu'à creuser dans les Tombeaux. *Jesus-Christ* avoit dit en parlant de lui-même, que là *où seroit le Corps mort, là s'assembleroient les Aigles*, mais les Chrétiens ne fréquentoient plus le Tombeau de Nôtre Seigneur *Jesus-Christ*. La Mort de *Jesus-Christ* étoit un sujet usé. Il faloit des objets nouveaux pour exciter le zéle & occuper la dévotion des Chrétiens. C'est pourquoi de temps en temps on a déterré quelque Soldat Thebéen, pour le proposer à leur Culte. Les Habitans de *Pignerol* se glorifient d'avoir le Corps de TIBERIUS dans l'Abbaye de Nôtre Dame. Dans le Diocèze de *Saluce* on montre les Tombeaux de CONSTANCE & de THEOFREDUS ou JAFREDUS, & l'Inscription qu'une main recente y a mis les fait vénérer comme des Martyrs de la Legion Thébéene. Il y a trois ans que passant à *Fossano*, j'eus la curiosité d'aller voir l'endroit, où la tradition de cette Ville assûre qu'ALVERIUS & SEBASTIEN Soldats Thebéens sont enterrés. *Guichenon* dans son *Histoire de St. Alexandre*, dit

dit que le Corps de CASSIUS, SEVERIN, LICINIUS, SECUNDUS repoſent à *Come* dans le *Milanez*. *Krantzius* *, dit qu'on croyoit avoir quelques Martyrs d'*Agaunum* à *Brunswick*. *Cologne* ſe vante d'en avoir un grand nombre. Surtout la Ville de *Turin* ſe flatte d'avoir été enrichie de leurs dépouilles. Dans l'Abbaye de St. SOLUTOR il y a des Reliques avec ce titre, RELIQUES de St. BENIGNE THEBE'EN. On conſerve dans la même Abbaye un Manuſcrit, où il y a les Vies de SOLUTOR, d'ADVENTOR & d'OCTAVIUS ornées des incidens & des fleurs ordinaires aux Legendes. Les Jeſuites de *Turin* ont découvert tout d'un coup CIRO, JEAN, CUCUFAT, CHRYSOGONE, CYRIACUS, FELIX, FORTUNAT, ACHILLE, (comme ils nous l'apprennent dans l'Hiſtoire qu'ils ont publiée des Saints Martyrs) ABONDIUS & ABONDANTIUS. Quand on a paſſé le Pont de *Turin*, & que l'on prend le chemin de la Montagne qui mene à *Chiers*, on trouve ſur le bord du *Pô*, une petite Chapelle, où il y

a

* Krantzius *Sax. 7. 16.*

Digitized by Google

a une Inscription que j'avois parmi mes Papiers, & que j'ai trouvé presque effacée. Voici ce qui m'en reste. D. O. M. *Beatæ Virgini Mariæ, Thebæorum Martyrum..... ex Vetustate labentem Ædiculam, ampliorem... Divinoque Ministerio aptiorem Comes Gregorius Johaninus... à solo excitavit... an.* 1654. Il me souvient qu'on y voyoit le nom de deux Soldats Thebéens. Et il est sûr que si en voyageant en *Italie*, on vouloit prendre la peine de s'informer des Saints Locaux, & de lire les Vies des Saints imprimées & Manuscrites, que l'on conserve dans les Archives des Cathedrales, on découvriroit un grand nombre de Soldats Thebéens, que les Moines des derniers Siecles ont mis en lumiere, pour trafiquer de la Superstition des Peuples.

Quoi qu'il en soit nous enlevons à l'Eglise Romaine dans cette *Dissertation* 6666. Saints; & le savant P. *Sirmond* d'un trait de plume lui en a déja ôté onze mille, en remarquant qu'on avoit trouvé dans quelque Martyrologe SS. URSULA ET UNDECIMILLA V. M. c'est-à-dire *Undecimille Vierge & Martyre*, & qu'on s'est

s'eſt allé imaginer qu'UNDECIMILLA avec l'U & l'M étoit une abbreviation, pour dire *Onze mille Vierges.* Mr. de *Launoy* a eu la vertu & le courage de publier ce qu'il penſoit ſur St. *Bruno* & pluſieurs autres Saints; & s'il avoit été appuyé par la Cour ou par le Clergé, il auroit été un grand inſtrument pour la Reformation du Culte de l'Egliſe Romaine *. On m'a dit que s'étant rencontré à dîner chez un Curé du Dioceze du *Mans* le jour de la fête du Saint de ſon Village, il demanda au Curé le Nom du Saint, *je me garderai bien de vous le dire*, répondit le Curé; *car ſi l'envie vous prenoit de dénicher mon Saint, comme vous en avez déniché tant d'autres, mes Païſans ſe trouveroient ſans Patron.* Mr. de *Valois* diſoit † que la Vie de Ste. *Catherine* Vierge & Martyre étoit fabuleuſe depuis le commencement juſques à la fin, qu'il en étoit de même de St. *Euſtache* Patron de la plus grande Paroiſſe de *Paris*; Et à l'égard de tout

* *Voyez le* DICTIONNAIRE *de* Mr. Bayle *à l'Article* LAUNOI (Jean de)

† Valeſiana *pag.* 48.

tout ce que l'on dit de St. *Lazare*, de Ste. *Marthe*, de *Marie Magdeleine* & de la Ste. *Baume*, Mr. de *Valois* ajoutoit *credant qui volent*, „ pour moi je n'en croirai jamais rien, „ & tiendrai toujours cette arrivée „ en *France*, pour la chose du mon„ de la plus fabuleuse. Mr. *Menage* * dans son Livre des *Femmes Philosophes* ayant mis dans leur nombre Ste. *Catherine*, remarque que *Baronius* † soupçonnoit que ce ne fut une fable, & il est important d'observer en passant que le soupçon de *Baronius* étoit fondé sur le silence d'*Eusebe*, sur lequel nous avons appuyé à l'égard des Martyrs d'*Agaunum*. Mr. *Menage* nous apprend encore que *François de Harlai* Archevêque de *Paris* ayant choisi quelques uns des plus habiles Docteurs de son Clergé en 1680. pour revoir & reformer le Breviaire à l'usage de l'Eglise de *Paris*, ces Docteurs trouverent à propos d'en ôter Ste. *Catherine*, regardant les Actes de son Martyre com-

* Menagii *Animad. in Diog Laert.* pag. 493.
† Baron. *Annal. ad ann.* 317. *sec.* 23. Cum doleamus ab *Eusebio* prætermissa &c.

comme un Roman. Mr. l'Evêque de St. *Pons* en 1684 ôta du Calendrier de son Dioceſe environ ſoixante fêtes, comme celle de Ste. *Amarante*, de *la Conception immaculée*, de la *Chaire de St Pierre*, de *St. Ignace Loyola* &c. C'eſt un Prelat d'un grand Savoir & d'une Pieté diſtinguée, mais qui a eu le malheur de s'attirer les Jeſuites ſur les bras, à cauſe qu'il eſt Diſciple du célébre Evêque d'*Alet*, & de déplaire à la Cour pour n'avoir pas voulu perſecuter les Proteſtans de ſon Dioceze, ni imiter le Cardinal de *Bonzi* & les Evêques de ſa Cabale, en donnant ſa voix dans les Etats du *Languedoc* pour accorder tous les ſubſides qu'on demandoit. Auſſi les Jeſuites cherchant l'occaſion de le chagriner, l'Abbé d'*Aulargues* qui étoit ſon Archidiacre ſe prêta à leur paſſion; deſorte que ſi les Canons appellent un Archidiacre *Oculus Epiſcopi*, on peut dire qu'alors *l'œil qui eſt la lumiere du Corps devint ténébres*. Cet Abbé releva appel comme d'abus du Calendrier de ſon Evêque au Parlement de *Toulouſe*. Les Jeſuites qui ne ſe mettoient gueres en peine de tous les autres Saints ra-

yez,

yez, mais qui sentoient vivement l'outrage fait à St. *Ignace*, firent envoyer au Parlement des Ordres de la Cour de favoriser l'Abbé & de lui faire brieve justice. J'étois alors à *Toulouse*, où je fus obligé de rester les mois de Juillet, d'Août & de Septembre qui fut tout le temps que cette Cause se plaida. J'étois présent à l'Audience où le Procureur du Roi avilissant la dignité de son Caractere, jetta feu & flammes contre Mr. l'Evêque de *St. Pons*, & prenant occasion de la fête de la Conception immaculée de parler des honneurs dûs à la Ste. Vierge, il les porta aussi loin que les *Bonaventures*, les *Bernardins* & les *Crassets*. Mais enfin l'Appel de l'Archidiacre fut declaré mal relevé. Mr. l'Evêque de *St. Pons* fut maintenu dans le droit que les Conciles de l'Eglise *Gallicane* donnent aux Evêques de faire un Calendrier & de regler les offices de leur Dioceze. Et cet Arrêt fut l'Ouvrage de la vertu du Premier Président *, qui étoit sans contredit un grand Magistrat

* Mr. *Fieubet*.

Digitized by Google

giſtrat & digne d'un meilleur ſiécle.

Je n'ai rapporté tous ces faits, qu'afin que ceux de la Religion Romaine, qui pourront lire cet Ouvrage, ne ſoient pas ſurpris que j'aye examiné les Actes de quelques uns de leurs Saints, puis que les plus grands hommes de leur Communion ont fait la même choſe, & conviennent qu'il y en a beaucoup de faux. Et ſi quelques Prédicateurs ſont fâchez que nous ayons travaillé à découvrir la fauſſeté du Martyre de la Legion Thebéene, qui leur fourniſſoit des traits brillants & un Exemple ſi touchant, toutes les fois qu'ils vouloient exhorter leurs Auditeurs à la patience & à la perſeverance dans la foi, nous n'avons qu'à leur recommander de lire leur *Euſebe*, où ils trouveront un grand nombre de veritables Martyrs, dont l'Exemple ne ſera pas moins inſtructif ni moins touchant. Ce n'eſt ni *Arthur de Bretagne*, ni le *Roland* de l'*Arioſte*, ni le *Renaud* du *Taſſe* que propoſent à de jeunes Princes ceux qui

qui ont soin de les former & de les instruire dans leur Enfance ; mais de veritables Heros ; comme les *Scipions*, les *Annibals*, & les *Augustes*. Aussi l'Histoire de l'Eglise étant remplie des Combats & des grands Exemples de pieté des vrais Martyrs, les Prédicateurs Chrétiens trahiroient la Sainteté de leur Ministere, s'ils proposoient à leurs Peuples de faux Martyrs & des *Saints de Contrebande*, qui est le Nom que leur donnoit Mr. de *Valois*.

FIN.

Digitized by Google

HISTOIRE
DU MARTYRE
DE LA
LEGION THEBE'ENE
Attribuée
A St. EUCHER.

L

Digitized by Google

I.

PASSIO AGAUNENSIUM MARTYRUM;

Auctore

SANCTO EUCHERIO LUGDUNENSI EPISCOPO:

Ex PAULINO ILLUSTRATO *Chiffletii.*

Acta Sanctorum MARTYRUM AGAUNENSIUM, quæ ſcripſit EUCHERIUS LUGDUNENSIS Epiſcopus hîc damus ex vetuſtiſſimo Codice. Quæ porro edidit *Surius*, recentioris Anonymi ſtudio interpolata ſimul, & deformata ſunt.

SANCTORUM *Paſſionem Martyrum, qui* Acaunum *gloriôſo ſanguine illuſtrant, pro honore geſtorum ſtilo explicamus,*

Digitized by Google

I.

LA PASSION DES MARTYRS D'ACAUNE,

PAR St. EUCHER EVEQUE DE LION;

Tirée du St. PAULIN du P. *Chifflet.*

*Nous donnons ici les Actes des SS. Martyrs d'*ACAUNE, *écrits par St.* EUCHER *Evêque de* LION, *tels que nous les avons tirez d'un très-ancien Manuscrit. Ceux que* SURIUS *a mis au jour ont été certainement depravez & interpolez par quelque Anonyme plus recent.*

JE me propose de mettre par écrit la Passion des Sts Martyrs, dont le sang précieux donne du lustre au Lieu d'*Acaune*,

mus, eâ utique fide, quâ ad nos martyrii ordo pervenit: nam per Succedentium Relationem rei gestæ memoriam nondum intercepit oblivio. Et si pro Martyribus singulis Loca singula, quæ eos possident, vel singulæ Urbes insignes habentur (nec immeritò, quia pro Deo summo pretiosas Sancti animas refundunt) quantâ excolendus est reverentiâ sacer ille AGAUNENSIUM *locus, in quo tot pro* Christo *Martyrum millia ferro cæsa referuntur. Nunc jam ipsam Beatissimæ Passionis causam loquamur.*

Sub Maximiano, *qui* Romanæ *Reipublicæ cum* Diocletiano *Collegâ imperium tenuit, per diversas ferè Provincias laniati, aut interfecti sunt Martyrum populi. Idem namque* Maximianus, *sicut Avaritiâ, Libidine, Crudelitate, cæterisque Vitiis obsessus furebat: ita etiam exsecrandis Gentilium ritibus deditus, & erga Deum Cœli profanus, impietatem suam ad exstinguendum* Christianitatis *nomen armaverat. Si qui tunc Dei veri cultum profiteri audebant, sparsis usque-*

qua

ne, pour rendre à leurs actions l'honneur, qui leur eſt dû, & de le faire avec autant de ſincerité, qu'il y en a dans l'Hiſtoire, qui en eſt parvenuë juſques à nous. Car le ſoin, que ceux qui ſont venus depuis, ont eu d'en faire le recit, ce grand évenement eſt encore tout recent dans la memoire des hommes. Et certes ſi pluſieurs Lieux particuliers, ſi des Villes entieres ſont devenuës fameuſes par la poſſeſſion d'un ſeul Martyr (ſans doute avec beaucoup de raiſon, puiſque c'eſt pour la gloire du Dieu Souverain, que les Saints répandent leur précieux ſang) quelle vénération ne doit-on pas avoir pour le Lieu d'*Acaune*, où un ſi grand nombre de Martyrs, ont été paſſez au fil de l'Epée pour la cauſe de Jeſus-Chriſt? Diſons ce qui donna lieu à ce bienheureux Martyre.

Sous le Regne de *Maximien*, qui gouvernoit l'Empire *Romain* conjointement avec *Diocletien* ſon Collégue un nombre prodigieux de Martyrs furent ou déchirez par de cruels tourmens, ou mis à mort en diverſes Provinces. Car ce *Maximien*, que l'Avarice, la Débauche, la Cruauté poſſedoient furieuſement, & qui étoit en même tems extrémement attaché aux cultes execrables du Paganiſme, & ennemi du vrai Dieu, avoit mis toute ſon impieté en œuvre pour éteindre le Nom Chrétien. Quiconque dans ce tems-là, oſoit faire profeſſion du culte du vrai Dieu, étoit

Digitized by Google

quaque militum turmis, vel ad supplicia, vel ad necem rapiebantur : ac velut vacatione Barbaris Gentibus datâ, prorsus in Religionem arma commoverat. Erat eodem tempore in exercitu Legio militum, qui Thebæi appellabantur : Legio autem vocabatur, quæ tunc sex mille ac sexcentos viros in armis habebat. Hi in auxilium Maximiano ab Orientis partibus accîti venerant : viri in rebus bellicis strenui & virtute nobiles, sed nobiliores fide, erga Imperatorem fortitudine, erga Christum devotione certabant. Evangelici præcepti etiam sub armis non immemores, reddebant quæ Dei erant, Deo, & quæ Cæsaris, Cæsari restituebant. Itaque cùm hi sicut & cæteri militum ad pertrahendam Christianorum multitudinem destinarentur, soli crudelitatis ministerium detrectare ausi sunt, atque ejusmodi præceptis se obtemperaturos negant. Maximianus non longè aberat, nam se circa Octodurum itinere fessus tenebat : ubi cùm ei per nuntios delatum esset, Legionem hanc adversus mandata Regia rebellem in Acaunensibus angustiis substitisse, in furorem instinctu indignationis exarsit.

Sed

auſſi-tôt trainé aux ſupplices, ou à la mort, par les bandes militaires, qu'il avoit pris ſoin de diſperſer de tous côtez. On auroit dit, qu'il avoit fait trêve avec les Nations Barbares, pour tourner tout le fort de ſes armes contre la Religion Chrétienne. En ce tems-là il y avoit dans ſon Armée une Legion, qu'on appelloit la *Legion Thebéene*: (on donnoit alors le nom de *Legion* à un Corps de ſix mille ſix cens hommes) cette Legion avoit été envoyée au ſecours de *Maximien* des quartiers de l'Orient: elle étoit compoſée de gens braves & aguerris, eſtimez pour leur courage, mais plus encore pour leur fidelité: ils ſe diſtinguoient également par leur bravoure au ſervice de l'Empereur, & par leur pieté envers J. C. Se ſouvenant du précepte de l'Evangile, malgré les armes, dont ils faiſoient profeſſion, ils rendoient à Dieu, ce qu'ils devoient à Dieu, & à Céſar, ce qu'ils devoient à Céſar. Ayant été commandés, auſſi bien que le reſte des Soldats, pour perſécuter les Chrétiens, ils furent les ſeuls qui oſerent refuſer ce cruel Emploi & proteſter qu'ils n'obéïroient point à de pareils ordres. *Maximien* n'étoit pas fort éloigné, puiſqu'il ſe tenoit alors aux environs de *Martigny*, où il ſe délaſſoit de ſes fatigues. Il n'eut pas plûtôt apris par des Exprès, qu'on lui envoya, que cette Legion, rebelle à ſes ordres, s'étoit arrêtée dans les défilez d'*Acaune*, que s'abandonnant aux mouvemens de ſa colere, il devint tout enflammé de fureur.

Digitized by Google

Sed mihi priusquam reliqua commemorem, situs loci ejus Relationi inserendus videtur. Acaunus *sexaginta ferè millibus à* Genevensi *Urbe abest, quatuordecim verò millibus distat à capite* Lemanni *Lacus, quem influit* Rhodanus. *Locus ipse jam inter* Alpina *juga in valle situs est. Ad quem pergentibus difficili transitu asperum atque arctum iter panditur. Infestus namque* Rhodanus *saxosi montis radicibus vix pervium viantibus aggerem reliquit. Evictis transmissisque angustiarum faucibus subitò nec exiguus inter montium rupes campus aperitur. In hoc Legio Sancta confederat. Igitur, sicut supra diximus, cognito* Maximianus *Thebæorum responso, præcipiti irâ fervidus, ob neglecta imperia, decimum quemque ex eadem Legione gladio feriri jubet, quo facilius cateri Regis præceptis, territi metu cederent: redintegratisque mandatis edicit, ut reliqui in persecutionem Christianorum cogantur. Ubi verò ad Thebæos denuntiatio iterata pervenit, cognitumque ab eis est, injungi sibi rursum executiones profanas, vociferatio passim ac tumultus in castris exoritur, affirmantium,*

num-

Mais avant que de passer plus avant dans ma narration, il faut que je donne une idée de la situation du lieu, où tout ceci se passa. *Acaune* est un Lieu éloigné d'environ soixante milles de la Ville de *Geneve*, & de quatorze milles du lieu, où commence le Lac *Leman*, dans lequel le *Rhône* vient se jetter. Il est situé dans une vallée entre les montagnes des *Alpes*. Avant que d'y arriver, il faut passer par un chemin rude & étroit, qui en rend l'accès difficile. Car le *Rhône* qui coule aux pieds de ces montagnes de roches, laisse à peine aux Voyageurs un chemin praticable. Quand vous avez passé les gorges de ces défilés, vous trouvez d'abord une assez grande campagne entre les rochers des montagnes. Ce fut-là que s'arrêta la Legion Sainte. Or *Maximien*, comme je l'ai déja dit, ayant apris la réponse des Soldats de la Legion Thebéene, tout bouillant d'emportement & de colere de voir ses Ordres mépriſez, ordonna qu'ils fussent decimez, & qu'on fit passer au fil de l'épée ceux sur qui le sort tomberoit, afin que les autres épouvantez de cette severité apriſſent à se soumettre: ensuite il renouvella à ceux qui restoient le commandement qu'il leur avoit fait de persécuter les Chrétiens. Ces Ordres réiterez furent portez aux Soldats de la Legion Thebéene, mais ils n'eurent pas plûtôt apris, qu'on les commandoit de nouveau pour ces impies executions, qu'il s'eleva par tout le camp un bruit confus, & qu'ils se mirent tous à proteſter

numquam se illi in hac tam sacrilega ministeria cessuros. Idolorum se profana semper detestatos, Christianis se imbutos sacris, & divinæ Religionis cultu institutos, unum Sanctæ Trinitatis Deum colere: extrema experiri satius esse, quam adversum Christianam fidem venire. His deinde compertis Maximianus *omni bellua cruentior, rursus ad ingenii sui sævitiam redit, atque imperat ut iterum decimus eorum morti detur, cæteri nihilominus ad hæc, quæ spernerent, compellerentur. Quibus jussis domum in Castra perlatis, segregatus atque percussus est, qui decimus sorte obvenerat. Reliqua verò se Militum Multitudo mutuo sermone instigabat, ut in tam præclare cœpto persisterent. Incitamentum tamen maximum fidei in illo tempore penes Sanctum* Mauricium *Primicerium tunc, sicut traditur, Legionis ejus, qui cum* Exuperio, *ut in exercitu appellant* Campidoctore *&* Candido *Senatore militum accendebat, exhortando singulos & monendo, fideles: Commilitonum etiam Martyrum exempla imitarent pro Sacramento Christi, pro divinis legibus,*

(si

ter qu'ils n'obeiroient jamais tandis qu'on leur donneroit des Emplois si sacrileges : qu'ils avoient toûjours eu en horreur les cultes profanes des Idoles : qu'ils étoient Chrétiens & qu'élevez dans la Religion de Jesus Christ ils adoroient un seul Dieu dans la Sainte Trinité : qu'ils aimoient mieux souffrir les plus dures extrémitez, que de rien faire contre la Religion Chrétienne. *Maximien* plus alteré de sang que les bêtes les plus feroces, apprenant cette nouvelle resolution, s'abandonne de nouveau à ses inclinations cruelles, & ordonne une seconde decimation semblable à la premiere ; il declara, d'ailleurs, qu'il entendoit, que ceux qui restoient, fussent obligez d'executer ses Ordres méprisés. Ces nouveaux Ordres ayant été portés au Camp, on fit une seconde decimation, & on fit mourir ceux sur qui le sort tomba. Malgré tout cela cependant le reste des Soldats ne cessoient de s'encourager les uns les autres à perseverer dans un si beau dessein. Mais le plus grand instrument de leur perseverance dans la foi, fut Saint MAURICE, qui se trouva alors, à ce qu'on dit, Commandant de cette Legion. Celui-ci, secondé d'EXUPERIUS, Major (comme on parle dans les Armées) & de CANDIDUS, animoit ses Soldats, les exhortant les uns après les autres à ne se point relâcher, & leur alleguant l'exemple de leurs Compagnons, qui venoient d'être martyrisez : il n'oublioit rien pour leur persuader de souffrir la mort, s'ils

(*si ita necessitas ferret*) *omnibus moriendum suadebat : sequendosque admonebat socios illos, & contubernales suos, qui jam in Cœlum præcesserant. Flagrabat enim jam tunc in Beatissimis Viris Martyrii gloriosus ardor. His itaque primoribus atque auctoribus animati*, Maximiano *insaniâ adhuc æstuanti mandata mittunt, sicut pia, ita & fortia, quæ feruntur fuisse in hunc modum.*

„ *Milites sumus, Imperator, tui : sed*
„ *tamen servi, quod liberè confitemur,*
„ *Dei. Tibi militiam debemus, illi in-*
„ *nocentiam : à te Stipendium laboris ac-*
„ *cepimus, ab illo vitæ exordium sumpsi-*
„ *mus : sequi Imperatorem in hoc nequa-*
„ *quam possumus, ut Auctorem nege-*
„ *mus ; Deum utique Auctorem nostrum,*
„ *Deum Auctorem (velis, nolis) tuum.*
„ *Si non in tam funesta compellimur, ut*
„ *hunc offendamus, tibi, ut fecimus*
„ *hactenus, adhuc parebimus ; sin aliter,*
„ *illi parebimus potius quàm tibi : offeri-*
„ *mus nostras in quemlibet hostem manus,*
„ *quas sanguine innocentium cruentare ne-*
„ *fas ducimus. Dexteræ istæ pugnare ad-*
„ *versum impios atque inimicos sciunt ;*
„ *laniare pios & cives nesciunt : memi-*

„ *ni-*

en étoient reduits à cette néceſſité) plûtôt que de fauſſer le ſerment qu'ils avoient fait à J. C., & de violer ſes Loix divines, il les exhortoit enfin à ſuivre leurs Compagnons, qui étoient allez devant dans le Ciel. Or déja ces ſaints-hommes brûloient d'un ardent deſir de remporter la gloire du Martyre. Ainſi animez par l'exemple de leurs Chefs, ils firent à *Maximien*, toûjours bouillant de rage, une réponſe également pieuſe & pleine de courage, dont voici à peu près la ſubſtance.

„Seigneur, nous ſommes vos Soldats, „il eſt vrai, mais nous ſommes auſſi, nous „le diſons hardiment, les Serviteurs de „Dieu. Nous vous devons tout ce que les „Loix de la guerre exigent des Soldats, „mais nous devons à Dieu une vie innocente. Nous avons reçu de vous nôtre paye „militaire, mais nous tenons de lui la vie, „dont nous jouïſſons. Il nous eſt impoſſible „d'obéir aux ordres de nôtre Empereur au „préjudice de l'obéiſſance que nous devons „à l'Auteur, de nôtre Etre qui eſt auſſi vôtre „Créateur, quelle idée que vous en ayez. „Ceſſez de nous reduire à la funeſte neceſſité de l'offenſer, & nous vous obeïrons avec „le même zéle que nous avons fait par le paſſé; autrement, nous lui obéïrons plûtôt „qu'à vous. Nous ſommes prêts à tirer nos „épées, que nous aurions horreur de tremperdans le ſang inocent, contre quel que ce „ſoit de vos ennemis. Nous avons des mains „lorſqu'il s'agit de combattre les impies, les „ennemis de l'Etat, mais nous n'en avons plus,

„ nimus nos pro civibus potius, quàm ad-
„ verſus cives arma ſumpſiſſe: pugnavimus
„ ſemper pro juſtitiâ, pro pietate, pro
„ innocentium ſalute: hæc fuerunt nobis
„ hactenus pretia periculorum: pugnavi-
„ mus pro fide, quam quo pacto conſerva-
„ bimus tibi, ſi hanc Deo noſtro non ex-
„ hibemus? Juravimus primùm in Sacra-
„ menta Divina, juravimus deinde in
„ Sacramenta Regia: nihil nobis de ſe-
„ cundis credas neceſſe eſt, ſi prima per-
„ rumpimus: Chriſtianos ad pœnam per
„ nos requiri jubes: jam tibi ex hoc alii
„ requirendi non ſunt, habes hîc nos con-
„ fitentes Deum Patrem, Auctorem om-
„ nium, & filium ejus Jeſum Chriſtum,
„ & Spiritum Sanctum. Videmus labo-
„ rum periculorumque noſtorum ſocios,
„ nobis quoque ſanguine aſperſis truci-
„ dari ferro; & tamen ſanctiſſimorum
„ commilitonum mortes & fratrum fune-
„ ra non flevimus, non dolemus, ſed potius
„ laudavimus & gaudio proſecuti ſumus,
„ quia digni habiti eſſent pati pro Do-
„ mino Deo eorum: & nunc, non nos,
„ hæc ultima vita neceſſitas in rebellionem

„ col-

„plus, lorſqu'il s'agit de maſſacrer des gens „pieux, nos Concitoiens. Nous nous ſou„venons, que c'eſt pour leur défenſe & non „pas pour leur faire la guerre, que nous „avons pris les armes. Nous avons toû„jours combattu pour la juſtice, pour la „pieté, pour le ſalut des innocens; juſqu'ici „c'eſt le prix, que nous avons remporté des „perils, auſquels nous nous ſommes ex„poſez. Nous avons combattu avec fideli„té: ſi maintenant nous ceſſons d'être fidé„les à notre Dieu, de quel droit pouvez„vous attendre, que nous le ſoyons à votre „égard? Nous nous ſommes premiere„ment engagez à Dieu par ſerment, enſuite „à notre Prince. Si nous venons à rompre „le premier de ces ſermens, vous ne pou„vez faire aucun fonds ſur le ſecond. Vous „nous commandez de faire la recherche des „Chrétiens, afin qu'ils ſoient punis; vous „n'avez que faire d'aller plus loin pour en „chercher. Nous voici nous-mêmes, nous „confeſſons que nous croyons en Dieu le „Pere, Créateur de toutes choſes, en J. C. „ſon Fils, & au St. Eſprit. Nous avons vû „égorger les compagnons de nos travaux & „de nos perils, nous avons vû rejaillir leur „ſang ſur nous; cependant loin de pleurer „la mort de ces Sts. hommes, nos Freres, „& nos Compagnons, loin de pleurer leur „ſort, nous nous ſommes rejoüis de voir, „qu'ils avoient été trouvez dignes de ſouf„frir pour la cauſe de leur Seigneur „& de leur Dieu. Et maintenant, Sei„gneur, ni cette extrémité, où nos Vies ſe

„trou-

„ coëgit, non nos adverſum te, Impera-
„ tor, armavit ipſa ſaltem, qua eſt for-
„ tiſſima in periculis, deſperatio. Tenemus,
„ ecce, arma, & non reſiſtimus, quia mori
„ quàm occidere ſatis malumus, & inno-
„ centes interire, quàm noxii vivere præop-
„ tamus. Si quid in nos ultra ſtatueris, ſi
„ quid adhuc juſſeris, ſi quid admoveris,
„ ignes, tormenta, ferrum ſubire para-
„ ſumus. Chriſtianos nos fatemur, perſequi
„ Chriſtianos non poſſumus.

Cùm hæc talia Maximianus *audiſſet obſtinatoſque in fide Chriſti cerneret animos virorum, deſperans glorioſam eorum conſtantiam poſſe revocari unâ ſententiâ interfici omnes decrevit, & rem confici circumfuſis militum agminibus jubet: qui cùm miſſi ad beatiſſimam Legionem veniſſent, ſtringunt in ſanctos impium ferrum, mori non recuſantes vitæ amore. Cædebantur itaque paſſim gladiis non reclamantes ſaltem, aut repugnantes; ſed depoſitis armis cervices perſecutoribus præbentes, & jugulum percuſſoribus, vel intectum corpus offerentes. Non vel ipſa*

ſuo-

„ trouvent reduites, ni le deſeſpoir, qui „ rend les hommes courageux & vaillans au „ milieu des plus grands dangers, n'eſt pas „ capable de nous précipiter dans la rebel- „ lion, ni de nous faire prendre les armes „ contre vous. Nous avons encore les ar- „ mes à la main, mais nous ne ſongeons „ point à faire reſiſtance, parce que nous ai- „ mons mieux mourir, que tuer; & périr „ avec notre innocence, que de vivre cri- „ minels. Diſpoſez de nous comme il vous „ plaira, commandez ce que vous voudrez, „ employez le feu, le fer & les ſupplices; „ nous ſommes prêts à tout ſouffrir. Nous „ confeſſons que nous ſommes Chrétiens, „ nous ne ſaurions nous réſoudre à perſecu- „ ter des Chrétiens.

Maximien ayant apris ces choſes, & les voyant ſi reſolus à perſeverer dans la Foi Chrétienne, au déſeſpoir de ne pouvoir vaincre leur Conſtance glorieuſe, les enveloppa tous dans un même Arrêt de mort, dont il commit l'éxecution à quelques troupes, avec leſquelles il les fit environner. Ceux-ci s'étant approchez de la Legion ſainte, mirent l'épée à la main contre ces Saints Perſonnages, en qui l'amour de la vie n'étoit pas aſſez fort, pour leur faire fuir la mort. On les tuoit à coups d'épée, ſans qu'ils jettaſſent aucune plainte, & ſans qu'ils ſongeaſſent à ſe mettre en défenſe; au contraire ayant mis bas leurs armes ils tendoient le col à leurs perſecuteurs, & préſentoient à leurs meurtriers

leur

suorum multitudine, non armorum munitione elati sunt, ut ferro conarentur asserere justitiæ causam. Sed hoc solum reminiscentes, se illum confiteri, qui nec reclamando ad occisionem ductus est, & tanquam agnus non aperuit os suum: ipsi quoque, tanquam grex Dominicus ovium, laniari se tanquam ab irruentibus lupis passi sunt.

Operta est terra illic procumbentibus in mortem corporibus piorum: fluxerunt pretiosi sanguinis rivi. Quæ unquam rabies absque bello tantam humanorum corporum stragem dedit? Quæ feritas ex sententiâ suâ tot simul perire vel reos jussit? Ne justi paterentur multitudo non obtinuit, cum inultum esse soleat quod multitudo delinquit. Hac igitur crudelitate immanissimi Tyranni, confectus est ille Sanctorum populus, qui contemsit rem præsentium ob spem futurorum. Sic interfecta est illa planè Angelica Legio, quæ (ut credimus) cum illis Angelorum Legionibus, jam conlaudat in cœlis Dominum Deum Sabaoth.

VICTOR *autem Martyr, nec Legionis ejusdem fuit, neque Miles, sed emerita mili-*

leur gorge & leur corps ſans défenſe. Ni leur nombre, ni les armes qu'ils portoient, ne pûrent être un attrait aſſez fort pour les obliger à défendre avec l'épée, la juſte cauſe qu'ils ſoutenoient. Uniquement occupez du ſouvenir de celui qu'ils confeſſoient, lequel s'étoit laiſſé mener à la tuerie, comme un agneau, ſans reſiſtance & même ſans ouvrir la bouche; ils ſe laiſſerent déchirer à ſon exemple, comme les brebis du Seigneur, par cette troupe de loups, qui ſe ruerent ſur eux.

La terre fut couverte des corps de ces Saints hommes étendus morts dans ce lieu: on vit couler des ruiſſeaux de leur précieux ſang. Y a-t-il jamais eu de fureur, qui ait cauſé en pleine paix un ſi grand carnage. Y eut-il jamais homme aſſez cruel pour condamner par un ſeul Arrêt tant d'hommes à la mort, fut-ce des criminels? Le grand nombre ne peut pas ſauver ces perſonnes juſtes; Pendant qu'on voit par tout ailleurs que la multitude des coupables en procure l'impunité. Ainſi perit par la cruauté de ce Barbare Tyran, ce peuple de Martyrs, méprisant les biens de la vie préſente, dans l'eſperance d'être rendus participans de ceux de la vie avenir. Ainſi mourut cette Legion Angelique, qui maintenant (comme nous le croyons) s'occupe dans le Ciel avec les Legions d'Anges à chanter les louanges du Seigneur l'Eternel des armées.

Pour ce qui eſt du Martyr VICTOR, il n'appartenoit pas à la Legion, dont je parle; il n'étoit

militiæ jam Veteranus. Hic cùm iter agens, incidiſſet ſubitò in hos, qui paſſim epulabantur læti Martyrum ſpoliis, atque ab his ad conveſcendum invitatus prolatam ab exſultantibus per ordinem cauſam cognoviſſet; deteſtatus convivas, deteſtatuſque convivium, refugiebat. Requirentibuſque an & ipſe forſitan Chriſtianus eſſet; Chriſtianum ſe, & ſemper futurum eſſe reſpondit: ac ſtatim ab inruentibus interfectus eſt; cæteriſque martyribus, in eodem loco, ſicut morte, ita etiam honore conjunctus eſt. Hæc nobis tantùm de numero illo Martyrum comperta ſunt nomina, id eſt, Beatiſſimorum MAURITII, EXUPERII, CANDIDI, *atque* VICTORIS: *cætera nobis quidem incognita, ſed in Libro vitæ ſcripta ſunt. Ex hac eadem Legione, fuiſſe dicuntur etiam illi Martyres,* URSUS *&* VICTOR, *quos* Saloduro *paſſos fama confirmat.* Salodurum *verò Caſtrum eſt ſupra* Arulam *flumen, neque longè a* Rheno *poſitum.*

Operæ pretium eſt etiam illud indicare, qui deinde Maximianum *trucem Tyrannum exitus conſequutus ſit. Cùm diſpoſitis inſidiis genero ſuo* Conſtantino *Regnum tenenti mortem moliretur; deprehenſe dolo ejus, apud* Maſſiliam *captus*

n'étoit pas même alors dans le Service, mais il étoit Veteran. Il voyageoit, & tout d'un coup il se trouva parmi les Soldats, qui étoient dispersez ça & là faisans bonne chere, tous joyeux des dépouilles des Sts. Martyrs ; comme ils l'eurent invité à manger avec eux, & qu'ils lui eurent raconté d'un bout à l'autre la cause de leur rejouissance, il les refusa tout net, détestant & le repas & les convives. Là dessus interrogé par eux, s'il étoit lui aussi Chrétien, il répondit qu'il l'étoit & le seroit toute sa vie. Aussitôt ils se jetterent sur lui, & le mirent à mort; & par là il fut associé dans le même lieu & à la mort & à l'honneur des autres Martyrs. De tout ce nombre de Martyrs ce sont ici les seuls dont les noms soient venus à nôtre connoissance, savoir, MAURICE, EXUPERIUS, CANDIDUS & VICTOR. Les autres nous sont à la verité inconnus, mais ils sont écrits dans le Livre de Vie. On dit que les Martyrs URSUS & VICTOR, qui souffrirent à *Soleurre*, étoient aussi de la même Legion. *Soleurre* est une Ville située sur l'*Aar*, à peu de distance du *Rhin*.

Il ne sera pas hors de propos de raconter ici quelle fut la fin du cruel Tyran *Maximien*. Il avoit dressé des embuches à *Constantin* son gendre, qu'il méditoit de faire mourir. Sa trahison ayant été découverte, il fut pris auprès de *Marseille*, & étranglé peu

tus, nec multò post strangulatus teterrimoque hoc supplicio affectus impiam vitam dignâ morte finivit. At verò Beatissimorum Acaunensium Martyrum corpora, post multos passionis Annos Sancto Theodoro, ejusdem loci Episcopo revelata traduntur; in quorum honorem cùm exstrueretur Basilica, quæ vasta nunc adjuncta Rupi, uno tantùm latere adclivis jacet, quid miraculi tunc apparuerit, neq; iaquam tacendum putavi. Accidit ut inter reliquos artifices, qui invitati convenisse ad illud opus videbantur quidam adesset faber, quem adhuc Gentilem esse constaret. Hic cum Dominico Die, quo cæteri ad exspectanda diei illius festa discesserant, in fabricâ solus substitisset, in illo secreto se subitò manifestantibus Sanctis, hic idem faber rapitur atque ad pœnam, vel supplicia distenditur: & visibiliter turbam Martyrum cernens, verberatus etiam & increpatus, quod vel die Dominico Ecclesiæ solus deesset, vel illud fabricæ opus Sanctum suspicere Gentilis auderet. Quod adeo misericorditer à Sanctis factum constitit ut faber ille consternatus & territus, salutare sibi nomen pposuerit, statimque Christianus effectus sit. Neque illud in

San-

peu de tems enſuite; finiſſant ainſi par cet infame ſupplice ſa vie impie, digne d'une telle mort. Pour ce qui eſt des corps des Sts. Martyrs d'*Acaune*, on raconte, que pluſieurs années après leur paſſion, ils furent revelez à St. *Theodore* Evêque du lieu. Je ne crois pas, que je doive paſſer ſous ſilence, le miracle qui fut fait, dans le tems qu'on bâtiſſoit à leur honneur le Temple, qu'on voit maintenant conſtruit ſur le penchant d'un affreux rocher, auquel il eſt joint par un de ſes côtez. Parmi les ouvriers, qu'on avoit fait venir pour travailler à cet édifice, il s'en trouva un entr'autres, charpentier de ſon métier, qui de notorieté publique étoit encore Payen. Cet homme étant demeuré ſeul à ſon travail un jour de Dimanche, pendant que tous les autres s'étoient retirez pour célébrer la ſolemnité du jour les Saints lui apparurent tout d'un coup dans un appareil lumineux, l'enleverent du lieu, où il étoit, l'étendirent tout de ſon long, & lui donnerent une rude queſtion. Il vit très-diſtinctement une troupe de Martyrs, qui le batirent & le cenſurerent de ce qu'il étoit le ſeul qui fut abſent de l'Egliſe un jour de Dimanche, & qu'étant Payen il avoit eu l'audace de travailler à cet édifice Sacré. Il parut par l'évenement que c'étoit là un trait de la miſericode des Saints; puiſque le Charpentier ſurpris & épouvanté de ce qui venoit de lui arriver invoqua à l'inſtant le nom ſalutaire de Jeſus-Chriſt & ſe fit Chrétien.

Il

Sanctorum miraculis prætermittam, quod perinde clarum atque omnibus notum eſt. Mater familias Quinti *egrégii atque honorati Viri, cùm ita paralyſi fuiſſet obſtricta, ut etiam pedum uſus negaretur, à viro ſuo ut* Acaunum *per multum itineris ſpatium deferretur, popoſcit. Quo cùm perveniſſet, Sanctorum Martyrum Baſilicæ famulantium manibus inlata pedibus ad diverſorium rediit, ac ſanitati de præmortuis reſtituta membris nunc miraculum ſuum ipſa circumfert. Hæc duo tantùm mira paſſioni Sanctorum inſerenda credidi; cæterum ſatis multa ſunt, quæ vel in purgatione Dæmonum, vel in reliquis curationibus quotidie illic per ſanctos ſuos Domini virtus operatur.*

II.

Digitized by Google

Il ne faut pas que j'oublie ici parmi les miracles que les Sts. ont operé, celui-ci qui est très-évident & connu de tout le monde. La femme de *Quintus* homme d'honneur & de distinction, se trouvant attaquée d'une paralysie qui lui ôtoit l'usage de ses pieds, demanda à son mari d'être portée à *Acaune*, d'où elle étoit fort éloignée. Elle n'y fut pas plûtôt arrivée, que s'étant faite porter par ses serviteurs dans le temple des Saints Martyrs, ses membres amortis recouvrerent leur prémiere vigueur, en sorte qu'elle s'en revint à pied à son Auberge. Ce sont les deux seuls miracles, que j'ai crû devoir inserer dans l'Histoire de la Passion des Saints, dont je parle ; bien qu'au reste il y en ait une infinité d'autres, la vertu du Seigneur operant tous les jours dans cet endroit, pour la guerison des Démoniaques & d'autres maladies de toutes sortes.

Digitized by Google

II.

EUCHERIUS *in* COMMENTARIO IN GENESIM.

Domno Sancto & Beatiſſimo in Chriſto SALVIO *Epiſcopo* EUCHERIUS.

MISI ad Beatitudinem tuam ſcriptam noſtrorum Martyrum Paſſionem. Verebar namque, ne per incuriam tum glorioſi geſta Martyrii ab hominum memoria tempus aboleret. Porro ab idoneis Auctoribus rei ipſius veritatem quæſivi; ab his utique, qui affirmabant ſe ab Epiſcopo Genevenſi *Sancto* Iſaac, *hunc quem prætuli paſſionis ordinem cognoviſſe; qui (credo) rurſum hæc retro à Beatiſſimo Epiſcopo* Theodoro *viro temporis anteriorioris acceperit. Itaque cùm alii ex diverſis locis, atque Provinciis in honorem officiumque Sanctorum, auri atque argenti diverſarumque rerum munera offerant, nos ſcripta hæc noſtra (ſi vobis ſuf-*

II.

EUCHER *dans son*

COMMENTAIRE SUR LA GENESE.

EUCHER *au Saint & Bienheureux Evêque en Christ* SALVIUS.

J'Ai envoyé à votre Beatitude l'Histoire, que j'ai écrite touchant la Passion de nos Martyrs. J'ai craint, que par negligence le tems ne vint enfin à effacer de la memoire des hommes les Actes memorables de ce glorieux Martyre. J'ai eu soin au reste de m'informer de la verité & de ne rien dire que sur la foi de bons temoins, gens qui assûroient, qu'ils tenoient l'Histoire de cette Passion, telle que je l'ai racontée, de St. *Isaac* Evêque de *Geneve*, qui (à ce que je crois) la tenoit lui-même du bienheureux *Theodore*, qui vivoit dans les tems passez. Pendant que les autres viennent de diverses Provinces faire honneur à nos Saints & leur rendre leurs devoirs par les offrandes, qu'ils leur font d'or, d'argent & de diverses autres choses, je leur offre moi cet écrit, (supposant que

Digitized by Google

ſuffragantibus dignantur) offerimus; expoſcens pro his interceſſionem omnium delictorum, atque in poſterum juge præſidium patronorum ſemper meorum. Mementote vos quoque noſtri, in conſpectu Domini, Sanctorum ſemper officiis inhærentes, Domine ſancte & merita Beatiſſime.

III.

FUNDATIO AGAUNIENSIS MONASTERII IN CONCILIO AGAUNIENSI.

Habetur Tom. IV. Concil. LABBEI & COSSARTII. p. 1557.

****. *In timore Domini noſtri Jeſu Chriſti cum felicitate.*

Domino noſtro Sigismundo *pio, ſub die pridie Kal. Maii à ſexaginta Epiſcopis, totque Comitibus habito Concilio*

in

Digitized by Google

tous aurez la bonté de l'honorer de vôtre approbation) & je les supplie d'intercéder en cette consideration pour la remission de tous mes péchez, & de vouloir être à l'avenir mes patrons en m'accordant leur secours continuel. Pour vous, Saint & bienheureux Frere, souvenez-vous toûjours de moi, lorsque vous vous présenterez devant le Seigneur & que vous assisterez au service des Saints.

III.

LA FONDATION DU MONASTERE D'ACAUNE

Faite dans le

CONCILE D'ACAUNE.

Cette Piece est tirée de la Collection des Conciles des PP. LABBE *&* COSSART. *T. IV. p.* 1557.

****. En la crainte de Notre Seigneur J. C. avec félicité.

Sous le Regne de notre Souverain Seigneur *Sigismond* le pieux, un Concile aiant été assemblé au nom de Dieu à *Acaune* au commencement du dernier jour d'Avril, auquel assisterent 60 Evêques & autant

Digitized by Google

in Dei nomine Agauni *publicè, idem Rex exorsus est dicere.*

„ *Audivi in Evangelio Dominum di-*
„ *centem*, ubi duo aut tres congre-
„ gati fuerint in nomine meo, in me-
„ dio eorum sum. *Certus sum ego de*
„ *vestra Sanctitate, Dominici Patres,*
„ *ut in isto conventu adjutor sit nobis*
„ *omnipotens Deus.*

Tunc Sanctus Maximus *Urbis* Genevensis *Episcopus ait; Quoniam nihil est, quod ex ipsa non agatur, petendum nobis est, ut adminiculum ejus adjuti viam veritatis gradiamur, ut ad æterna gaudia pervenire mereamur.*

Tunc Rex ait: Ad hoc enim vos adunavi, ut mœrentem me consolemini, & quid agam vel respuam addiscatis.

Responderunt Episcopi: *honor tuus est, ô Rex, judicium diligere & facere misericordiam & sollicitum ambulare cum Deo tuo.*

Quibus Rex dixit: *Jam abjeci omnem ambiguitatem & abstersit Deus à me omnem perfidiam Arianorum; adeptus sum fidem Catholicam, servus sum Jesu Christi; instruite me quomodo ei placeam, cujus me profiteor amicum.*

Jam

Digitized by Google

tant de Comtes, le Roi prit la parole, & parla en ces termes.

„ J'ai ouï le Seigneur disant dans l'Evan-„gile: *Là où il y en aura deux ou trois assem-„blez en mon nom, là je suis au milieu d'eux.* „ Quant à moi, très-saint Pere, je suis très-„persuadé de votre sainteté, ainsi je ne dou-„te pas que le Dieu Tout-puissant ne nous „ accorde son secours dans cette Assemblée.

Alors St. *Maxime* Evêque de *Geneve* parla de la sorte: Puisque sans le secours divin, il n'est pas possible de rien faire, demandons lui qu'il nous fasse marcher par sa grace dans le chemin de la verité, de maniere que nous soyons faits dignes d'entrer dans la joye céleste.

Là-dessus le Roi dit: *Je vous ai assemblé ici afin que vous me consoliez dans mes afflictions, & que vous m'enseigniez ce qu'il faut que je fasse, ou que je rejette.*

Les Evêques lui répondirent: „Sire, „vous devez faire consister votre gloire à „aimer la justice, à faire misericorde & à „marcher avec crainte & circonspection en „ la présence de votre Dieu.

Je me suis entierement défait de tous mes doutes, leur répondit le Roi; *& Dieu m'a fait la grace de me degager de l'impieté Arienne; je suis serviteur de J. C. Instruisez-moi des moiens de plaire à celui que je fais profession d'aimer.*

jam prafatus strenuus prædicator. Maximus dixit. Audi Sanctissimum Regem, ô Rex, dicentem Accedite ad Deum & illuminabimini & vultus vestri non erubescent; *& alibi:* jacta cogitatum tuum in Domino, & ipse te enutriet. *Et Dominus in Evangelio.* Venite ad me omnes qui laboratis & onerati estis & ego reficiam vos.

Ad hanc ergo rationem compunctus Rex ait: Dic ergo, alme pater, valde delector in tuis sermocinationibus. Tunc sanctissimus ille ait; *Quamvis indigni, nostrum officium est ad annuntiandum, sed tuum est ad implendum. Sit ergo eloquium nostrum sale conditum, ut audiant mansueti & lætentur, & non ut vituperetur ministerium nostrum: sermones nostri, Deo adjuvante & divina auctoritate salutem nostram præferant: Dilige eos qui recto sunt corde, & ambula simpliciter coram Domino, in omni bonitate, justitiâ, veritate: Te ipsum castum custodi, & noli communicare peccatis alienis: ut cum beato David securus dicas*; odivi congregationem malignam & invocantes te & recti adhæserunt mihi: *hoc enim*

Là dessus, *Maxime*, dont il a déja été parlé, qui étoit un grand & habile Predicateur, lui parla ainsi. „Ecoutez, Sire, ce „que dit le très-saint Roi: *Approchez vous „de Dieu & vous en serez illuminez, & vos „faces ne seront point confuses*: & dans un autre endroit. *Rejette ton souci sur l'Eternel, „& il te nourrira*: De même le Seigneur „dit dans l'Evangile, *Venez à moi vous „tous qui êtes travaillez & chargez & je vous „soulagerai.*

A l'ouïe de ce discours le Roi touché de componction, lui dit; *Continuez, je vous prie, très-saint Pere, je prens un singulier plaisir dans vos discours.* „Quelque „grande que soit notre indignité, lui dit „le Saint, c'est à nous pourtant qu'il appartient de vous avertir de vôtre devoir, „& c'est à vous de faire, ce que nous vous „disons, que notre parole donc soit confite dans le sel, afin que les débonnaires „l'entendent, & s'en rejoüissent & que notre ministere n'en soit point deshonoré? „Puissent nos discours en l'autorité de Dieu „& avec son divin secours, contribuer à „votre salut. Aimez ceux qui sont droits „de cœur & qui cheminent avec simplicité devant le Seigneur, en toute benignité, justice & verité. Conservez votre „chasteté, & prenez garde à ne point communiquer aux pechez des autres; afin que „vous puissiez en toute asseurance dire avec „le Bienheureux David; *Je hai la compagnie des méchans, je me joins à ceux qui „t'in-*

Digitized by Google

„ enim faciens teipsum salvum facis & „ eos qui te audient : nobis opportunum „ est ut tu justè vivas, propter illud „ quod Propheta ait : qualis fuerit Duc- „ tor Civitatis, tales & habitatores ci- „ vitatum.

Hac & iis similia Beato Maximo *dicente, Rex & omnis populus qui cum eo erant suspirantes, & Deo gratias agentes, quia talem haberent institutorem, qui omnem hæsitantiam auferret à cordibus eorum.*

Tum Sanctus Theodorus Episcopus Sedunensis ait: „ *Instantia cordis mei* „ *est, ut proferam sermonem vestris sa-* „ *lubribus consiliis ; quid agendum sit de* „ *Beatorum Martyrum Thebæorum cor-* „ *poribus, id est,* Mauritii *cum suis com-* „ *militonibus, qui pro Deo à* Maximia- „ no *perempti sunt, & inhumati jacent.* „ *Nescio, qui sit homo, qui prævaleat* „ *secundum merita eorum singulis fabri-* „ *care Ecclesias.*

Tunc omnes Episcopi dixerunt: „ *De* „ *cruore eorum locus iste sacer est &* „ *electus ; illi exules fuerunt à patriâ,* „ *vitam mundi contemnentes, caduca* „ *respuentes, consanguinitatem proximi* „ *non recogitantes, juventuti non parcen-*

„ *tes,*

„ *t'invoquent, & qui sont droits.* Par là vous „ travaillerez à votre propre salut & au salut „ de ceux qui vous écouteront. Il est de nô„ tre interêt que vous viviez justement, se„ lon cette parole du Prophete. Tel que „ sera le conducteur d'une Ville, tels en „ seront aussi les habitans.

Pendant que *Maxime* disoit ces choses & autres semblables; le Roi & tout le Peuple qui étoit là avec lui poussoient de profonds soupirs benissant Dieu de leur avoir donné un homme si capable de les instruire, & si propre à faire évanouïr les doutes de leur cœur.

Ensuite S. *Theodore* Evêque de *Sion* parla ainsi: „ Mon cœur me dit, qu'il faut „ que je vous demande vos avis salutaires, „ sur une chose que j'ai à vous proposer. „ Que ferons-nous des corps dès bienheu„ reux Martyrs de la Legion Thebéene, c'est „ à dire, de MAURICE & de ses compa„ gnons; que *Maximien* a fait mourir pour „ la cause de J. C. & qui sont encore sans „ sepulture? Pour moi je ne sache point „ d'homme assez puissant, pour pouvoir „ faire bâtir à chacun d'eux une Eglise, se„ lon leurs merites.

Alors tous les Evêques dirent: „ Leur „ sang a rendu ce lieu-ci saint & venerable: „ Eloignez de leur patrie, mepriſans la vie „ de ce monde, pleins de dédain pour les „ biens perissables, entierement détachez „ des liens du sang & de la proximité, ne „ faisans aucun cas de leur jeunesse, ils

„ sont

„ *tes, pro Christi amore mortui sunt,*
„ *& per Christum sanctificati sunt.*

Tunc Rex ob devotionem lachrymabili voce prorumpit: Utinam impietas mea mihi impedimentum non fecisset, ut cum illis fuissem & occubuissem, & socius fierem gaudio eorum: sed nunc, auxiliante Deo, videte quomodo honorificè accipiant sepulturam.

Inito Concilio ad Regem dixerunt „ *Vi-*
„ *sum est nobis bonum esse, ut hi tantùm*
„ *quorum nomina comperta sunt, id est,*
„ MAURICII, EXUPERII, CANDIDI, VIC-
„ TORIS, *infra ambitum Basilicæ quam Cle-*
„ *mentia Regis ad hoc opus ornare jussit,*
„ *reliqua vero corpora congerantur in tu-*
„ *tissimo loco, atque aptissimo; illuc*
„ *condatur loco, & sub eximia custodia*
„ *Sanctissimi custodes deputentur, ne forte*
„ *quod absit, falsatò, ex eis furentur; &*
„ *constituatur officium psallendi die no-*
„ *ctuque indesinenter.*

Unà cum Rege omnibus placuit & Virum Sanctissimum in omnibus bonis comprobatum, in ipso loco Hinnemundum *constituerunt Abbatem, qui & accersitus à Venerabilibus Episcopis, unà cum Sanctissimis viris, Sancto* Acino, *Sancto* Ambrosio, *Sancto* Proto *& sanctis viris,*

Digitized by Google

„ ſont morts pour l'amour de Jeſus-Chriſt „ & Jeſus-Chriſt les ſanctifiez.

Ici le Roi s'écria les larmes aux yeux à cauſe de ſa dévotion : *Plût à Dieu que mon Impieté ne m'eut pas empêché d'être avec eux, de mourir avec eux, & d'être fait participant de leur gloire. Maintenant, aviſez, avec l'aide de Dieu, aux moiens de leur donner une ſepulture honorable.*

Après avoir conſulté enſemble, les Evêques dirent au Roi : „ Il nous a ſem- „ blé bon, que ceux-là ſeulement, dont „ les noms ſont connus, ſavoir, MAU- „ RICE, EXUPERIUS, CANDIDUS & VIC- „ TOR ſoient placez dans l'enceinte de la „ Baſilique que votre Bonté Royale a or- „ donné, qu'on ornât pour cet effet, & „ qu'on ramaſſe tous les autres corps dans „ un lieu ſûr & propre : Qu'ils ſoient en- „ ſevelis en un même lieu, & que ces Sts. „ nos Patrons & nos Gardiens ſoient mis „ ſous une garde honorable, de peur que „ quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaiſe, ne „ dérobe leurs reliques ; & qu'on y éta- „ bliſſe un Office du chant des Pſeaumes „ nuit & jour ſans diſcontinuation.

Cette reſolution ayant plû au Roi & à tous les autres, ils établirent Abbé de ce lieu *Hinnemond*, perſonnage d'une ſainteté & d'une probité reconnue, que les venerables Evêques avoient fait venir pour entreprendre cet ouvrage du Monaſtere de *Gran*, conjointement avec St. *Acan*, St.

Digitized by Google

ris, qui ad hoc opus ſuſcipiendum de Monaſterio Granenſi *venerant.*

Hæc Epiſcopi inter ſe agitantes cum præclaro Rege Sigiſmundo, *quam Monachis regulæ inſtitutionem imponere deberent, quia propter illud inſtitutum pſallentium, quod ibidem, Deo protegente, à modo in perpetuum ſit conſervandum, non poteſt ut cætera Monaſteria, exercere opera.*

Sanctus Victorius *Urbis* Gratianopolitanæ *Epiſcopus ait:* „ *Dixit* Salo„mon, ubi plurima ſunt conſilia, „maxima eſt ſalus. *Ad hoc venimus,* „*ut prolatis ex divinâ Scripturâ ſenten„tiis, devotio Legis ſuppleatur; ſerinſque* „*roboretur; tandem quid utilius invenire* „*poſſumus? Favere eſt non ſilere, ut ſub„dito queant ſubire, & ne verſuti judi„ces videamur, de quibus Deus in Evan„gelio ait:* Alligant enim onera gra„via & importabilia, & ponunt ea in „humeros hominum: digito autem ſuo „ea nolunt movere. *Ecce enim jam* „*dictus noſter Rex* Sigiſmundus, *mo„naſterium* Agaunenſe *largitatis operi„bus ditavit. Conveniens itaque eſt, ut* „*juxta quod dictus pater* Hinnemundus „*Abbas, perfectiſſimam Vitam gerit,* „*poſteri ejus imitentur, & exemplum ſanc-*

tita-

Ambroise, St. *Protus* & quelques autres saints hommes.

Ensuite les Evêques s'étant mis à consulter avec le Roi *Sigismond* sur la regle qu'il faloit imposer aux Moines de ce Convent, attendu que par l'institution du Chant des Psaumes, qu'ils avoient dessein de conserver, Dieu aidant, à perpetuité, ces Moines se trouveroient hors d'état de travailler de leurs mains, comme cela se pratiquoit dans les autres Monastéres.

S. *Victor* Evêque de *Grenoble* parla de cette maniere. „ *Salomon*, dit *qu'il y a sûreté* „ *dans la multitude des Conseillers.* Nous „ sommes ici venus pour donner des aides „ à la pieté des peuples, & pour l'affermir „ de plus en plus sur les fondemens de la „ sainte Ecriture; que pouvons-nous faire „ de plus utile? C'est à nous de favoriser „ cette entreprise, & non pas de garder le „ silence, de peur qu'on ne nous estime „ du nombre de ces Juges rusez, dont Dieu „ dit dans l'Evangile. *Ils lient ensemble des* „ *fardeaux pesans & importables & les met-* „ *tent sur les épaules des hommes, mais ils* „ *ne veulent point les remuer de leur doit.* „ Voici notre Roi *Sigismond* a enrichi le „ Monastere d'*Acaune*, par ses liberalitez „ Je trouve donc à propos, qu'attendu que „ le St. Pere l'Abbé *Hinnemond*, mene une „ vie très-parfaite, ceux qui viendront après „ lui l'imitent, & ayent toujours devant „ leurs yeux l'exemple de sa Sainteté. Et

„ *titatis ejus corde meditentur & in ope-*
„ *re exerceant. Rectè mihi videtur, ut*
„ *secundùm plenissimam devotionem Do-*
„ *mini Regis, ex psallendi institutionibus*
„ *fiant novem normæ, id est* Granensis,
„ Jurensis, Isiana *&* Meluensis *& cæte-*
„ *ra, ut succedentes sibi in Officiis canoni-*
„ *cis, id est nocturnis, matutinis, Primâ,*
„ *Tertiâ, Sextâ, Nonâ, vespertinâ, in*
„ *hac, die noctuque indesinenter Domino*
„ *famulentur.*

His verò dictis omnes Episcopi consenserunt, quibus Rex ait : Jam enim de psallendi officio desiderio meo satisfactum est, quid vobis videtur de munificentiâ monasterii, & exhortatione doctrinæ, vel qualiter ipsi Monachi vivere debeant; jam enim suprà dictum est, ut quia sicut cætera Monasteria propter institutum psallentium non queant opera exercere, quam regulæ institutionem debeant sortiri diligenter examinetur, ut ex nostrâ auctoritate sit munitum, & firmitate manus nostræ roboratum, atque sub vinculo anathematis obligatum.

Ad hanc interrogationem Viventiolus *Urbis* Lugdunensis *Episcopus, unà cum*

aliis

Digitized by Google

„ pour repondre à la dévotion du Roi nô-
„ tre Seigneur, il me ſemble que de tou-
„ tes les méthodes établies pour le chant des
„ Pſaumes, il en faudroit choiſir neuf,
„ comme celles qu'on nomme *Grianenſis*;
„ *Iurenſis*, *Iſiana*, *Maluenſis*, & ainſi des
„ autres, afin que faiſant tour à tour l'of-
„ fice, ſavoir la nuit, à matines, à la
„ prémiere, à la troiſiéme, à la ſixiéme
„ heure du jour, à nones, & à vêpres ils
„ ſoient inceſſamment occupés à ſervir
„ Dieu, la nuit auſſi bien que le jour.

Tous les Evêques ayant conſenti à ce que celui-ci venoit de dire, le Roi leur parla ainſi. *Je ſuis ſatisfait de ce qui vient d'être reſolu touchant le chant des Pſaumes: mais que vous ſemble des revenus du Monaſtere, de la doctrine, & de la regle que les Moines doivent ſuivre? On a déja allegué, qu'à cauſe de l'inſtitution de l'Office pour le chant les Moines ne ſeront pas en état de travailler, qu'on examine donc avec ſoin quelle regle on doit leur donner, afin que le tout ſoit muni, de nôtre autorité, que notre ſceau y ſoit apposé, & que l'obſervation en ſoit impoſée ſous peine d'Anathême.*

Viventiolus Evêque de *Lion* repondit à cette demande conjointement avec les au-

aliis Episcopis dixit: „ optimè vobis videtur, ut munificentiam ad Regem habeant, exhortationem & doctrinam habeant ad Sedem Apostolicam; jam quia „ scimus comprobatam habere disciplinam, „ & Sanctam conversationem Sanctum „ Himnemundum, quem praesse constituimus huic Monasterio, & posteri ejus „ ipsum sequantur ad omne opus implendum, tamen sicb brevitate instituimus: „ ut omnes obediant ei, & sine praeceptis „ illius nihil agatur. quidquid à prioribus ordinatum fuerit, juniores, sine „ murmuratione expleant & per singulas „ normas Decani constituantur digni, ut „ Abbas diviso pondere, de providentia „ eorum sit securus: de vestimentis verò „ scimus, quia locus iste aëris intemperie „ intemperatus est, propterea tam ad indu„ endum, quàm in Lectis in Abbatis sit consideratione; similiter de cibo „ & potu: Unum habeant dormitorium, „ unum refectorium, unum locum ad ca„ lefaciendum. De Disciplina vero, de „ gravioribus culpis secundùm canones judicentur, de minoribus autem ut Abbas „ judicaverit, & fratres consenserint; „ melius est enim cum amico flagellari, „ quàm cum adversario in interitum pra-

tres Evêques. „ Sire, vous avez très-bien „ dit, c'eſt à votre liberalité qu'on doit „ avoir recours pour les revenus du Monaſ- „ tere & au Siege Apoſtolique pour l'exhor- „ tation & pour la Doctrine; or quoique „ nous ſachions, que St. *Hinnemond*, que „ nous avons reſolu d'établir ſur ce Mo- „ naſtere, eſt un homme d'une Ste. Con- „ verſation, dont la Diſcipline eſt généra- „ lement approuvée; cependant nous or- „ donnons en peu de mots: Que tous ayent „ à lui obéir & que rien ne ſe faſſe ſans ſon „ ordre; que les plus jeunes executent ſans „ murmure, ce que les Anciens auront dé- „ creté, & que chaque regle ait ſon Doyen, „ homme de merite, afin que le fardeau „ ainſi partagé, l'Abbé puiſſe ſe repoſer „ ſur leur prévoyance. Pour ce qui eſt des „ habits, comme nous ſavons que l'intem- „ perie de l'air rend ce lieu malſain, nous „ laiſſons au bonplaiſir de l'Abbé ce qui „ regarde les habillemens & les lits, com- „ me auſſi ce qui regarde le manger & le „ boire. Qu'ils ayent en commun un Dor- „ toir, un Refectoire, & un lieu pour ſe „ chauffer. Pour ce qui regarde la Diſci- „ pline nous voulons, qu'en cas de grands „ crimes ils ſoient jugez ſelon les Canons, „ mais pour ce qui eſt des moindres fautes „ que l'Abbé en juge du conſentement des „ Freres: Car il vaut mieux être fuſtigé „ avec ſon ami, que d'être précipité dans „ la mort avec l'Adverſaire. Qu'ils jeûnent

„*cipitari. Jejunium ut cetera Monaſte-*
„*ria agant, & die noctuque in orationi-*
„*bus vacent, & ſemper meditentur, &*
„*egredi monaſterio ſine permiſſione Prio-*
„*ris nullus præſumat. Placuit nobis ut*
„*& ipſe Abbas, qui nunc eſt, & qui*
„*futuri ſunt, ſint inſtructi ex neceſſitate,*
„*tam de veteri, quam de novo Teſta-*
„*mento, ut alii ædificentur, & per Ca-*
„*pitularia ſcribantur, ut poſteri teneant.*
„*Hæc inſtituta ſunt propter eum, Qui*
„dilexit nos & tradidit ſemetipſum
„pro nobis in odorem ſuavitatis. *Vi-*
„*deat ne quis ſit qui violare hæc audeat,*
„*& iram omnipotentis Dei incurrat, &*
„*ſi tempus advenerit, quod Deus aver-*
„*tat, quod divulſione aut diſceptatione*
„*contra hæc agere tentaverit, tunc Ab-*
„*bas prædicti Monaſterii concurſionem*
„*ad Sedem Apoſtolicam habeat, quaſi*
„*lumen potens illuminans, & inde ad*
„*cauſam ſuam revertatur, & probet quod*
„*omnium potentior eſt Sapientia. Et ideo*
„*ut, Deo auxiliante, Monachi de exhor-*
„*tatione ſancta confortati inconcuſſa ſtabi-*
„*litate permaneant indiviſa caritate, &*
„*ſicut nunc eſt gloriosiſſimi Regis devotio*
„*ſuppleta & omnium conſenſus ſit in per-*

„*pe-*

„ comme on jeûne dans les autres Monaste-
„ res, & qu'ils soient jour & nuit en prieres
„ & en méditations: qu'aucun ne présume
„ de sortir du Couvent sans la permission
„ de son Superieur. Il nous a aussi semblé
„ bon que les Abbés, tant celui d'à present
„ que les suivans doivent être instruits dans
„ la science du Vieux & du Nouveau Testa-
„ ment, pour l'édification des autres, &
„ que ces regles ici soient redigées en Ca-
„ pitulaires, pour l'usage de ceux qui vien-
„ dront ensuite. Nous instituons ceci pour
„ l'amour de celui, *qui nous en a aimez,*
„ *& qui s'est donné soi-même pour nous en*
„ *odeur de bonne senteur*: Que personne ne
„ soit assez audacieux pour violer ces statuts,
„ de peur qu'il n'attire sur lui la colere du
„ Dieu Tout-puissant. Cependant, s'il
„ arrive (ce qu'à Dieu ne plaise) qu'on
„ entreprenne de rien faire au contraire, soit
„ par division, soit par querelle, l'Abbé
„ alors pourra en appeller au Siege Apostо-
„ lique, qui est comme une lumiere puis-
„ sante, qui nous illumine; qu'ensuite il
„ s'en revienne vaquer aux devoirs de sa
„ charge, & qu'il fasse voir par experience,
„ que la Sagesse est ce qu'il y a de plus
„ puissant. Et afin qu'avec l'aide de Dieu,
„ les Moines confirmez dans leur devoir,
„ par une sainte exhortation puissent per-
„ sister en charité sans desunion, & que leur
„ établissement soit fixe & permanent, il
„ faut pourvoir (maintenant que la devotion
„ du Roi est satisfaite) à ce que ces re-

„petuum conservatus atque roboratus.

Propterea ego SIGISMUNDUS *gratiâ Dei, Rex* Burgundionum, *Christo auspice, consideravi, una cum supradictis LX. Episcopis & Comitibus, de jam dicto Monasterio, quod vocatur,* Agaunum, *quod nunc, Domino adjuvante, infra Regnum nostrum* Burgundionum *constructimus, & venerabilem virum* Hinnemundum *ibidem constituimus Abbatem, ubi tanta & talia sacra corpora Thebæorum Martyrum, qui pro Christo eorum sanguinem non dubitaverunt fundere, ad luminaria vel stipendia monachorum, quid agere debeo nisi sicut Dominus noster Jesus Christus loquitur dicens:* Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur, *&*, date Eleemosynam & omnia munda sunt vobis, *&* quicunque reliquerit domos aut agros propter nomen meum centuplum accipiet & vitam æternam possidebit. *Ideo ego pertractans verba Redemtoris nostri, eidem Monasterio pro anima mea salute de rebus meis dono, donatumque in perpetuum esse volo, hoc est, in Pugis vel territoriis*, Lugdunensi, Viennensi, Gratianopolitano & Augusta, Cameraria, &

„ glemens que nous faisons ici d'un com-
„ mun consentement soient gardez & au-
„ torisez à perpetuité.

A ces causes, nous SIGISMOND par la grace de Dieu Roi des *Bourguignons*, après avoir consulté, sous les Auspices de Christ, avec les susdits LX Evêques & Comtes, touchant le susdit Monastere, qui porte le nom d'*Acaune*, que nous avons avec l'aide de Dieu fait construire dans nos Terres du Royaume de *Bourgogne*, & dont nous avons fait Abbé le venerable *Hymnemond*, où gisent aussi les réliques des Martyrs Thebéens, qui n'ont point fait difficulté de verser leur sang pour la cause de Jesus-Christ. Considerans que s'agissant d'établir un fonds pour les luminaires & pour l'entretien des Moines, nous ne saurions mieux faire, que de suivre les enseignemens que le Seigneur J. C. nous donne. *Bienheureux sont les misericordieux, car misericorde leur sera faite*: & dans un autre endroit, *Donnez des aumônes, & toutes choses vous seront nettes*: & ailleurs encore *quiconque aura délaissé ses maisons, ou ses champs, à cause de mon nom, il en recevra le centuple & possedera la vie éternelle*: Nous donc faisant reflexion sur ces paroles de nôtre Redempteur, donnons au Monastere susdit, pour le salut de nôtre ame, des biens qui nous appartiennent, (& voulons que la donation en soit à perpetuité) savoir, dans les territoires de *Lion*, de *Vienne*, de *Grenoble*, d'*Aoste*,

de

& pago Genevensi, Valdensi, *& fine* Aventicensi *&* Lausannensi, *&* Visontiensi, *curtes sic nuncupatas*, Briogia, Olona, Caçusa, Rubregio, Stratice, Communiaco, Mariniaco, Muratto, *una cum appenditiis earum, & in Vallense pago, & in Valle* Augustana, *quæ est à finibus* Italiæ, *alias curtes*, Sidrio, Bernona, Lenca, Bromusio, Duodecimo, paterno; *in civitate* Augusta, *turrem unam, quæ respicit ad Occidentem &* Levira, Lagona, Girosolis & Morga, *cum omni integritate, appenditiis, & adjacentiis earum, in terris, Domibus, ædificiis, Mancipiis, Libertis, Plebeiis, Accolis, Vineis, Sylvis, Olivetis, Campis, Pratis, Pascuis, Aquis, aquarumque decursibus & incursibus, mobilibus & immobilibus, ceu decimis; exquisitum totum & integrum quicquid ad ipsas Villas aspicere videtur, ad locum præfati Monasterii de* Sancto Mauritio, *donamus, tradimus atque indulgemus; ea enim ratione, ut ab hac die ipsas res superius insinuatas prædicta casa Dei, vel rectores ejus in luminaribus ipsius Ecclesiæ, vel ad stipendium ibidem degentium Monachorum, habeant & possideant, vel quid-*

quid

de *Chambery*, de *Geneve*, du *Valais*, d'*Avanches*, de *Lausanne* & de *Bezançon*, les metairies, qui portent ces noms; *Briogia*, *Olona*, *Cacusa*, *Rubregio*, *Statice*, *Communiato*, *Mariniaco*, *Muratto*, avec leurs appartenances, & dans le Territoire du *Valais* & dans la vallée d'*Aoste*, qui confine à l'*Italie*; ces autres metairies, *Sidrio*, *Bernona*, *Lenca*, *Bromusio*, *Duodecimo*, *Paterno*: De plus dans la Ville d'*Aoste*, une Tour qui regarde l'Orient avec les metairies de *Levira*, *Lugona*, *Girosolis*, & *Morga*, toutes leurs appartenances, & tout ce qui en reſſort, terres, maiſons, Edifices, Eſclaves, Affranchis, Païſans, Habitans, Vignes, Forêts, bois d'Oliviers, Champs, Prez, pâturages, Eaux, Egouts, Canaux, Meubles, Immeubles, Dixmes: Donnons, délivrons, & accordons au ſuſdit Monaſtere de St. *Maurice*, tout ce que deſſus & en ſon entier avec tout ce qui dépend des Metairies ici nommées, & voulons que cette Maiſon de Dieu, & ceux qui la gouvernent tiennent & poſſedent le tout à l'avenir depuis ce jour-ci, & cela pour les frais des Luminaires & pour l'entretien des Moines, qui y font le ſervice entendons auſſi qu'ils ayent une entiere & pleine liberté de diſpoſer du tout à leur bon plaiſir. A ces cauſes nous avons ordonné qu'on dreſſât cette Donation, par laquelle nous défendons à tous les fidelles nos ſujets, comme auſſi à nos Gens de Juſtice, d'inquieter en rien & de calomnier

quid exinde facere elegerint, libero perfruantur arbitrio. Propterea hanc donationem noſtram fieri juſſimus, per quam omnino jubemus, ut nullus de fidelibus noſtris, non de judiciaria poteſtate, prædictam caſam Dei vel beatorum Martyrum & rectores ejus & Monachos ibidem conſiſtentes, inquietare, nec calumniam generare præſumant, ſed ſub firmitatis noſtræ ſtudium Dei propitient noſtris & futuris temporibus, ſicut diximus, pro mercedis augmento in luminaribus ipſius Eccleſiæ, vel ad Monachorum ipſorum ſtipendia perficiat in augmentis qualiter ipſius congregationem beatorum Martyrum melius delectet, pro nobis Dei Miſericordiam attentius exorare, & ut hæc donatio vel Auctoritas firmior habeatur & pro tempore obtineat firmitatem.

MAXIMUS Urbis *Genevenſis* Epiſcopus ſubſcripſit.
VICTOR Urbis *Gratianopolitanæ* Epiſcopus ſubſcripſit.
VIVENTIOLUS Urbis *Lugdunenſis* Epiſcopus ſubſcripſit.
UMBREMARUS Comes, ſignavit.
FREMONDUS Comes, ſignavit.

Digitized by Google

nier la susdite maison de Dieu, ses Superieurs, & les Moines, qui y habiteront; Mais * plûtôt que sous nôtre Autorité ils favorisent le service de Dieu dès à présent & à l'avenir, & que comme nous l'avons dit ils suppléent à ce qui pourroit manquer à la dépense des Luminaires & au revenu des Moines, selon qu'il pourra être le plus agréable à la Compagnie de SS. Martyrs, afin qu'ils implorent plus ardemment la Misericorde de Dieu pour nous, & que cette Donation faite par nôtre Autorité, soit plus authentique, & ne cesse jamais d'avoir de la force.

Signé par

MAXIMUS, Evêque de *Geneve.*

VICTOR, Evêque de *Grenoble.*

VIVENTIOLUS, Evêque de *Lion.*

Le Comte UMBDEMARUS.

Le Comte FREMONDUS.

* *Cet endroit est inintelligible dans le Latin; on a tâché de lui donner un sens comme on a pû.*

Digitized by Google

Fautes à corriger.

Pag. 119. lig. 12. *Zée* lis. *Zoé*. Pag. 152. lig. 21. *vengéat.* lis. *rangéat.* Pag. 171. lig. 7. Effacez. *un.* Pag. 186. lis. 12. *des* lis. *que.*

AVERTISSEMENT.

On avertit tous les Amateurs de Muſique qu'on en trouve un aſſortiment général à Amſterdam, Chez Eſtienne Roger, *Marchand Libraire, ſçavoir des Traittez pour apprendre la Muſique, à Chanter, & la Compoſition, des airs & Operas François à une & pluſieurs voix avec & ſans inſtrumens, des Airs & Cantates Italiens, à une & pluſieurs voix avec & ſans inſtrumens, des livres de Meſſes & Motets à une & pluſieurs voix avec & ſans inſtrumens. Des Pieces pour les flutes, les Hautbois & les Violons à la Françoiſe à 1, 2, 3 & 4 parties, des Pieces à l'Angloiſe & à l'Italienne pour les mêmes à 1, 2, 3, 4, 5 & 6 parties, des Sonates pour les violons & autres inſtrumens à 2 Deſſus 1 Baſſe & 1 Baſſe continue, des Sonates pour les mêmes à fortes parties, des Sonates auſſi pour les mêmes à 1 Deſſus & 1 Baſſe Continue, des Sonates & Airs pour 1 & 2 violes de gambe avec & ſans Baſſe Continue, des pieces pour le Claveſſin, l'Orgue, la Guitarre, le Luth, &c. On trouve auſſi les dits livres à* Londres, *Chez* François & Paul Vaillant *Marchands Libraires.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

V. Boltzm., p. 641.

Digitized by Google

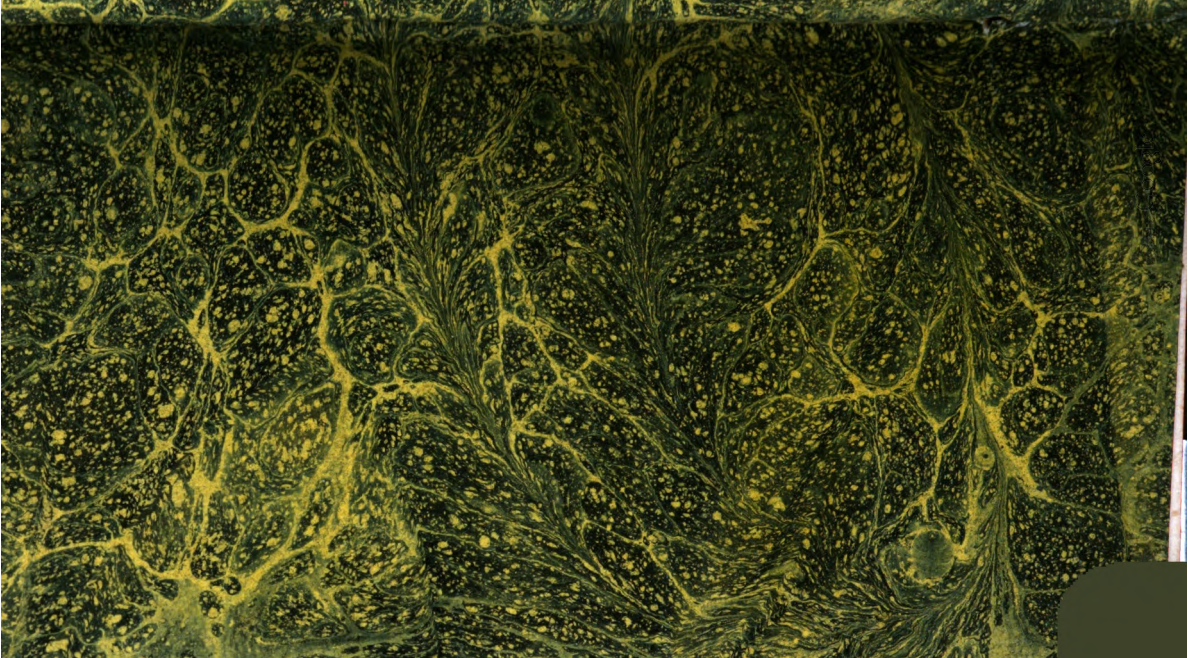

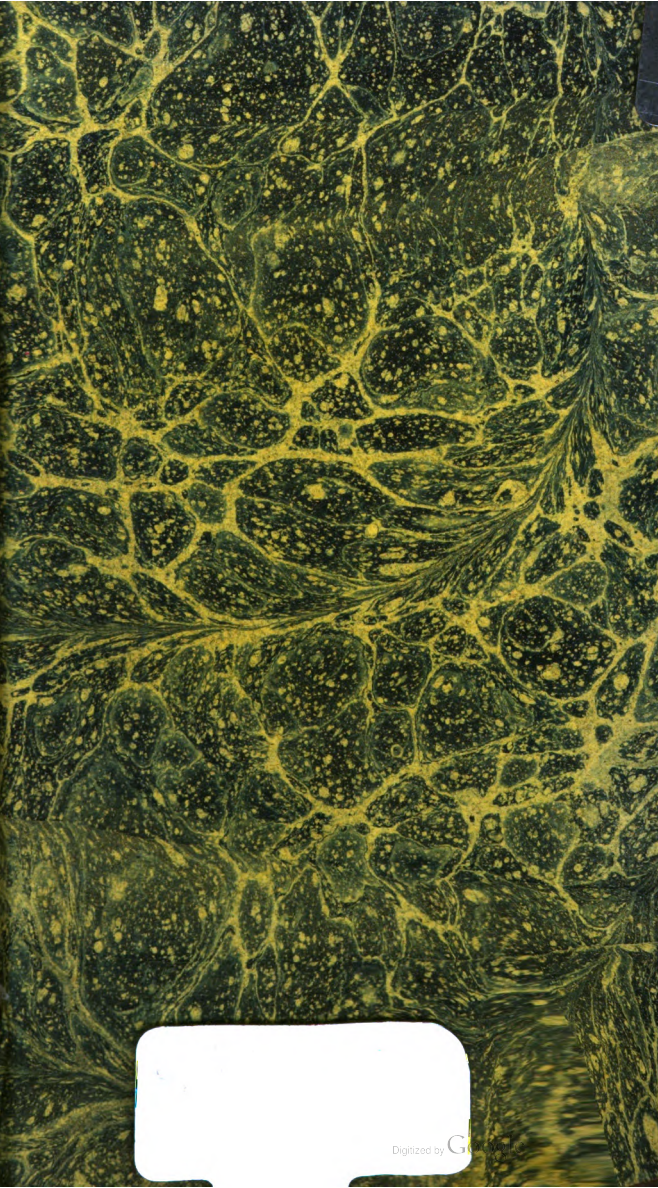
Digitized by G